REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MINISTRY OF TERRITORIAL
ADMINISTRATION ET DECENTRALIZATION

CENTER REGION

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE 1 SUB DIVISION

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er

Réalisé par la Commune de Yaoundé 1er avec l'appui technique de l'ONG ASSOAL

Sur financement de la CAY 1er

DECEMBRE 2012

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX....5
LISTE DES CARTES....6
LISTE DES ANNEXES....6
RESUME....8
INTRODUCTION....11
CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEFINITION THEORIQUE....12
OJECTIFS DU PCD....12
CHAPITRE I : METHODOLOGIE....
I-1 Préparation de l'ensemble du processus....15
1-2-2- Diagnostic niveau espace urbain communal....16
1-2-3 Diagnostic institutionnel communal....16
1-3 Dépouillement, traitement et analyse des données....16
CHAPITRE II: PRESENTATION DE LA COMMUNE
I-situation géographique....18
II- CARACTERISTIQUES HUMAINES ET ASSOCIATIVES....19
CHAPITRE III: PROFIL DE GOUVERNANCE
I.1 Ressources humaines (état du personnel 2013)....34
II Axes d'interventions et programmes prioritaires....43
III Mécanisme d'imputabilité et critères d'évaluation....45
IV. Analyse du profil de gouvernance....46
CHAPITRE IV: DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL
I- Axes de renforcement des capacités de la commune....53
II- LES COUCHES VULNERABLES :....58
IV. Les besoins en infrastructure par domaine :....60
V- Besoins dans le secteur santé....61
VI- Besoins dans le secteur éducation....62
VII. Besoins dans le secteur des infrastructures psycho sociales....63
VIII. Besoins dans le secteur des infrastructures marchandes....64
IX. Besoins dans le secteur Éclairage public/Énergie....65
X. Besoins dans le secteur routes....66
XI. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur....67
I- VISION ET OBJECTIFS DU PCD....87
I.1- Vision de développement et objectif général de développement....87
CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE....95
I Coût estimatif du PCD....131
II DEVEOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE :....132
III PROGRAMMATION : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT)....134
IV Coût du CDMT....142
CHAPITRE VI : PROGRAMMATION DES ACTIVITES....143
I. Programmation d'Investissement Annuelle des projets prioritaires....144
II PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA....150
III mise en place du comité de concertation (cc)....153
II. Attributions du CC....153
CHAPITRE VII : MECANISME DE SUIVI EVALUATION....154
I Mise en place du comité du suivi évaluation du PCD....154
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS....159
BIBLIOGRAPHIE....160
ANNEXES....160

LISTE DES ABREVIATIONS

AGR : Activités Génératrices de revenus
BIP : Budget d'Investissement Public
CAC : Centimes Additionnels Communal
CAY I : Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er
CCC : Comité Communal de Concertation
CDMT : Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEFAM : Centre de Formation des Administrateurs Municipaux
CEMA : Centre Médical d'Arrondissement
CNPS : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COGES : Comité de Gestion
COPIL : Comité de Pilotage
CSI : Centre de Santé Intégré
CVUC : Association Communes et Villes du Cameroun
DDA : Délégation départementale de l'Agriculture
DDADER : Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
DDES : Délégation Départementale des enseignements secondaires
DEUC : Diagnostic de l'Espace Urbain Communal
DGD : Dotation Générale pour la Décentralisation
DIC : Diagnostic Institutionnel Communal
DIC : Diagnostic institutionnel communaux
DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DUE : Délégation de l'Union Européenne
ECOSOC : Conseil Économique et Social des Nations Unies
EMF : Établissement de Micro Finances
FNE : Fonds National de l'Emploi
GIC : Groupe d'Initiative Commune
IRAD : Institut de Recherche Agronomique pour le Développement
ISS : Interview Semi- Structurée
MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINEPIA : Ministère de l'Élevage, des pêches et des Industries Animales
MINHDU: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
MINTP : Ministère des Travaux Publics
OAL : Organisation d'Appui Local
PAJER-R : Projet d'Appui aux jeunes Ruraux et Urbains
PCD : Plan Communal de Développement
PIA : Plan d'Investissement Annuel
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNDP : Programme National de Développement Participatif

SMIG : Salaire Minimum Inter Garantie

TDR : Termes de Référence

LISTE DES TABLEAUX

Figure 1 : Taille et structure de la population de la commune de Yaoundé 1er
Figure 2 : Répartition de la population enquêtée suivant la durée de vie dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er
Figure 3 : Niveau d'instruction des chefs de ménage
Figure 4 : Type d'activités
Figure 5 : Niveau de revenu mensuel du chef de famille
Figure 6 : Standing de la maison
Figure 7 : Typologie des murs
Figure 8 : Typologie des toitures
Figure 9 : Commodités
Figure 10 : Voies d'accès à la propriété foncière
Figure 11 : Documents de propriété
Figure 12 : Difficultés foncières rencontrées par les ménages
Figure 13 : Types de services pour garantir l'accès durable au droit foncier
Figure 14 : Types de voies d'accès
Figure 15 : Répartition du personnel communal
Figure 16 : Existence des espaces de participation
Figure 17 : Existence des espaces de concertation
Figure 18 : Accès à l'information
Figure 19 : Connaissance de la gestion du partenariat
Figure 20 : Connaissance de la gestion des marchés
Figure 21 : Connaissances des investissements
Figure 22 : Participation à la planification
Figure 23 : Connaissance du compte administratif
Tableau 5 : forces et faiblesses de l'institution communale
Tableau 6 : axes de renforcement de la Commune
Tableau 7 : les corps de métiers
TABLEAU 8 : les couches vulnérables
Tableau 9 : besoins dans le secteur hydraulique
Tableau 10 : Besoins par aire de santé
Tableau11 : Besoins par zone
Tableau 12 : Besoins dans le secteur des infrastructures psycho sociales
Tableau 13 : Besoins dans le secteur des infrastructures marchandes
Tableau 15 : Besoins dans le secteur routes
Tableau 17 : Priorisation zone Manguier
Tableau 18 : Priorisation zone Rurale
Tableau 19 : Priorisation zone CENTRALE
Tableau 20 : Priorisation zone DJOUNGOLO
Tableau 21 : Priorisation zone PILOTE
Tableau 22 : PRIORISATION DES AXES AU NIVEAU COMMUNAL
Tableau 18 : Esquisse de plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal
TABLEAU 20 : coût estimatif du PCD
Tableau 22 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) (MT 2014 – 2017)
TABLEAU23 : coût du CDMT
Tableau 24 : gestion environnementale de CDMT
Tableau 25 : programme annuelle des projets prioritaires(PIA) 2013 (TCT et CT)
TABLEAU 26 : le coût du PIA
TABLEAU 27 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA
Tableau 28 : - INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION (PAR RAPPORT AU PIA)
Tableau 17 : Priorisation zone Manguier
Tableau 18 : Priorisation zone Rurale
Tableau 19 : Priorisation zone CENTRALE
Tableau 20 : Priorisation zone DJOUNGOLO

Tableau 21 : Priorisation zone PILOTE
Tableau 22 : PRIORISATION DES AXES AU NIVEAU COMMUNAL
Tableau 18 : Esquisse de plan d'utilisation et de gestion des terres de l'espace communal
TABLEAU 20 : coût estimatif du PCD
Tableau 22 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) (MT 2014 – 2017)
TABLEAU23 : coût du CDMT
Tableau 24 : gestion environnementale de CDMT
Tableau 25 : programme annuelle des projets prioritaires(PIA) 2013 (TCT et CT)
TABLEAU 26 : le coût du PIA
TABLEAU 27 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA
Tableau 28 : - INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION (PAR RAPPORT AU PIA)
Tableau 29 : plan de communication sur la mise en œuvre du PCD :

LISTE DES PHOTOS :

1- Maquette de la commune en construction
2- Équipe de l'OAL
3- Lancement du processus

LISTE DES CARTES

1- Département du MFOUNDI
2- Carte de la Commune de Yaoundé 1er

LISTE DES ANNEXES

1- Programme de l'Atelier de Planification
2- Feuille de présence des participants à l'atelier de planification
3- Quelques figures
4- Quelques photos
5- Liste des quartiers
6- Arrêté Communal portant création du COPIL et des autres instances de concertations

RESUME

Le plan Communal Participatif de Développement de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er est un document programme qui définit l'avenir de la Commune dans l'optique de contribuer à la prospérité locale et au bien - être des populations. Pendant tout le processus participatif qui a précédé l'élaboration de ce Plan de développement , les participants ont défini le PCD comme étant une feuille de route ; un cahier de charge d'actions programmées et coordonnées sur une période bien définie et destinée à contribuer au bien - être social et économique des habitants ; un support pour soutenir le développement d'une cohésion sociale visant l'impulsion de la construction des partenariats multiformes nécessaires au développement des communautés locales. Ceci témoigne de l'idée du consensus qu'ont les citoyens de leur propre développement et du degré d'appropriation de cette démarche.

Ayant été conçu dans le cadre d'une concertation âprement menée, mobilisant toutes les couches sociales de la Commune de Yaoundé 1er notamment les habitants, les élus municipaux et les professionnels du développement local, le PCD se positionne ainsi comme un support visant à améliorer la contribution des acteurs locaux ainsi que des habitants à la mise en œuvre du processus de décentralisation prescrit dans la constitution de 1996 dont les mesures d'orientation définies dans la loi N° 762/PJL/AN se fixent pour objectifs principaux de:

- Permettre aux communautés locales de s'impliquer résolument dans la définition et la gestion des affaires prévues à leurs collectivités territoriales décentralisées.
- Faciliter et promouvoir le développement harmonieux des collectivités territoriales décentralisées sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équité inter régionale.
- Conformer le Cameroun aux exigences constitutionnelles et internationales en matière de décentralisation.

Le présent plan de développement communautaire passe en revue un ensemble d'informations sur le contexte local, les projets en cours, les acteurs et leurs rôles dans la mise en œuvre des activités. En outre, il dégage les objectifs de développement, les différents axes d'intervention qui feront l'objet des futurs projets, les partenariats sollicités, la stratégie de mobilisation des ressources, de co–gestion, et de suivi/ évaluation des réalisations.

Pour lutter contre la pauvreté à la base, le gouvernement du Cameroun a opté pour la décentralisation. En effet, ce processus facilite le transfert des responsabilités et les ressources à la base vers les communautés. Ces communautés ont toutefois besoin d'être accompagnée par des structures d'appui. Ces structures aident les acteurs du développement local à mieux planifier leurs actions.

C'est dans ce cadre que la commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er a confié l'élaboration de son Plan Communal de Développement à l'ONG ASSOAL qui est une organisation de la société civile dotée du statut de membre consultatif de l'ECOSOC. Un des objectifs d'ASSOAL est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations des quartiers défavorisés de nos villes et villages à travers l'appui au processus d'élaboration de leurs plans de développement et l'accompagnement à la recherche de financement pour leur mise en œuvre.

En prescrivant l'élaboration de son Plan Communal de Développement, les objectifs assignés à ce plan sont les suivants:

- Permettre la prise en charge du développement par les communautés elles mêmes à la base ;
- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base le plus essentiels ;
- L'amélioration de la gouvernance locale ;

La méthodologie a consisté en la réalisation des diagnostics participatifs niveau des quartiers et au niveau de l'institution communale

Au terme du processus, un comité de suivi et de mise en œuvre du PCD constitué de 15 membres a été mis en place par arrêté municipal N°… (.voir annexe) pour s'assurer du suivi des activités programmées.

Le cout total du plan communal de développement est estimé à 4 058 000 000 FCFA. Le cadre des dépenses, moyen et long terme (CDMT) s'élève à 3 166 500 000 FCFA. Le coût du plan d'investissement annuel 2013(PIA) est de 891 500 000 FCFA.

La commune de Yaoundé 1er est située dans l'Arrondissement de Yaoundé 1er, Département du MFOUNDI, Région du Centre.

Elle est limitée :

- Au Nord par l'arrondissement d'OKOLA
- Au Sud par la Commune de Yaoundé 5
- Au Sud Ouest par la Commune de Yaoundé 2
- A l'EST et au Nord Est par l'arrondissement de SOA

La Commune da Yaoundé 1er fait partie des 07 communes qui constituent le département du MFOUNDI. Le relief est dominé par quelques collines dont le point culminant est le mont YEYE, avec un sol très fertile. Elle est traversée par le fleuve le MFOUNDI auquel le département doit son nom. La végétation est constituée d'arbres fruitiers, elle est fortement dégradée à cause de l'urbanisation galopante. La population de la commune est essentiellement hétéroclite.

Les principaux problèmes que connaissent les populations de cette commune sont :

- Le manque d'eau
- Le manque d'éclairage public qui entraine l'insécurité
- Le système de santé public peu efficace
- L'insuffisance des moyens financiers pour mener des AGR
- Le chômage des jeunes
- Les infrastructures routières dégradées

En ce qui concerne le problème d'eau, en attendant que des gros moyens soient trouvés pour l'extension du réseau CDE, des puits, des forages et l'aménagement des sources naturelles sont prévus dans le plan à court et moyen terme.

Des appuis financiers sont prévus dans le plan de campagne de la commune pour appuyer les groupes pour mener des AGR et résorber ainsi le chômage des jeunes.

En ce qui concerne la mise en œuvre du PCD : Elle relève de la compétence de l'exécutif communal et nécessite des moyens humains, matériels et financiers compte tenu de la diversité, la complexité et la spécificité de certaines actions à mener, il est nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre du plan, d'impliquer tous les acteurs du développement œuvrant dans la commune et d'engager toutes les réformes institutionnelles, managériales, politico-administratives nécessaires à l'amélioration du rendement efficace des agents de la Commune pour un renforcement du partenariat entre la Commune et ses habitants autour de ce plan Communal Participatif.

La communication occupe une place de choix dans la mise en œuvre du plan. Une bonne stratégie de communication interne et externe permettra d'assurer une meilleure participation des acteurs à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs, la mobilisation des ressources nécessaires.

La mobilisation des ressources est nécessaire pour le financement des projets importants, dans le processus de mise en œuvre d'un PCD. A cet effet, la commune doit :

- Renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales ;
- Renforcer la participation des acteurs privés : élites, opérateurs économiques, etc. Pour le financement des activités du plan à travers des dons et legs, les souscriptions volontaires ;
- Saisir les opportunités qu'offre l'ETAT ;

- Renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements :
- Faire recours à la coopération décentralisée. Elle doit identifier d'autres partenaires du Nord et du Sud pour renforcer l'impact de cette coopération décentralisée :
- Mettre en œuvre un processus de communication très actif et attractif des partenaires à s'intéresser aux projets issus du plan.

INTRODUCTION

Le processus de développement local est devenu une référence en matière de bonne pratique de gestion urbaine et de construction d'une citoyenneté active. De nombreuses communautés s'inspirent de plus en plus de ces principes pour mettre en place des mécanismes de développement s'appuyant sur les forces et ressources endogènes, correspondant aux réalités sociales, économiques et culturelles locales. Il ne s'agit en effet pas d'une recette mais d'un processus dynamique en perpétuelle mutation. Toutefois, quelques principes de base peuvent être dégagés.

Le développement participatif local va au-delà du financement ponctuel des projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile. Au contraire, il consiste en une participation accrue, permanente et continue des habitants dans la gestion des collectivités décentralisées.

L'outil le plus indiqué qui permet aux populations et à la commune d'identifier leurs besoins, de planifier, exécuter et évaluer les actions convenues en fonction des ressources disponibles est le plan communal de développement (PCD).

C'est donc pour accompagner les populations et la CAY 1er à élaborer leur plan de développement que l'ONG ASSOAL a été choisie. L'objectif principal de cette planification participative est d'accompagner les populations des quartiers et la CAY 1er dans le processus d'élaboration de leur plan de développement. A cet effet, ASSOAL a appuyé ces populations à l'identification et l'analyse de leurs problèmes/contraintes, puis à la recherche des solutions réaliste et réalisables. Les produits obtenus sont :

- La liste des problème/contraintes ainsi que les atouts et les opportunités issus du diagnostic participatif niveau quartier et niveau espace institution communale ;
- La situation socio-économique de la Foncière ;
- La Trame des problèmes fonciers de la Commune ;
- La priorisation des problèmes majeurs par secteur thématique, quartier, zone administrative et à l'échelle de la Commune ;
- Le comité Communal de concertation (CCC) et le comité de pilotage (CP) ;
- Diagnostic institutionnel communal ;
- Le tableau de programmation ;
- Plan d'investissement annuel de la commune.

CONTEXTE, OBJECTIFS ET DEFINITION THEORIQUE

De la a loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, il ressort que le plan communal de développement PCD est un outil essentiel pour l'organe délibérant dans l'accomplissement de sa mission d'identification et de suivi des initiatives de développement. C'est pour s'arrimer à cette nouvelle donne que la commune de la CAYI s'est engagée à élaborer son PCD.

Conscient du fait que la prise en charge du développement par les communautés ne doit pas se faire de manière anachronique, la commune de CAYI a choisi l'appui technique d'ASSOAL pour l'accompagner dans l'élaboration de son plan communal de développement afin de mettre en exergue les actions prioritaires à entreprendre. Ce document permettra de solliciter auprès des partenaires au développement et les différents bailleurs de fonds, les financements des projets de développement.

OJECTIFS DU PCD

Objectif global : la Commune de Yaoundé 1er a jugé nécessaire de se doter d'un document de référence qui définit la vision de développement dans son espace géographique et qui envisage les actions à entreprendre à court, moyen et long terme.

Objectif spécifiques :
De manière spécifique la commune, avec l'appui de ses partenaires, doit :

- Identifier et planifier les actions à mettre en œuvre pour rendre plus opérationnelle l'institution communale :
- Identifier les actions à entreprendre pour booster les différents secteurs de développement dans l'espace géographique de la commune ;
- Mettre en place un cadre de concertation pluri acteurs pour la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités inscrites dans le document du PCD.
- Mettre en place une stratégie marketing en vue de la vulgarisation du document PCD et de la mobilisation des partenaires techniques et financiers en vue de la réalisation des actions inscrites dans le document du PCD.

STRUCTURE DU DOCUMENT
Le rapport du PCD de la CAY 1er est structuré de la manière suivante :

- Une présentation de la méthodologie utilisée
- Une présentation sommaire de la commune
- Une synthèse des résultats des diagnostics
- Une synthèse tableau du processus de priorisation Communal
- Une planification stratégique
- Une programmation quinquennale, Cadre de Dépense à Court terme et Cadre de Dépense à Moyen Terme.
- Un mécanisme de suivi évaluation
- Un plan de communication sur la mise en œuvre du PCD
- Annexes spécifiques

QUELQUES PRINCIPES DE BASE DU PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT

Le plan de développement local va au-delà du financement ponctuel de projets de développement conçus et mis en œuvre par les organisations de la société civile ou des entreprises locales citoyennes investissant sur le bien-être de leurs clientèles. Il relève d'un certain nombre de principes de base :

Approche globale, intégrée et transversale :
La stratégie de développement Communale se situe dans une approche globale. Elle s'inspire du contexte de décentralisation en cours au Cameroun, du **Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé**, des **Stratégies Sous-sectorielles Ministérielles** et des Cadres de politiques long termes sur lequel le Gouvernement Camerounais s'est engagé, à savoir entre autres : Le **Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun Horizons 2035 (DSCE)** ainsi que de tous les accords et ratifications internationales faites par le Cameroun sur le Droit de l'Homme et son engagement à la réduction des inégalités sociales au sein des communautés défavorisées en lien avec les **Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).** Elle place à cet effet l'habitant au centre des initiatives. Les actions envisagées se positionnement clairement en complémentarité et non en concurrence à l'existant. Le PCD accorde une place capitale aux citoyens par ce qu'ils sont des acteurs clés de la mise en œuvre, du suivi et évaluation des actions de développement au sein du quartier. Il repose sur le principe d'un décloisonnement des secteurs d'activités qui facilitera la construction du partenariat local et la mobilisation des ressources nécessaires à la conduite des opérations.

Approche partenariale :
La mise en œuvre du PCD de Yaoundé 1er mobilisera tous les acteurs présents sur le territoire (secteur public, secteur privé, société civile et les habitants) autour des enjeux du progrès collectif. Il suscitera la mise au point de nouveaux modes de travail, de nouvelles manières de penser et d'agir, teintées de respect mutuel et d'humanisme. L'approche partenariale facilitera la mutualisation des énergies, savoirs et compétences locales et la focalisation des communautés autour des enjeux de progrès communautaire. Elle permettra en outre de produire de nouveaux acteurs pour prendre en charge les problèmes identifiés et même accroître la crédibilité des initiatives promues au niveau local pour enfin faciliter la mobilisation des ressources extérieures nécessaires à la conduite de certaines opérations.

Approche professionnelle :
Le PCD est le fruit d'un processus de concertation local. Il est coproduit par les acteurs, techniciens et habitants de la localité qui s'y reconnaissent totalement en ce sens qu'ils se sont répartis les responsabilités en termes de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des actions de développement de la localité. Il servira également de cadre pour la mobilisation des compétences extérieures qui au cours des interventions assureront des transferts de compétences aux populations locales de sorte qu'ils puissent au fur et à mesure prendre efficacement en main le destin du développement de la localité.

Participation citoyenne et gouvernance locale :
Le processus de planification a permis de coproduire des espaces de dialogue et de concertation locale autour des actions de développement. On distingue des réseaux de développement par pôle, des réseaux par axe thématique, un réseau de développement transversal mobilisant aussi bien les populations locales que les autres acteurs externes intéressés par le développement des quartiers. Les décisions y sont prises de façon démocratique et selon le principe « une personne une voix ».

Des ateliers de concertation ont été organisés et animés à la veille de chaque occasion de décisions concernant le développement du quartier pour recueillir les points de vue des communautés, lesquels sont portés et défendus par leurs délégués au sein desdits espaces. A moyen terme, cette pratique permettra de rompre avec la logique d'assistanat encore portée par certaines communautés et de renforcer une parfaite appropriation du développement local.

Territorialisation :
Bien que le développement local passe par l'implication nécessaire et indispensable des forces vives extérieurs, il devrait être impulsé par les populations du quartier elles mêmes comme cela a été collégialement défini dans le PCD en s'appuyant sur les ressources et potentialités locales.

Cependant, territorialisation s'oppose ici à la logique territorialisme car un appui de compétences externes demeure indispensable pour assurer un réel transfert de compétences et faciliter à moyen terme une appropriation du développement par ses habitants**.** La politique de développement local repose sur l'accompagnement technique et le soutien financier des démarches et projets du PCD, une gestion, un suivi et évaluation impliquant la participation accrue des couches sociales du quartier. Loin d'affaiblir son importance fondamentale dans la gestion communale, le Plan de Développement Communautaire, au contraire :

- Renforce la légitimité de l'élu, dont les actions sont soutenues par un large consensus.
- Améliore l'efficacité de la gestion locale en intégrant les différents projets dans une vision cohérente et planifiée, et en créant les conditions d'un partenariat réel entre les forces vives de la localité.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE

I- METHODOLOGIE

I-1 Préparation de l'ensemble du processus
La démarche méthodologique utilisée pour élaborer le PCD de la CAY 1er a comporté les étapes suivantes :

- Mise en place du COPIL
- La préparation
- Le diagnostic niveau quartiers
- Le diagnostic institutionnel communal
- La planification proprement dite
- La restitution et la validation des résultats
- La capitalisation

- **Mise en place du COPIL** :

En vue de permettre à la commune l'appropriation de tout le processus, il était important de mettre sur pied le comité de pilotage. La décision N°…019/12/CAB/YDE 1er portant création d'un Groupe de Travail pour l'élaboration d'un plan de développement communal est venue confirmer la volonté de l'exécutif de la CAY 1er à s'engager sur la voie de la planification participative des ses activités.

- **La préparation du diagnostic niveau quartier**

Cette préparation s'est déroulée à 2 niveaux :

1ere phase : préparation au niveau d'ASSOAL :
Les facilitateurs endogènes ont été recrutés du 20 au 25 novembre 2012 par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er. Ces planificateurs et facilitateurs endogènes ont été formés au cours de l'atelier du 24 Novembre 2012 dans les bureaux d'ASSOAL sis à Bastos face KINDJO. La formation portait sur la méthode et les outils du diagnostic ainsi que la collecte des données de base dans la commune. Le matériel didactique constitué de : papier kraft, papier conférence, marqueurs, tableaux noirs, cahiers, stylos bics, crayons, gommes, craies ont a été mis à la disposition des planificateurs.

2eme phase : **préparation niveau terrain** :
Des prises de contact d'information et de sensibilisation avec les Autorités Administratives, Municipales, Traditionnelles ont eu lieu du 21 au 23 Novembre 2012 pour élaborer le planning des descentes sur le terrain en vue de réaliser le diagnostic niveau quartier.

- **La préparation niveau DIC**

Cette étape concerne beaucoup plus, la prise de contact avec les agents de la commune, le maire, les adjoints et SG pour présenter les objectifs et les résultats attendus de l'exercice.

- **Le diagnostic participatif**

Un atelier d'un jour a été organisé pour expliquer aux parties prenantes les fiches de collecte des données. Au vue des occupations des uns et des autres. Les fiches ont été laissées pour être remplies et récupérées pus tard. Plusieurs tours ont été nécessaires dans certains quartiers pour entrer en possession des fiches remplies.

- **La préparation niveau DEUC**

Le diagnostic de l'espace urbain communal s'est réalisé après le diagnostic niveau quartier.
Une équipe constituée de 04 membres a mené l'opération.

Au cours de cette rencontre, le guide d'entretien avec les corps de métiers, couches vulnérables et la trame d'enquêtes socio-économiques et environnementales a été mis à la disposition des planificateurs avec des explications nécessaires pour faciliter le remplissage.

1-2 Collecte des informations et traitement des données

Diagnostic niveau quartier
A l'aide d'une fiche de collecte des données, les facilitateurs endogènes avec l'appui de planificateurs ont collecté les données de base. Les planificateurs ont identifié les forces et faiblesses, les contraintes et atouts de la commune.

- Les différents outils déroulés sont : le profil historique, transect, diagramme de VENN, carte de mobilité, SEPO.
- Carte du quartier : elle a été dessinée par les anciens du quartier. Un volontaire a été choisi pour réaliser le tracé sur le papier kraft. Les différentes cartes ont été présentée en plénière pour validation
- Pour matérialiser les mouvements des populations la carte de mobilité indiquant les différentes directions est dessinée. Ces directions indiquent les mouvements des populations vers les lieux de leurs activités.
- L'outil SEPO est utile au moment de la synthèse des éléments du diagnostic tels qu'ils sont ressortis de l'analyse documentaire, du Transect….

Les questions auxquelles il faut répondre sont : quels sont les succès au sein du quartier ? Quels sont les échecs, quelles sont les potentialités et atouts dont on dispose du quartier ? Quels sont les obstacles et contraintes qui empêchent le développement du quartier?
L'interview semi structurée, outil transversal intervint à toutes les étapes de diagnostic.

1**-2-2- Diagnostic niveau espace urbain communal**

La collecte des données s'est faite grâce à la trame d'enquête socio économique et environnementale, des fiches d'entretien avec les corps de métiers et des couches vulnérables ensuite ils ont réalisé le diagnostic au niveau de l'espace urbain et de l'institution communale.

1-2-3 Diagnostic institutionnel communal

Au cours de cette étape, les outils d'animation suivants ont été utilisés :

- Interview semi structurée
- Brainstorming
- Exposés et débats
- Visualisation des idées
- Travaux de groupes
- Tour de table
- Focus group
- Observations directes

Après l'atelier, les différents responsables se sont attelés au remplissage des fiches.

1**-3 Dépouillement, traitement et analyse des données**

Cette étape concerne exclusivement l'équipe d'ASSOAL qui a conduit le diagnostic participatif. Ici, il s'est agi de passer en revue les données obtenues des outils de collecte, des résultats des travaux de groupes, des notes prises lors des entretiens individuels. Une lecture et une analyse des budgets et compte administratif ont été également réalisées. Une triangulation des informations recueillies auprès des différentes sources a été réalisée. En cas de non concordance entre les données recueillies les observations ont été soumises à l'attention des participants pour validation. A la suite de cette activité, les données obtenues ont été passées en revue lors des travaux des groupes.

1-4 Consolidation des données du diagnostic et cartographie

Sous cette rubrique, les atouts, les contraintes et les besoins des quartiers en matière de planification participative que compte la commune ont été regroupés par secteurs et analysés à l'aide des arbres à problèmes et arbres à objectifs. Au total 13 secteurs ont été dénombrés

Pour ce qui est de Diagnostic Institutionnel Communal, la consolidation a consisté à la mise en commun de toutes les données collectées. La présentation et la validation des résultats ont consisté en un exposé par domaine de diagnostic à savoir :

- Les ressources humaines
- Les ressources financières
- Les patrimoines
- La gestion des relations

A la fin de cette étape les axes de renforcement de la commune sont ressortis clairement ainsi que les activités y afférentes.

1-5 MISE EN PLACE DU MECANISME DU COMITE DE SUIVI EVALUATION PARTICIPATIF DU PCD :

La mise en œuvre du PCD relève de la compétence de l'exécutif communal et nécessite des moyens humains, matériels et financiers. Compte tenu de la diversité, la complexité et la spécificité de certaines actions à mener, il est nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre du plan, d'impliquer tous les acteurs du développement œuvrant dans la commune. Dans chaque quartier, le CCC (le comité Communal de concertation) est chargé de la mise en place, du suivi et de l'évaluation des projets locaux. Au niveau communal, le comité communal du suivi et de la mise en œuvre de PCD est chargé du suivi de la réalisation effective des projets retenus dans le plan d'investissement annuel (PIA).

CHAPITRE II : PRESENTATION DE LA COMMUNE

I-1- Localisation de la commune : situation géographique

Créée par décret n°87/1365 du 25 Septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé, création modifiée par le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création des Communes Urbaines et Rurales, la commune d'arrondissement de Yaoundé 1er siège à DJOUNGOLO I, département du Mfoundi, Région du Centre. Elle couvre une superficie de 5552 hectares pour une population évaluée à 281 586 habitants, soit une densité d'environ 507 habitants/Km^2. Les statistiques par sexe évaluent à 141 525 habitants pour le sexe masculin et 140 061 pour le sexe féminin ; ce qui conduit à un rapport de masculinité de 101,05%. Elle est gérée par un conseil municipal de 41 membres, un exécutif communal composé d'un Maire et de quatre adjoints.

La commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er est limitée au Nord par la Commune Rurale d'OKOLA (village LENDOM), au Sud par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5e (ruisseau EKOE-rails), au Sud-ouestpar l' arrondissement de Yaoundé III notamment par la rivière le Mfoundi et le boulevard du 20 MAI)à l'ouest(cf décret n° 87-1365 du 25 septembre 1987) par la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2e (carrefour Warda, nouvelle route Bastos), à l'Est et au Nord-est par la Commune d'Arrondissement de SOA (avec les villages Olembé II et TSINGA VILLAGE).

I-2 DESCRIPTION DU MILIEU BIOPHYSIQUE

II- 2- 1 Le climat

Son climat est de type équatorial. On note une grande saison sèche (Décembre-Mars) interrompue par de rares pluies, une petite saison sèche (Mai-Août) avec quelques pluies orageuses et une grande saison des pluies (Août-Novembre). La température moyenne est de 24°C ; l'écart de température entre le jour et la nuit est parfois importante.

I -2- 2 **Le relief**

Le relief de la CAY 1er est un plateau constitué de bas-fonds marécageux. On note une ceinture de collines appartenant au réseau de collines qui constituent du relief de la ville de Yaoundé avec une altitude moyenne située autour de 750 m.

I -2- 3 La végétation

En dehors de la sortie Nord, la végétation est en voie de disparition compte tenu du rythme d'urbanisation que connaît la ville de Yaoundé. La croissance démographique et la forte pression d'occupation des espaces par les peuples allogènes et autochtones ont favorisé la destruction des îlots de forêts et d'arbustes qui existaient dans cette zone. Il n'existe plus d'espaces réservés aux activités agropastorales en dehors des bas fonds et les versants de la chaine de montagnes qui borde la commune.

Le développement accéléré de la Ville de Yaoundé a une incidence sur le développement de la flore traduit ici par la disparition totale de la forêt naturelle au profit des forêts artificielles constituée essentiellement de quelques arbres fruitiers : manguiers, avocatiers, goyaviers, papayer, etc. Les espèces ligneuses d'origine ayant complètement disparues. Il s'agit notamment d'Acajou, d'Iroko etc.

I-2- 3 Le réseau hydrographique

La CAY 1er est traversée principalement par le fleuve Mfoundi et quelques autres rivières qui inondent pendant la période de crue les zones marécageuses ; ce qui ne manquent pas de causer quelques désagréments aux populations qui habitent ces lieux. Ces marécages servent aussi d'acquis pour des pratiques agricoles : Il s'agit de la culture des légumes verts, du maïs et quelquefois de tomate.

On note également la présence de plusieurs sources naturelles aménagées par endroit et très délabrées par ailleurs qui servent de cadre d'approvisionnement en eau potable pour la majorité de la population des quartiers populaires défavorisés qui vit sous le seuil de la pauvreté.

I-2-4 **Le sol**

La CAY 1er repose sur un socle ancien (gneiss). Cependant ce sont des sols ferralitiques rouges en général, mais qui présentent des variances: sols ferralitiques évolués sur plateaux.

II- CARACTERISTIQUES HUMAINES ET ASSOCIATIVES

II-1 DONNEES DEMOGRAPHIQUES

Selon CAVIE 2002, la population de Yaoundé 1er se situait aux environs de 244264. Aujourd'hui, la population de la CAY 1er est évaluée à plus de 361 000 habitants selon le dernier récemment général des populations réalisé par le BUCREP et sur la base du taux de progression démographique en milieu urbain au Cameroun oscillant entre 10% et 20%. Les populations autochtones s'y sont installées depuis les années 1900. La pyramide des âges a la forme d'un parasol. Les jeunes représentent une couche très importante de la population.

Tableau 1 : évolution de la population

Année	Population	Source
2002	244264	Données étude 2002 CAVIE
2005	281586	Données étude 2005 Recensement général de la population camerounaise BUCREP
2011	361177	Données obtenues par extrapolation sur le taux de progression démographique de la population de Yaoundé 1, le taux de mortalité dans les hôpitaux, les taux de décès constatés sur une période de trois ans entre 2002 et 2005. Taux annuel de croissance urbaine est de 3% sur la ville de Yaoundé selon le rapport du 3ème Recensement Général (RGPH) produit par le BUCREP Cameroun.

Source : CAVIE, BUCREP et analyse étude PCD de Yaoundé 1er.

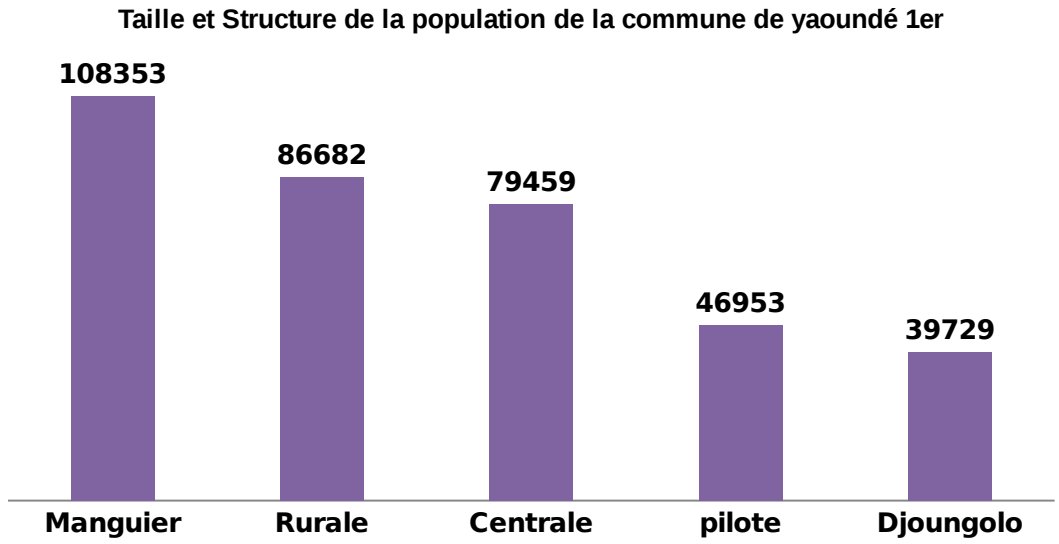

Figure 24 : Taille et structure de la population de la commune de Yaoundé 1er

Sources : BUCREP 2005 et analyse étude PCD de Yaoundé 1er

II-2 Dynamique associative dans la CAY 1er

La vie associative dans les quartiers de la CAY 1er est très prononcée et surtout diversifiée. Près de 56% des populations touchées disent faire partie d'une association. Il s'agit dans la plupart des cas des associations d'entraide mutuelle, de tontines, de groupe d'aide au développement, d'entités d'activités génératrices de revenus, des GIC santé, des comités de vigilance, etc. Des groupements communautaires spécialisés sur le développement des quartiers se font encore rares et quand bien même ils existent, ils évoluent dans la précarité et posent des actions très peu structurées. C'est dans ce deuxième cas que quelques réalisations ont été identifiées dans le cadre des ouvrages d'accès à l'eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement. Ces actions sont généralement portées par des groupes de jeunes et de femmes très dynamiques. Les populations accusent un manque de formation et de connaissances appropriées sur les principes de développement communautaire. Seulement 23% d'entre elles ont déjà pris part à une initiative de développement au sein de la localité. Cependant, 77% d'habitants interrogés sont disposés à soutenir toute initiative visant à doter leur quartier d'un cadre de vie plus décent.

II.3 PROBLEMES MAJEURS ET SPECIFIQUES DE LA COMMUNE

Les principaux problèmes majeurs et spécifiques de la commune se résument comme suit :

- Manque d'eau
- voies de communication dégradées ou non existant à l'intérieur des quartiers
- Électrification des nouveaux quartiers : problèmes de baisse de tension
- Accès difficile aux soins de santé
- Accès difficile à l'enseignement de base (nombre insuffisant d'écoles publiques)
- Accès difficile aux enseignements secondaires et déficit d'enseignants dans le primaire
- Absence des aires de jeux
- Inexistence des lieux de divertissement et de loisir
- Chômage, désœuvrement et sous emploi des jeunes

II.3-1 ACTIVITES RETENUES PAR LA COMMUNE

- Construction des bornes fontaines publiques et aménagement des points d'eau existant
- Entretien périodique des routes communales
- Installation des lampadaires pour les besoins d'éclairage public
- Promotion des activités génératrices de revenues pour résorber le chômage des jeunes (auto emploi)
- Équipement des centres de santé, dotation en produits de traitement et formation du personnel de santé
- Construction des salles de classe, équipement en matériels didactiques et augmentation de l'effectif du personnel enseignants dans le primaire et le secondaire.

II.3.2- LES PRINCIPAUX PRODUITS OBTENUS

Au terme du processus d'élaboration du PCD, les principaux produits obtenus sont :

- 13 cadres logiques des différents secteurs
- Le CDMT pour une période de 05 ans
- Le plan d'investissement Annuel (PIA)
- CSGES mis en place pour le suivi de l'exécution du PCD

II-4 MILIEU HUMAIN

II.4-1 répartition géopolitique

La description administrative des quartiers et village de Yaoundé 1er est précisée par le décret du n° 87-1365 du 25 septembre 1987 et modifié par celui n°92/187 du 1er Septembre 1992 portant création de nouveaux arrondissements. Pour les besoins liés à cette étude, nous allons décomposer la commune de Yaoundé 1er en 05 zones principales :

L'arrondissement de Yaoundé 1er est composé de cinq zones principales :

- La ZONE I (RURALE) qui abrite les quartiers LENDOM, NKOLONDOM, NYOM, OLEMBE, EKOMBITIE, OKOLO (I, II, III)
- La ZONE II(CENTRALE) qui abrite les quartiers OKOLO I, EMANA, ETOUDI, MBALLA (II, III, IV), DRAGAGE
- ZONE III (MANGUIER) qui couvre les quartiers MBALLA (IV, V, VI, VII), TSINGA VILLAGE, NKOLMBONG, NKOLMITAG
- ZONE IV(PILOTE) qui couvre les quartiers DJOUNGOLO (II, III, IV), EKOUDOU BASTOS, MFANDENA
- ZONE V(PILOTE) qui couvre les quartiers DJOUNGOLO I, ETOA MEKI, le Centre Commercial

Cette division a une origine politique et est fonctionnelle depuis 1997.

Selon le 3ème recensement de la population camerounaise réalisée par le BUCREP en 2005 et publié en 2007, le nombre de conseiller municipaux est passé de 30 à 41 suite au recensement de la population qui a porté le nombre de la population de l'Arrondissement à 281 586 habitants.

La superficie est 5552 hectares pour 30 chefferies de 3e degré et un chef de 2e degré. Le relief de la CAY 1er est un grand plateau surmonté par des hautes collines sur lesquelles il est très difficile de pratiquer l'agriculture.

II.4.2- GROUPES ETHNIQUES ET RELATIONS INTER-ETHNIQUES

La population de la commune est essentiellement hétéroclite. De façon globale, on y retrouve : les Etoudi, les Tsinga, les Ba'aba, NDONG, les BAKOKO et autres qui constituent les autochtones tandis que les Eton, les Bamiléké, les Bassas, les Haoussa et les expatriés résidents du quartier diplomatiques Bastos) et une kyrielle d'autres tribus font parties des allogènes. Les populations (Bétis) restent majoritaires. Toutes ces ethnies cohabitent en toute harmonie.

II.4.3- RELIGION

Les religions pratiquées dans la commune sont par ordre d'importance, le Christianisme, l'Islam et l'animisme.

II.5.2.4- MOBILITE DE LA POPULATION

Les populations se déplacent essentiellement vers :

- Les marchés : Central, Etoudi, Messassi, abattoir, Olembé pour les produits de carrière…
- Les administrations publiques et privées…
- Les hôpitaux

II.4-5- REPARTITITION DE LA POPULATION SUIVANT LA DUREE DE VIE AU QUARTIER

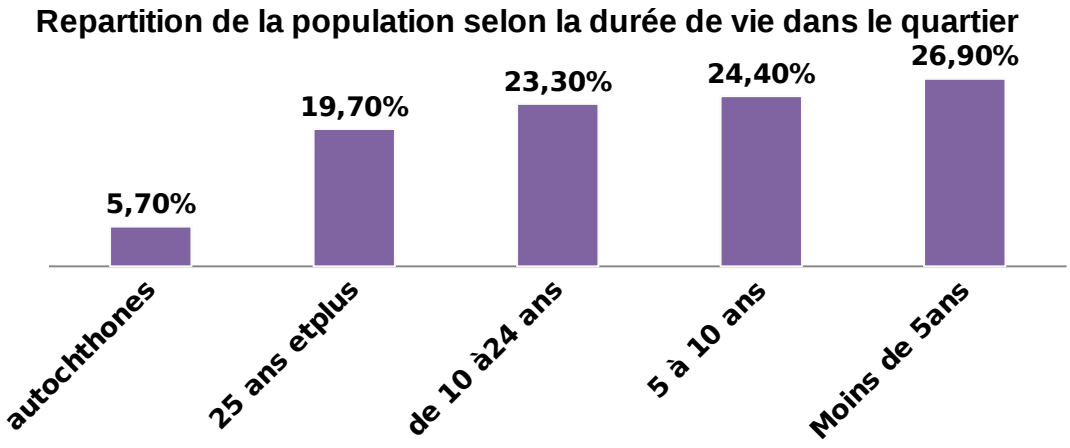

Figure 25 : Répartition de la population enquêtée suivant la durée de vie dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er

II.4.6- CARACTERISTIQUES SOCIO ECONOMIQUE

Taille du ménage

La taille du ménage, comme partout dans la ville de Yaoundé est de 6 âmes en moyenne. Les ménages de Yaoundé se caractérisent par une plus grande représentativité d'un chef de ménage masculin. 67% des ménages ont comme chef un homme contre 33% de chef féminin. Ce deuxième cas s'observe notamment chez les femmes célibataires, les veuves ou divorcés et dans un cas très réduit au sein des familles biparentales où la femme est la seule à disposer d'une source de revenus.

Niveau d'instruction des chefs de ménage

Sur le niveau d'instruction, seulement 1,8% des chefs de ménage n'ont jamais été à l'école ; 17,6% ont arrêté leurs études au primaire ; 55,7% au secondaire et seulement 24,8% ont atteint le niveau supérieur.

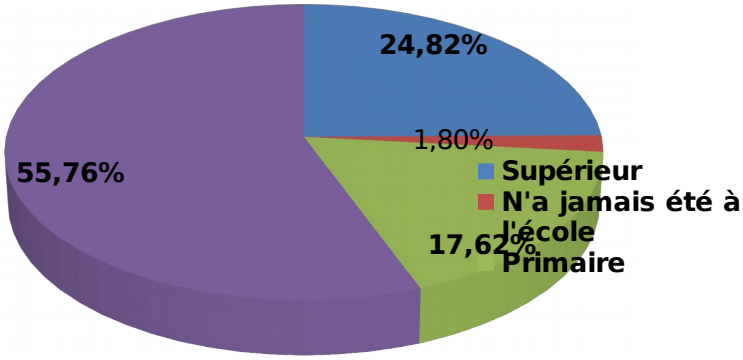

Figure 26 : Niveau d'instruction des chefs de ménage

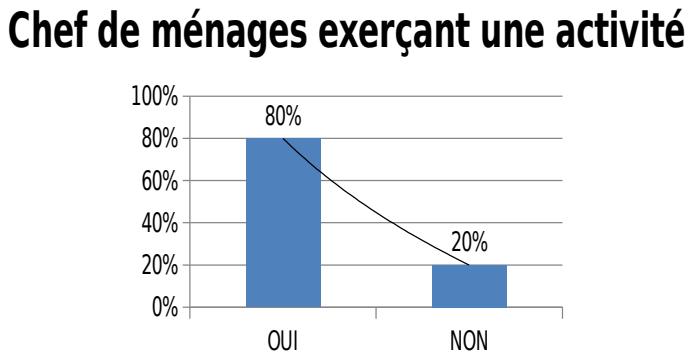

Figure 4 : Type d'activités.

Figure 27 : Type d'activités

80% des chefs de ménage exercent une activité, tandis que 20% restent sans emplois. Seulement 33% des ménages ont la chance de voir les deux représentants de la famille (chef de ménage et conjoint) exercer une activité lucrative.
Le niveau d'instruction a une influence sur la qualité des activités menées par ces derniers. 83% d'entre eux exercent dans les secteurs privés et informels tandis que 13% sont des fonctionnaires de l'administration publique.
Les activités des chefs de ménages sont répertoriées ainsi qu'il suit:

Tableau 3: activités des chefs de ménage et conjoints

Agent commercial	Couture	Gérant de cyber
Agent communal	Cultivateur	Imprimeur
Agent immobilier privé	Débrouillard	Jardinage
Agriculteur	Électricien	Maçon
Artisan	Élevage	Maraîcher
Artiste musicien	Employé du secteur parapublic	Menuisier
Avocat	Enseignant	Missionnaire – Pasteur
Boucher	Entrepreneur	Pair éducateur
Carreleur	Étudiant	Peintre
Charpentier	Employé du secteur privé	Pair-éducateur
Chauffeur de taxi	Ferrailleur Bâtiment	Plombier
Chauffeur de moto	Fonctionnaire	Enseignant vacataire
Commerçant	Forestier	Retraité
Conducteur engin	Gendarme	Technicien
Consultant	Génie Civil	Transporteur

La population active exerce à près de 80% dans le secteur informel dans les domaines d'activités tels que la couture, la coiffure, la menuiserie, la maçonnerie, la cordonnerie, la mécanique, l'agriculture ; le commerce, etc.
La classe ''Fonctionnaires'' représente les agents de la fonction publique, fonctionnaires et contractuels d'administration, agents communaux, elle emploie près de 9% de la population active de la commune. Tandis que les entreprises du secteur privé embauchent près de 11% de la population active.

Niveau de revenu du chef de ménage
Le niveau de revenu est très variable d'un ménage à l'autre, dépendamment du secteur d'activité. 61,1% des chefs de ménages ont un revenu cumulé se situant au maximum à 50 000 FCFA par mois. Tandis que seulement 7,1% des chefs de ménages ont des revenus cumulés dépassant 200 000 FCFA par mois. Cela démontre bien une forte disparité au niveau des revenus des ménages. Enfin, la gente féminine est moins lotie avec des revenus pour 86% de cas se situant au maximum à 50 000 FCFA. Les différents niveaux de revenus sont représentés dans le tableau ci-après.

Tableau 4 : revenus des chefs de ménage

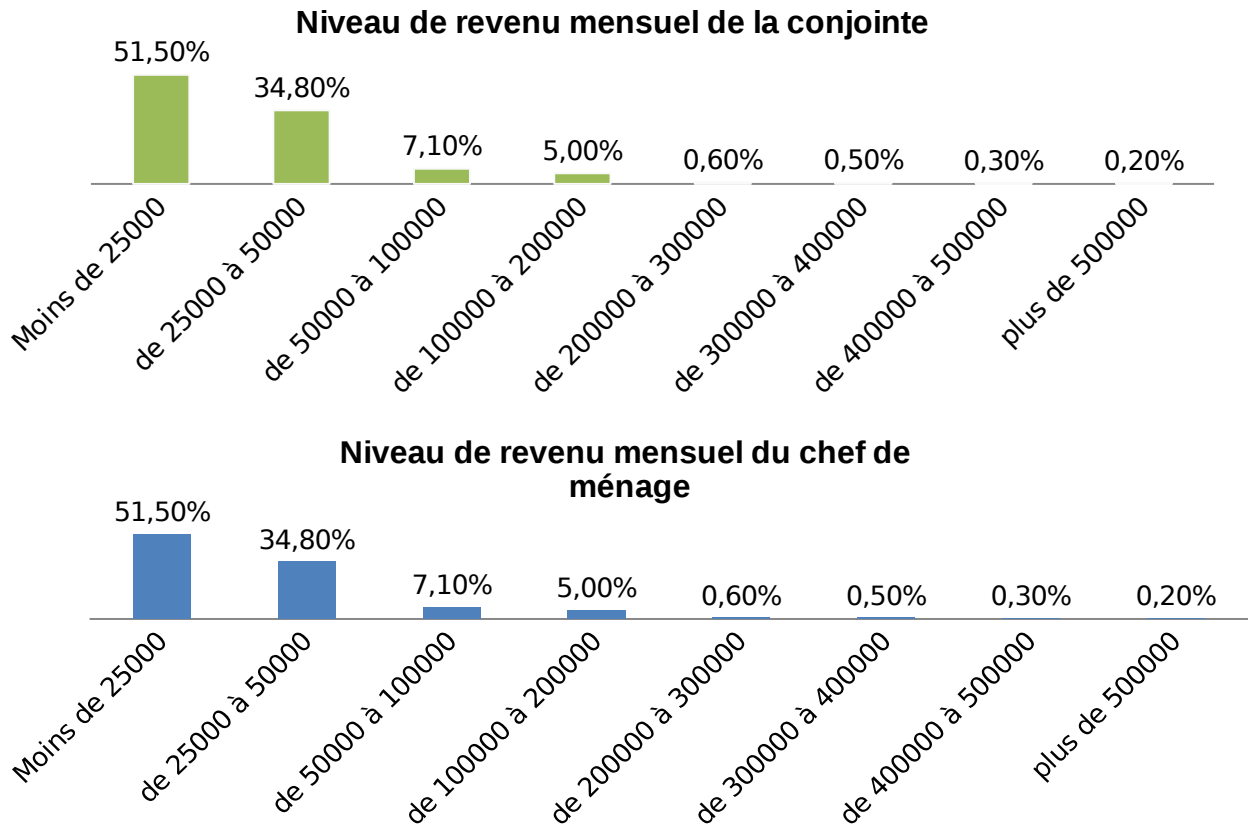

Figure 28 : Niveau de revenu mensuel du chef de famille

II.4.7- HABITAT & TYPOLOGIE

L'habitat dans les quartiers de la CAY 1er se caractérise par des maisons à usage individuel (70%), avec des standings très bas. Le standing étant défini en fonction de l'état du bâtiment, des commodités et également des matériaux de construction. Les habitants font usage des matériaux de construction les plus accessibles. On note ainsi dans une grande majorité des murs en parpaing crépis (78 %), parpaing non crépis (12%), en planche (8%), en terre battue (2%). Des sols en chape lisse (64%) ou non lissé (11%) et parfois en terre simple (10%). Des toitures en tôles ondulées légères (95%), en tôles bac (5%) ; comme plafond (38%) ne dispose d'aucun matériel de couverture.

Typologie de l'habitat

L'habitat dans les quartiers de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er se caractérise généralement par des maisons individuelles (75%) avec des standings très bas. Le standing étant défini en fonction de l'État du bâtiment, des commodités et également des matériaux de constructions. Les habitants font usage des matériaux de construction les plus accessibles pour faciliter leur accès à ces biens de nécessité primordiale. Les tableaux suivants présentent la répartition des standings et la qualité des maisons:

Tableau 5: standing de la maison

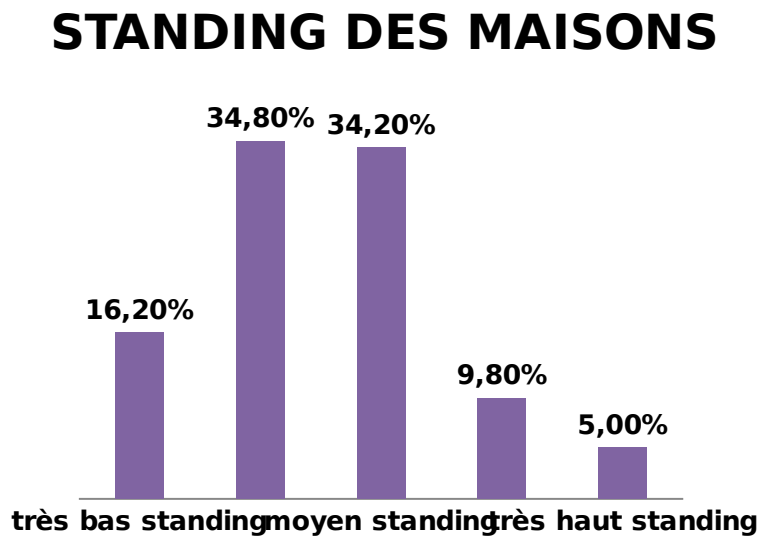

Figure 29 : Standing de la maison

Tableau 6 : Type de mûrs.

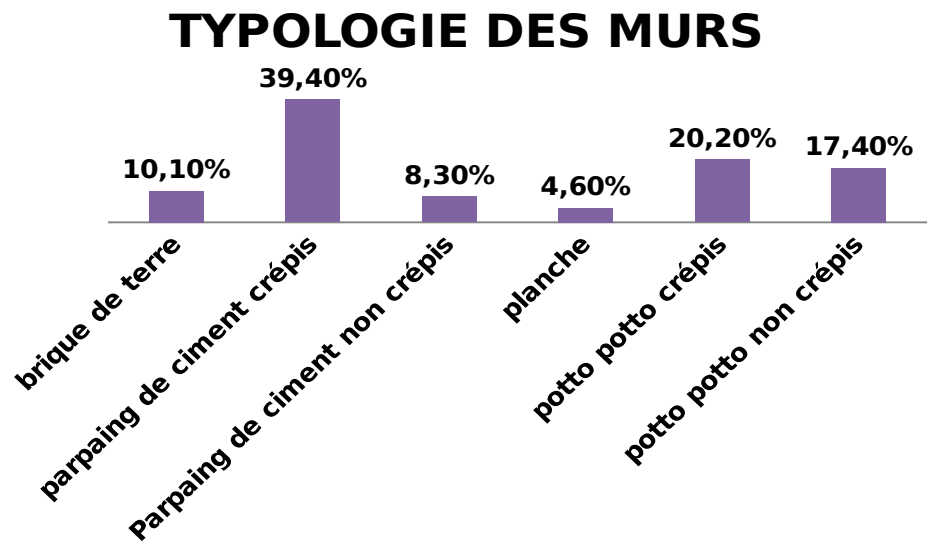

Figure 30 : Typologie des murs

L'intensité des logements construits en briques de terre est plus forte dans la zone rurale et des quartiers comme : LENDOM, NKOLONDOM I, NKOLONDOM II, NKOLONDOM III, TSINGA VILLAGE, NKOLNDOBO, NYOM I, NYOM II, NDJONASSI, OLEMBE I, OLEMBE II, EKOMBITIE.

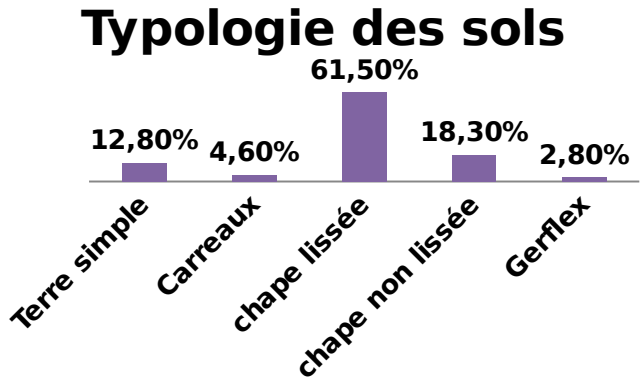

Figure 31 : Typologie des sols

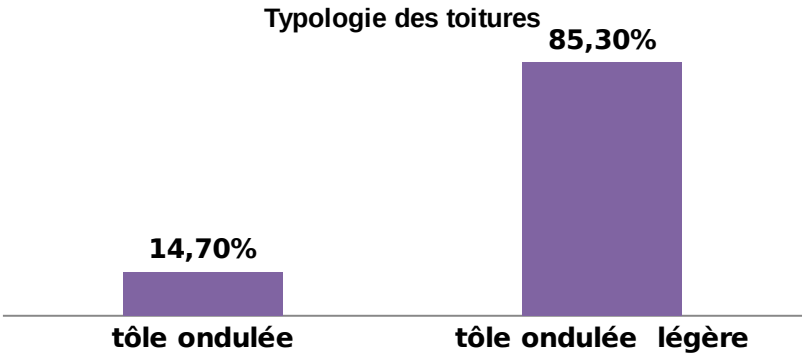

Figure 32 : Typologie des toitures

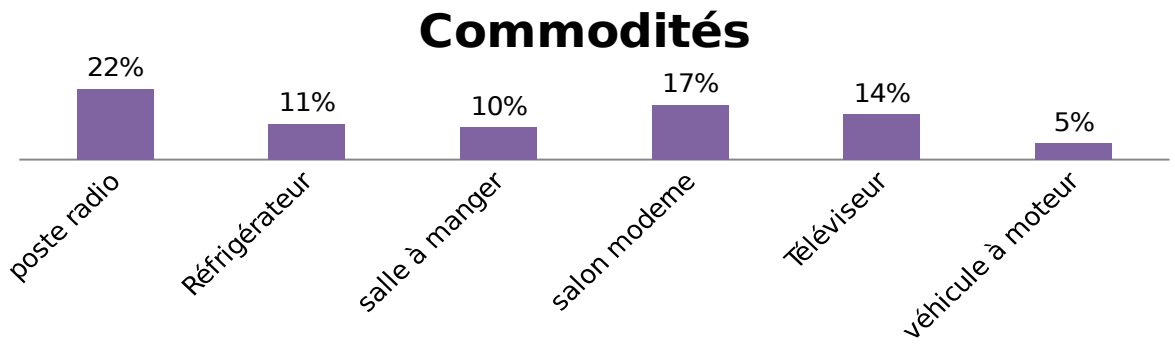

Figure 33 : Commodités

Sources : étude sur la mise place des coopératives d'habitat par ASSOAL

II.4.8- SYSTEME FONCIER DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1er

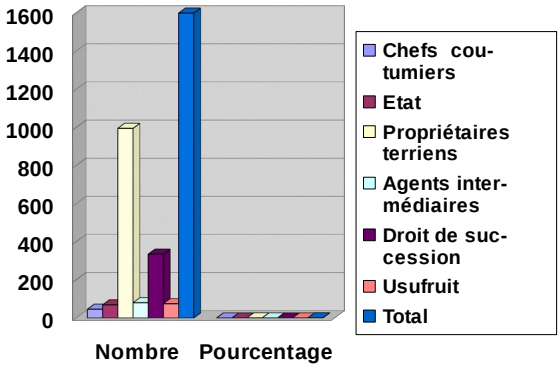

Enquêtés	Nombre	Pourcentage
Propriétaires terriens	335	21%
Chefs coutumiers	46	3%
Droit de succession	995	62%
Chefs coutumiers	46	3%
Agents intermédiaires	80	5%
Usufruit	75	5%
Total	1600	100%

Figure 34 : Voies d'accès à la propriété foncière

Il est aisé de voir que 62 % des ménages ont acquis leurs terrains auprès des propriétaires terriens de droit coutumier constituer en grande partie des autochtones. Cette réalité est fort remarquable dans les quartiers tels qu'ETOA MEKI, EMANA. Dans de nombreux quartiers en zone sémi rurale, cas de NYOM 1 et NYOM 2, la sonnette d'alarme est presque tirée car en effet, les terrains sont presque tous vendus très souvent à des individus uniques et en masse. L'on note des achats à vil prix qui appauvrissent les communautés ex-propriétaires d'au moins 50 hectares de terrains parfois vendu à moins d'un million de Francs CFA à l'hectare.

Ce constat est révélateur d'une autre réalité à savoir que les autochtones détiennent encore le monopole de la distribution des terres dans la capitale et que la relation à la terre à Yaoundé met

incontestablement sur la scène la relation autochtones allogènes avec toute sa charge émotionnelle, mais qui heureusement d'après le résultat de nos enquêtés restent pour l'essentiel pacifique malgré quelques plaintes.

C'est également dire qu'en matière de lotissement, l'impact de l'action du MINDAF, des municipalités, de la MAETUR, de la SIC et d'autres promoteurs immobiliers en matière de distribution des terres est encore mineur malgré des avancées significatives. En ce sens il y a encore de la place pour la promotion et le renforcement des capacités d'action des mutuelles des mal logés et des coopératives d'habitat.

De ce constat il va de soi que le droit moderne n'est pas encore perceptible dans le traitement de la question foncière dans la capitale. De fait, si la vente des terres se fait de gré à gré dans les quartiers par une multitude d'acteurs parfois mal outillés et mal intentionnés qui s'approprient et vendent même jusqu'aux espaces verts au nom de l'autochtonie, on ne peut qu'assister à l'anarchie foncière renforcée par la pauvreté galopante et l'ambition légitime de tout citoyen à accéder au logement qui, du reste fait partie des droits économiques sociaux et culturels.

Bénéficiaires	Nombre	Pourcentage
Titre foncier et ou morcellement	289	18%
Reçu de vente et ou abandon de droit	1088	68%

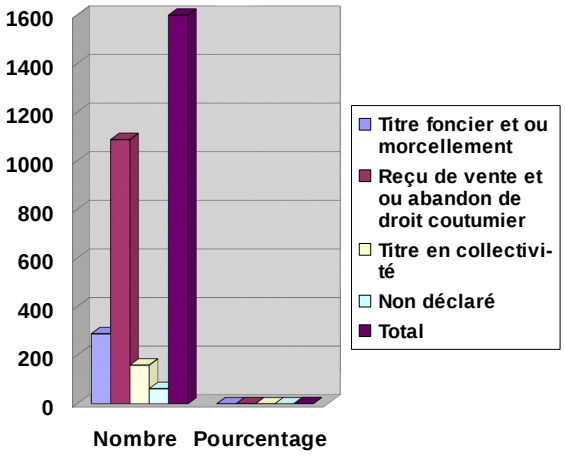

Figure 35 : Documents de propriété

En effet, force est donnée de constater à la lumière des graphiques ci-dessus que le système foncier est très peu réglementé. La plupart des parcelles de terrain se vendent à l'amiable dans une relation ambiguë propriétaires terriens / clients ; autochtones /allogènes. Les coûts de vente varient d'un propriétaire terrien à l'autre et en fonction de l'urgence et de ses besoins financiers. Ignorant l'existence de la mercuriale relative à la vente de terrain en zone semi urbaine et urbaine.

On note en général que le domaine foncier de Yaoundé 1er étudié appartient à des familles et groupes de familles autochtones spécialisés pour la plupart dans les ventes abusives de terrain et de l'escroquerie foncière. Ici, on vend tranquillement des terrains non titrés ; une même parcelle est vendue à plusieurs clients ; les parcelles vendues se rétrécissent au fur et à mesure que le temps

passe au profit du vendeur qui cède les parcelles ainsi rétrécis à d'autres clients qui désormais bouchent toutes les servitudes initiales. La promiscuité s'installe, les conflits voient le jour avec tout son cortège de malheurs. La pratique est courante.
Ainsi, la situation foncière des quartiers de Yaoundé en général et des quartiers que nous avons enquêtés en particulier met en scène deux types d'acteurs principaux : les propriétaires terriens de droit traditionnel ou légal d'une part et d'autre part, les clients communément appelés allogènes.

Bénéficiaires	Nombre	Pourcentage
Détournement de l'héritage	85	5%
Menace de déguerpissement	85	5%
Vente abusive de terrain	462	29%
Modalité d'usage non respecté en cas d'agriculture, d'habitation ou d'exploitation	22	1%
Escroquerie et occupation illégale de terrain	128	8%
Possible accès des chefs traditionnels sur le terrain	40	3%
Conflits autochtones allogènes	146	9%
Difficulté de morcellement	102	6%
Titre foncier mère hypothéqué à la banque	128	8%
Contestation de superficie	402	25%
TOTAL	1600	100%

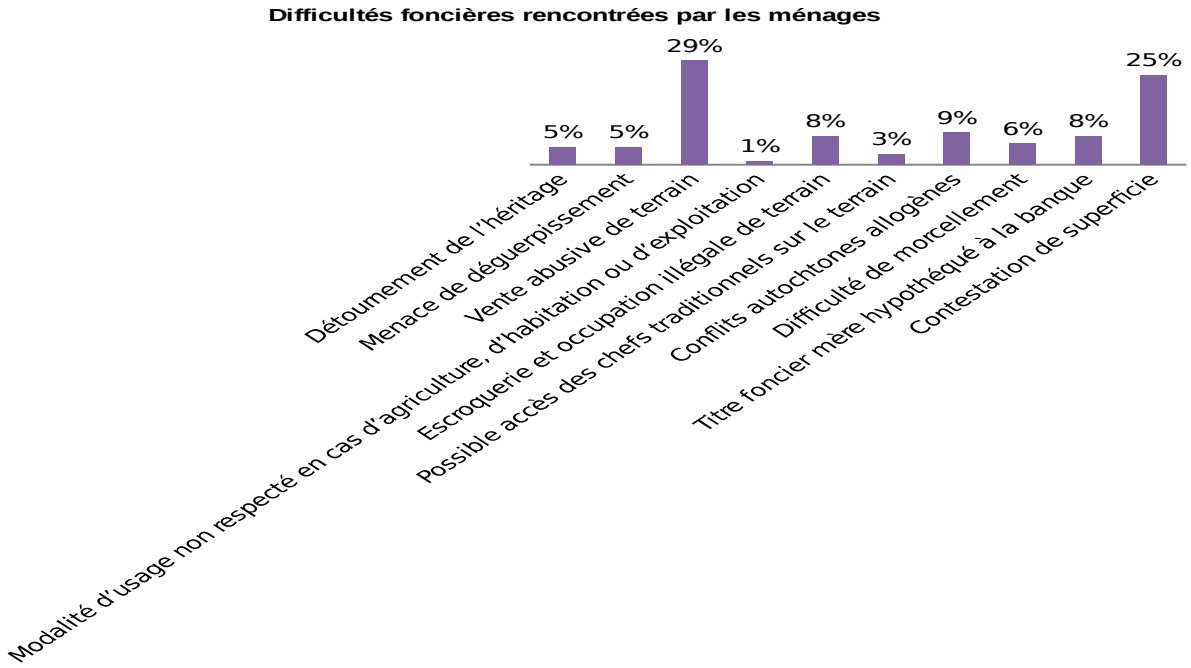

Figure 36 : Difficultés foncières rencontrées par les ménages

Conflits engendrés par ces problèmes
Cycle de répercussions incontrôlé ;
Démembrement familial ;
Perte de ressources financières ;
Problème de casse d'habitation à NTABA, DJOUNGOLO, MBALLA, etc.
Rupture des liens sociaux et/ou familiaux entre les belligérants ;
Suspension de certaines terres de cultures et de pêcherie

Les données ci-dessus montrent combien de fois la situation foncières des ménages est précaire et à la limite tragique. Le paradoxe sur la qualité des problèmes des ménages en matière foncière repose au moins sur trois explications.

Il s'agit en partie des ménages autochtones d'un niveau d'instruction peu élevé et qui, pour l'essentiel du fait qu'ils sont installés sur leurs terres ancestrales pensent ne pouvoir être attaqués par

aucune législation; c'est ce que nous avons appelé *le complexe de l'autochtonie* dont l'optimisme lyrique ne manque pas de contaminer les pseudo propriétaires terriens clients de ces autochtones qui, même après la vente du terrain, gardent toujours, en l'absence de titre foncier ou morcellement une certaine influence sur leurs clients. Seule les veuves et femmes propriétaires terriens se désolidarisent de cette sérénité. Leur inquiétude est palpable à l'évocation de l'actualité qui prête au déguerpissement sans discrimination de préséance ou tribale sur le sol. Cette nébuleuse arrive à semer le doute dans l'esprit même des chefs de ménages autochtones et partant de leurs clients qui se recrutent dans toutes les tribus.

Pour une autre franche de ménages de conditions intellectuelles toutes aussi modestes, la non conscience de la précarité foncière dans laquelle ils sont installés provient de ce que les philosophes nommeraient *ignorance transcendantal*e, à savoir, cette ignorance qui s'ignore et se prend pour savoir. Ici précisément, les propos du héros chrétien revêtent toute leur pertinence : *mon peuple péri faute de connaissance*. C'est autant dire que l'ignorance de la loi foncière est en partie caractéristique de l'habitat anarchique des quartiers urbains défavorisés. En effet, c'est dans une quiétude naïve, sans soucis de l'environnement et de l'entourage, au mépris des règles élémentaires de la législation en vigueur et de la cohabitation pacifique, que des ménages promeuvent un habitat propres à favoriser moins la salubrité que l'insalubrité, la sécurité que l'insécurité, la vie que la mort …

Par ailleurs loin de se revendiquer d'une autochtonie maladive peu soucieuse de la réalité actuelle ou d'être ignorant, une dernière tranche des ménages enquêtés est plutôt résignée sous le poids de la misère ambiante. Ici la sécurisation foncière n'est pas au menu du jour. L'habitat décent n'est pas dans l'ordre des priorités. On accepte stoïquement la précarité et l'indécence de son logement. L'esprit est porté ailleurs, en direction de la recherche d'un emploi qui donnera des moyens susceptibles de se bâtir un toit non pas forcément dans le quartier où ils vivent actuellement, mais dans des quartiers réputés plus chics. Ainsi acceptent-ils leur condition actuelle non pas parce qu'elle semble normale, mais faute de mieux. En attendant il faut palier au plus pressant, aux besoins basiques : manger, boire, se soigner, à la limite, si l'occasion s'y prête se vêtir.

Autant de vécus amènent les propriétaires terriens, autochtones ou non, lettrés ou illettrés, résignés ou non à ne recourir à aucune alternative susceptible d'améliorer leur situation foncière pour des raisons aussi multiples que variés. Le tableau ci-après est à cet effet parlant.

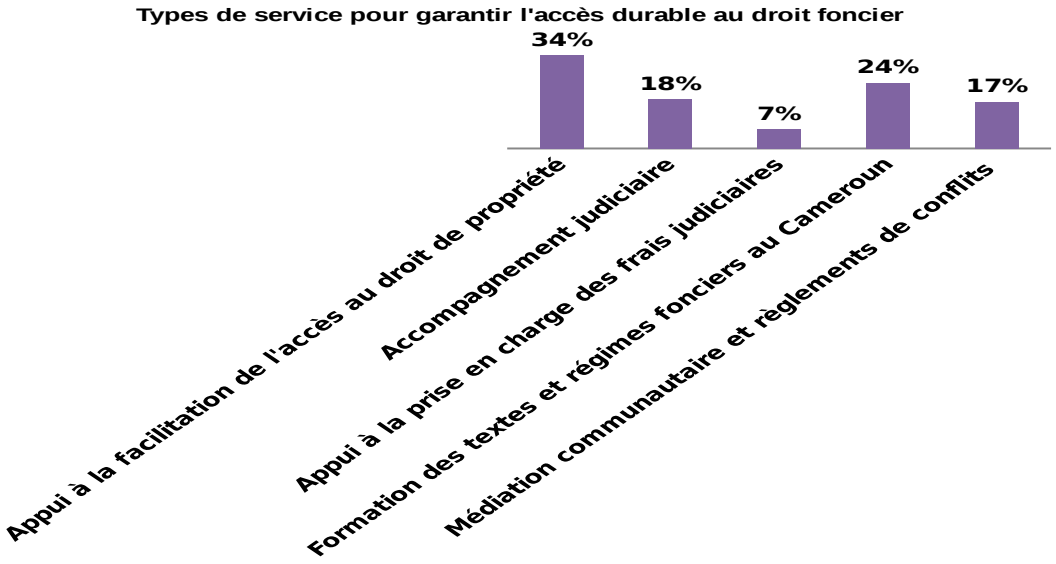

Figure 37 : Types de services pour garantir l'accès durable au droit foncier

II.6 ACCESSIBILITE AUX SERVICES SOCIAUX ET ECONOMIQUES

II.6.1 les voies d'accès

De manière globale, la CAY 1er est reliée au reste de la ville par des axes centraux aménagés. A l'intérieur des quartiers, il existe un réseau routier qui n'est pas très développé et structuré. Les routes

sont majoritairement en terre 95%. Les populations se débrouillent dans certains quartiers pour curer et canaliser les eaux mais se heurtent à l'indisponibilité des ressources financières, matérielles et à l'incivisme des habitants qui occupent anarchiquement les espaces réservés aux voies de communication.

Les routes sont caractérisées par l'absence des rigoles et autres systèmes de canalisation des eaux. L'entretien des pistes disponibles est inexistant. Ceci pose un problème de sous intégration du quartier aux services sociaux de base tels la collecte des déchets, l'assainissement, l'accès à l'eau potable.

Caractéristique des voies d'accès
De façon globale, On a noté que plusieurs travaux de réaménagement de voies bitumées sont en cours dans l'arrondissement de Yaoundé 1er.
En interne, le réseau routier est très peu développé. Il se pose des problèmes d'entretien, d'inexistence de ponts et ponceaux de franchissement, d'absence de rigoles et autres systèmes de canalisation des eaux, d'entretien des pistes disponibles, etc.
Ainsi, il est très difficile voire impossible à certaines personnes d'accéder chez eux en voiture; le moyen de locomotion le plus utilisé est la moto taxi. La marche à pied est parfois indispensable. Ceci pose un problème de sous intégration des quartiers périphériques aux services sociaux de base tels la collecte des déchets, l'assainissement, l'accès à l'eau potable, etc.

Sur l'accessibilité, 62% des maisons sont desservies par une route; plus de 38% des domiciles ne sont accessibles qu'à pieds; en moto ou à l'aide des pousse-pousse. La distance séparant les habitations de l'axe principal bitumé du quartier est très variable; les plus proche se situant à moins de 20m et les plus éloignés à près de 9 kilomètres. Près de 25% des habitations se situent à plus de 500 m de la voie bitumée.

Tableau 14: Types de voies d'accès

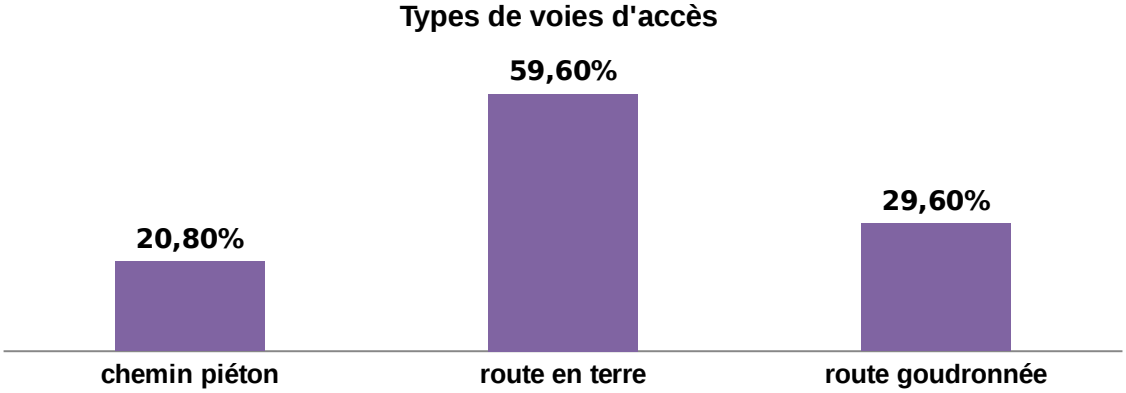

Figure 38 : Types de voies d'accès

II.6.2 électrification et eau potable

L'électrification : Le réseau d'électrification AES-SONEL existe dans les quartiers, mais l'accès à l'énergie électrique reste difficile pour les populations qui font face aux coupures régulières de courant, aux baisses permanentes de tension, aux vols de courant et de compteurs, et aux difficultés de branchement pour certains.
Les besoins des populations se traduisent ainsi en terme d'extension du réseau AES-SONEL avec la pose d'une quinzaine de transformateurs aptes à ravitailler tous les ménages en quantité suffisante et d'éclairage des principales voies par la pose de lampadaires.

Accès à l'eau potable :
L'eau utilisée dans les ménages de Yaoundé 1er provient de plusieurs sources de ravitaillement. Ce ravitaillement est fonction des capacités et des équipements dont disposent les ménages. Ces sources sont :

- CAMWETER /CDE 13%

- Les puits 68%
- Les sources 10%
- Les forages 9%

De ce fait plus de 87% de ménages utilisent une eau autre que celle de la CDE. Ces eaux proviennent des puits, sources et forages construits ou aménagés çà et là dans les quartiers, et qui demeurent insuffisants pour satisfaire les besoins de ses populations. Les populations sont obligées de se déplacer sur des distances considérables (Distance pouvant parfois excéder 1000m) pour se ravitailler en eau potable.

Bon nombre de populations consomment l'eau issue des sources naturelles et puits, pollués et sans entretien ; avec tout ce que cela comporte comme risques de contamination. Ceci justifie la forte prévalence des maladies hydriques telles que la fièvre typhoïde, dysenterie, amibes, levures helminthiase, les maladies diarrhéiques, particulièrement dans les quartiers de la zone rurale, zone Centrale et zone Manguier, etc. En somme, les problèmes d'accès à l'eau potable tant en qualité qu'en quantité sont énormes et se posent encore avec beaucoup d'acuité.

L'accès à l'assainissement :

L'enclavement des quartiers limite essentiellement l'accès de certains secteurs aux services d'hygiènes et de salubrité publique. Une proportion de 40% a accès à un bac à ordure pour le déversement de leurs déchets à l'échelle de la commune, mais la difficulté pour ces ménages réside sur l'éloignement de ces bacs de leurs habitations, distance excédant un kilomètre dans certains cas.

La société HYSACAM sillonne prioritairement la zone centrale, zone pilote tandis que les trois autres zones intégrant la zone manguier sont à peine couvertes une fois la semaine. Raisons pour lesquelles, nous notons la présence de grandes immondices ; de tas d'ordures parfois vieux de dix ans. En interne, il n'existe presque pas d'initiatives citoyennes structurées comme c'est le cas dans certains quartiers de certaines communes, capables de prendre en charge les problèmes d'accès des populations aux services d'assainissement.

Par conséquent, les déchets sont rejetés dans les rigoles, fossés, champs, etc. ceci est quelque peu le fait de la responsabilité de la pollution des nappes phréatiques en zones marécageuses et responsable de la prolifération de certaines maladies et des inondations. Une proportion de 32% de ménages ne dispose pas de fosse septique dans leurs habitations.
Les problèmes d'assainissement sont liés à l'incivisme des populations (évacuation des déchets solides et liquides du ménage). En somme, les problèmes d'accès à l'eau potable tant en qualité et en qualité sont le fait de l'insuffisance des bacs à ordures et de l'enclavement de certains secteurs du quartier.

II.4.9 santé

Les infrastructures sanitaires : L'accès des populations aux services de santé est très difficile malgré l'existence des structures publiques. La commune dispose d'un hôpital de référence spécialisé (Hôpital Jamot), d'un Centre Médical d'Arrondissement, d'un dispensaire et d'une multitude de cliniques et petits centres de santé privés qui offrent des soins de santé primaires aux populations. L'accès à d'autres catégories de soins se fait dans d'autres structures sanitaires de référence de la ville : Hôpital Central, CHU, Hôpital militaire, etc.). L'on dénombre un peu plus d'une dizaine de pharmacies.

Les problèmes de santé se posent encore en termes d'accès aux soins qualitatifs et quantitatifs. Ainsi on note un taux élevé de pratique d'automédication, de consommation de médicaments de rue, une inexistence de dispositifs de solidarité et de financement communautaire de soins, un distancement des structures spécialisées de soins, un fort recours aux charlatans, etc. Ceci justifie le taux encore élevé de mortalité et de morbidité.

II.4.10 éducation

Près de 80% des enfants des familles fréquentent les écoles de l'arrondissement, 20% ont leurs établissements scolaires hors de la Commune.

Ces infrastructures demeurent insuffisantes au regard de la demande croissante. A cela s'ajoute le phénomène d'urbanisation de plus en plus poussée, les besoins sont encore considérables. On note un problème de distancement de certains ménages des sites de ces établissements. L'insuffisance d'enseignants dans les établissements scolaires et la faible motivation du personnel enseignant constituent un facteur essentiel de la sous scolarisation observée dans certains quartiers.

Les besoins d'éducation, d'encadrement et d'insertion socio économique se posent pour bon nombre de jeunes déscolarisés. Les risques d'exclusion sociale deviennent de plus en plus prédominants avec l'accentuation de la crise économique et concernent généralement :

- Des jeunes filles mères (victimes des conséquences de l'activité sexuelle précoce et dont le niveau de revenus des parents ne permet pas la poursuite de leur encadrement, elles ont à leur charge des enfants à éduquer sans sources de revenus. Ainsi les risques d'exclusion pour leurs jeunes progénitures sont également inévitables)

- Des jeunes garçons (déperdus scolaires, sans emplois de famille très pauvres) abandonnés ou non par les parents qui éprouvent des difficultés à accéder aux circuits de formation et d'insertion. Ils évoluent généralement vers des comportements très peu sociables et peuvent à l'avenir (si rien n'est fait) constituer une entorse au développement intégral de la communauté.
- Des jeunes Veuves avec enfants à charge sans revenus.

On note une absence de structures spécialisées dans l'encadrement et l'insertion de cette catégorie de personnes vulnérables.
Les populations dans leur ensemble ont besoin d'encadrement et d'éducation notamment en ce qui concerne le développement communautaire et la participation citoyenne.

II.6.5 Ordre de préférence pour la mobilisation des contributions auprès des habitants dans le cadre des projets sociaux cofinancés.

Pour les populations prêtes à contribuer, les personnes physiques ou morales ci-après ont été choisies par ordre d'importance pour la collecte des contributions :

pas de préférence (37%) ;	comité (1,6%) ;
chef de quartier ou de bloc (18,7%)	entreprise privée (0,5%) ;
ONG (18,1%) ;	Entreprise privée et chef de quartier (0,5%) ;
association de développement (14,5) ;	Ne contribuent pas (10,90%) ;
agents communaux (2,1%)	

CHAPITRE III : PROFIL DE GOUVERNANCE

I.1 Ressources humaines (état du personnel 2013)

REGION DU CENTRE										
DEPARTEMENT DU MFOUNDI			RECAPITULATIF DE L'ETAT DU PERSONNEL							
COMMUNE DE YAOUNDE 1ER					EXERCICE 2013					
SERVICES	EFFECTIF	EFFECTIF PAR CATEGORIE			EFFECTIF PAR SEXE		TOTAL	ELEMENT DE SALAIRE		
		CADRE SUP		DECIS	MASCULIN	FEMININ		BASE	IND	SAL BRUT
RECETTE	39	0	8	31	20	19	39	2987908	1057934	4045842
CETIC	22	1	8	11	2	20	22	2 516 329	554 057	3 070 386
TECHNIQ	21	1	0	19	21	0	21	1 519 013	336 671	1 855 884
C MAIRE	12	1	0	11	11	1	12	833 186	455 251	1 288 537
E.CIVIL	8	1	2	5	2	6	8	643 485	251 480	894 965
HYG.ET ENV	11	0	5	6	10	1	11	638 427	299 163	937 590
AD.GEN.PER	9	1	4	4	5	4	9	945 131	509 132	1 454 263
ASSIETTE	6	1	4	2	0	6	6	746 640	335 781	1 082 421
FINANC.	4	0	1	3	0	4	4	484 346	207 237	691 583
SEC. GE.	6	4	0	2	6	0	6	964 217	412 668	1 376 885
AFF. SOC.	2	0	1	1	0	2	2	186 146	153 205	339 351
COMM.	1	1	0	0	1	0	1	192 831	116 066	308 897
TEMPORAIRE	52				35	17	52	1 917 756		1 917 756
	193	**11**	**33**	**95**	**113**	**80**	**193**	**14 575 415**	**4 688 645**	**19 264 060**

En général, la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er dispose d'un effectif de 193 membres mobilisés pour le compte de l'année 2013 dont 80 femmes et 113 hommes.

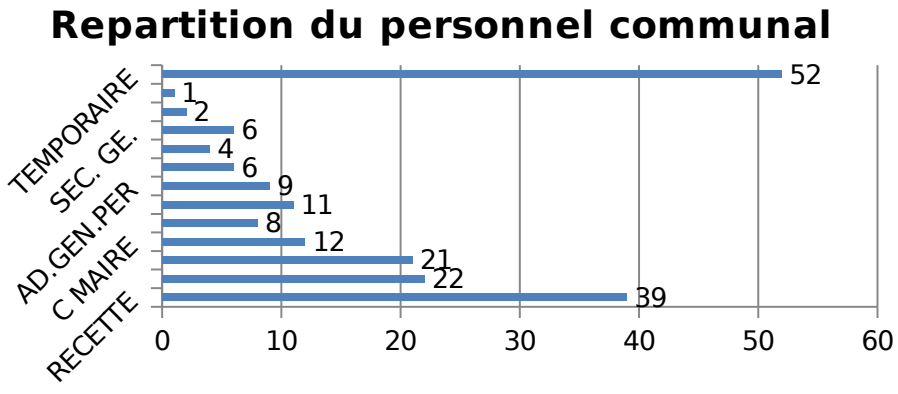

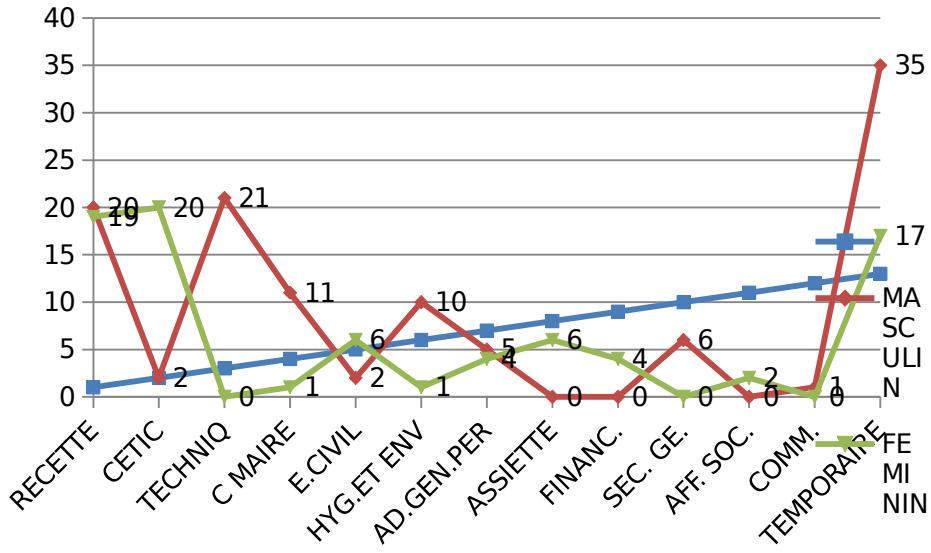

Figure 39 : Répartition du personnel communal

I.2 Politique locale

Sur le plan politique, la commune se démarque par la présence de plusieurs partis politiques qui mobilisent les citoyens tels que : le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) ; l'UNDP (Union National pour la Démocratie et le Progrès) ; le SDF (Social Democratic Front) ; l'UDC (Union Démocratique du Cameroun) ; l'UPC (Union des Populations du Cameroun) et bien d'autres représentés par des sections et des sous sections qui cohabitent sans problème.

Les élections du 22 juillet 2007 ont porté à la tête de la CAY I un exécutif entièrement aux couleurs du RDPC. ANDZE ANDZEÉmile est Maire et il est secondé par 4 adjoints.
Le Conseil Municipal est l'organe délibérant de la commune. Il se réunit au moins deux fois par an pourvoter le compte administratif et le budget, il vote également des délibérations qui permettent à l'exécutif de gérerau quotidien les affaires de la Mairie. Il est composé de 41 conseillers élus au suffrage universel direct, il est présidé par le Maire. Le budget élaboré est transmis à chaque commission qui se mobilise pour sa lecture et son amendement avant le conseil, si bien que lors du conseil, ceux-ci se reconnaissent en ce budget.
Pendant le vote du budget, la société civile, les opérateurs économiques et les populations peuvent assister aux débats, mais ne peuvent pas intervenir. Les plans de campagne sont élaborés par la Mairie, indépendamment des services de l'État. Mais le plan de campagne, annuel, doit être approuvé par la tutelle avant le début de l'exécution comme l'ensemble des délibérations.

I. 3 Situation Sociale

Plusieurs religions sont installées dans la commune urbaine d'arrondissement de Yaoundé 1er. On trouve principalement le christianisme, l'islam, les nouvelles églises dites réveillées et parmi les habitants nous retrouvons aussi des animistes.

Au-delà de la religion, la dynamique sociale de Yaoundé I se caractérise par les mouvements et regroupements sociaux. Ce qui traduit une capacité de mobilisation réelle et une volonté d'entreprendre sans nul autre pareil. Beaucoup d'organisations de la société civile y ont élu leur siège. Ces ONG, Associations et GIC interviennent dans des domaines aussi variés que divers : la bonne gouvernance, l'hygiène et salubrité, Assainissement et éducation environnementale, La promotion de la psychologie scolaire, La promotion de la santé pour tous, la formation en TIC, la formation aux langues étrangères, l'appui à l'accès des populations à l'eau potable, lutte contre la pauvreté et l'insertion socio – économique des jeunes, l'art, la culture et le tourisme, etc.

I. 4 Situation économique

La commune de Yaoundé I reste tributaire, comme toutes les autres mairies du Cameroun des financements de l'État par le truchement des ministères qui apportent leur appui technique, des épargnes privées à travers des banques et les établissements de micro finance.

Cette commune a une forte capacité au niveau de l'économie avec ses différents marchés(le marché central, marché d'Elig-Edzoa, Etoudi, abattoir). des grandes structures commerciales sont présentes: des hôtels de luxe, des quincailleries, des boulangeries, des établissements de micro, une gare voyageur, des cabinets d'avocats et notaires, des compagnies d'assurance, des pharmacies, des officines de ventes de pièces détachées, des Garages, des multi nationales tels que le PMUC, orange Cameroun, MTN, etc. sont présentes dans la CAY I. Auprès de ces structures formelles, le commerce informel persiste malgré le combat que mène la Communauté Urbaine de Yaoundé.

I. 5 Sur le plan culturel

Sur le plan culturel, Yaoundé I regroupe une mosaïque d'ethnies à l'image du Cameroun et d'étrangers qui y vivent en parfaite harmonie. Nous retrouvons les Ewondo ; des Etons ; des Bulu ; des Bamiléké ; des Bassa ; des foulbé ; des Maka ; des Sawa ; etc. Et comme expatriés nous avons des Nigérians ; des Guinéens ; des Maliens ; des Espagnols et bien d'autres.

I. 6 Description du dispositif de gouvernance

Mécanisme de programmation et de gestion budgétaire

a.1) Plan de campagne

Le plan de campagne est un document qui permet à la mairie de programmer ses activités pour un exercice .Cet outil de travail, avant qu'il ne soit exécutoire, doit être validé au conseil municipal ; puis la tutelle est chargée de l'approuver.

a.2) Plan de développement local

Le plan de développement local est un outil stratégique de programmation à moyen et à long terme. Il est un tableau de bord auquel doit se référer toute personne intervenant dans le cadre des activités de la mairie. La présente étude est faitedans le but d'élaborer ce document.

a.3) Projection financière générale

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	0%	100%	17
Entreprises	0%	100%	5
Ménages	0%	100%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

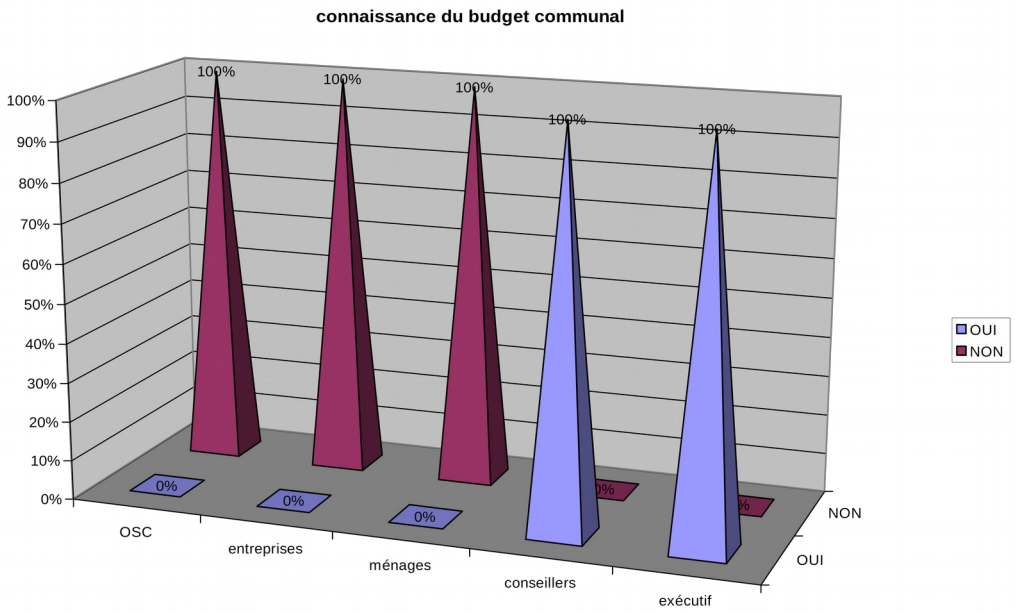

Figure 40 : Existence des espaces de participation

Le budget communal de la mairie de Yaoundé I s'équilibre en recettes et dépenses à 1 289 000 000 (UN MILLIARD DEUX CENT QUATRE VINGT DIX MILLIONS) francs CFA pour l'exercice 2013.

a.4) Répartition budgétaire

Le budget de l'exercice 2013 consacre 462 000 000 F CFA au titre des dépenses d'équipement et d'investissement. Les services sociaux de base s'en sortent avec moins de 100 millions.

Mécanisme de participation

b.1) Espaces de participation

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	23,53%	76,47%	17
Entreprises	20%	80%	5
Ménages	17,65%	82,35%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

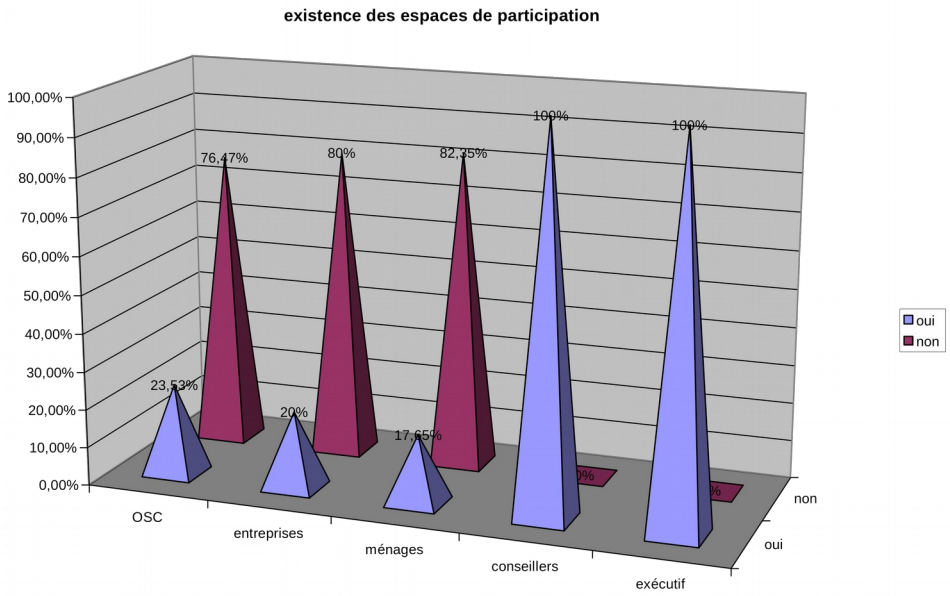

Figure 41 : Existence des espaces de concertation

Les espaces de participation formels dans la commune d'arrondissement de Yaoundé I seront crées dans le cadre du budget Participatif pour lequel la commune s'est engagée à partir de l'exercice 2013. Les entreprises, les OSC et les ménages pourront ainsi prendre une part active dans l'élaboration du budget de la commune à travers des consultations populaires dans les forums de quartier et plus tard à travers leur représentant à l'Assemblée Communale des délégués de quartier.

b.2) Espaces de concertation

Il va s'agir des cadres où des personnes se rencontrent pour se concerter, projeter et proposer des solutions à leurs propres problèmes. Ces espaces sont :

- Les CADEL
- L'Assemblée Communale des Délégués de quartier pour le Budget Participatif
- Le bureau d'appui au développement local
-La Coordination Communale pour le suivi du PDC
- le conseil municipal

A la question de mesurer la connaissance des acteurs de l'existence de ces espaces, voici les réponses obtenues :

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	23,53%	76,47%	17
entreprises	40%	60%	5
Ménages	11,75%	88,25%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

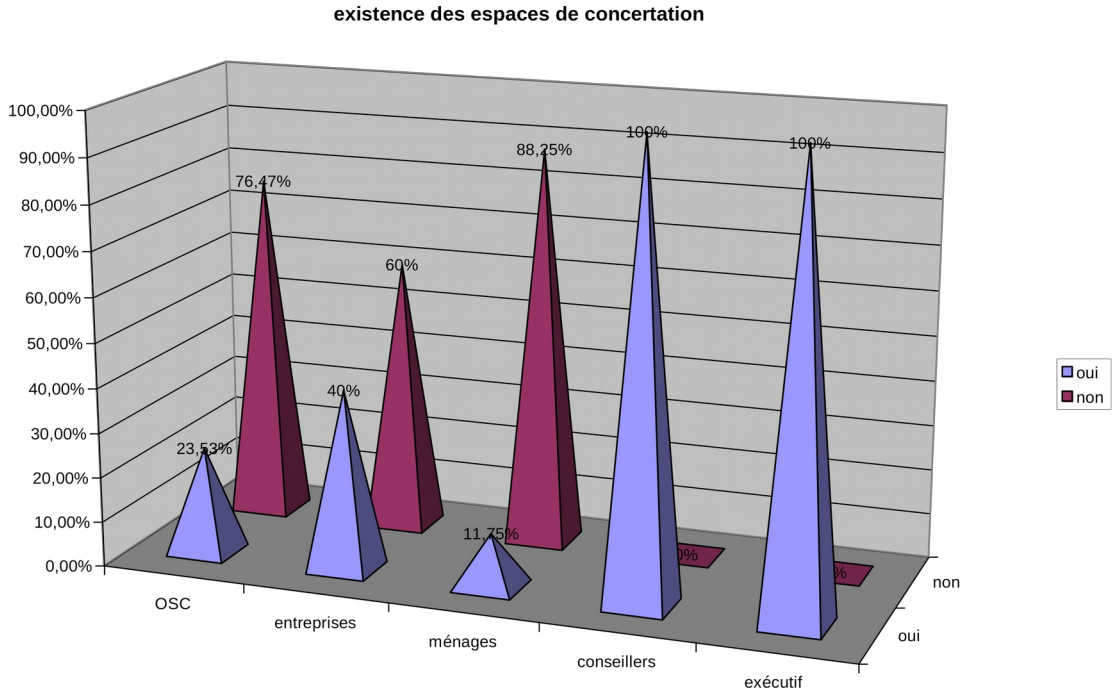

Figure 42 : Accès à l'information

Partant de ce diagramme nous pouvons dire que les espaces de concertation sont très peu connus des acteurs. Ces espaces de concertation ne sont pas structurés et se limitent souvent aux rencontres entre quelques conseillers et leur population ou aux rencontres informelles entre les élus et les organisations sociales.

b.3) Outil de Communication

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	35,29%	64,71%	17
entreprises	40%	60%	5
Ménages	29,41%	70,59%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

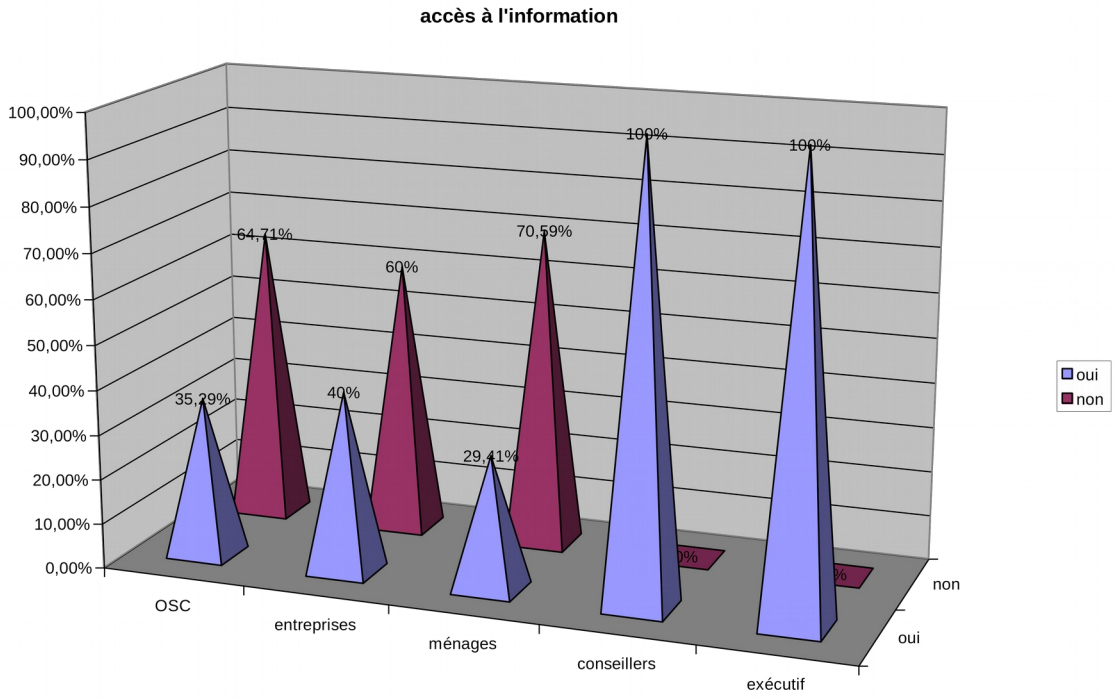

Figure 43 : Connaissance de la gestion du partenariat

La communication est un outil en même temps d'information, de formation et de mobilisation. Pour ce faire, la commune emploie quelques méthodes de communication citées il s'agit :des intermédiaires ; des affiches ; des communiqués radios ; etc. Mais d'après le graphique, la perception qu'ont les acteurs de la commune sur la transmission de l'information est faible.

b.4) Règles et condition de la participation

Au conseil municipal, la population peut prendre part mais n'a pas le droit de prendre la parole. Pour les réunions chez les chefs de quartiers, il n'y a pas de condition rigide si ce n'est l'appartenance au quartier, l'engouement au développement du quartier et des contributions.

Système de gestion

c.1) Outil de gestion des partenariats

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	17,65%	82,35%	17
entreprises	20%	80%	5
Ménages	20,59%	79,41%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

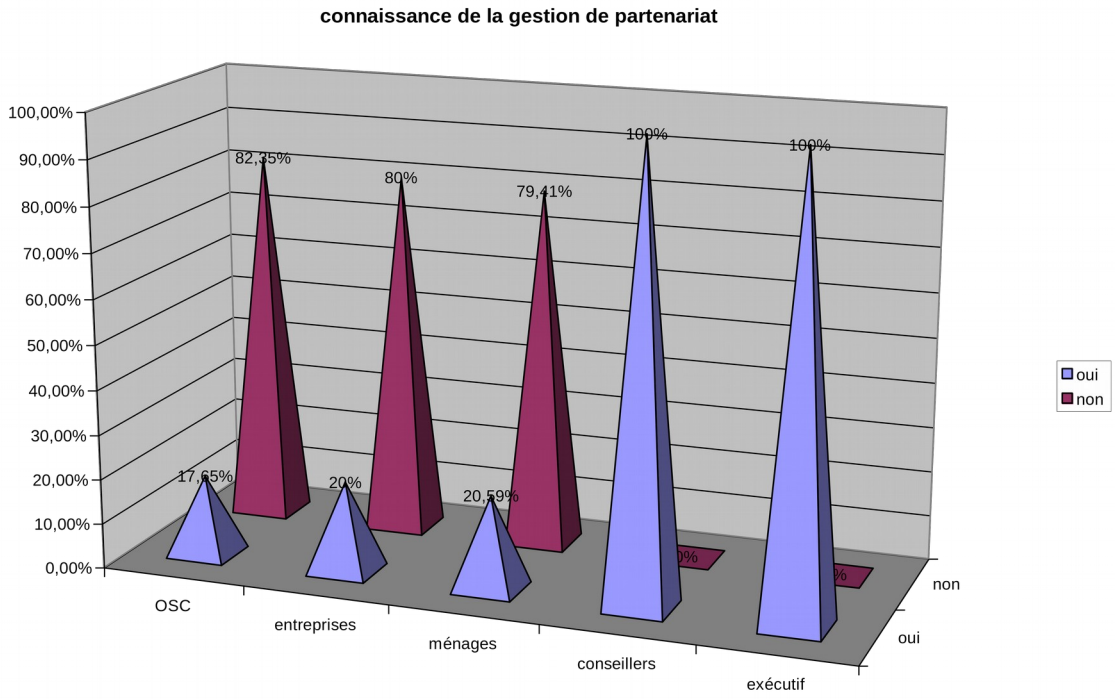

Figure 44 : Connaissance de la gestion des marchés

La mairie de Yaoundé I entretient des partenariats avec plusieurs types d'acteurs : les Organisations de la société civile ; des personnes physiques ; des opérateurs économiques, d'autres mairies etc. pour formaliser ses relations avec ses partenaires, la mairie utilise des conventions de partenariat qui peuvent être des contrats ou des accords de partenariat.

c.2) Outil de gestion des marchés

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	0%	100%	17
entreprises	0%	100%	5
Ménages	0%	100%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

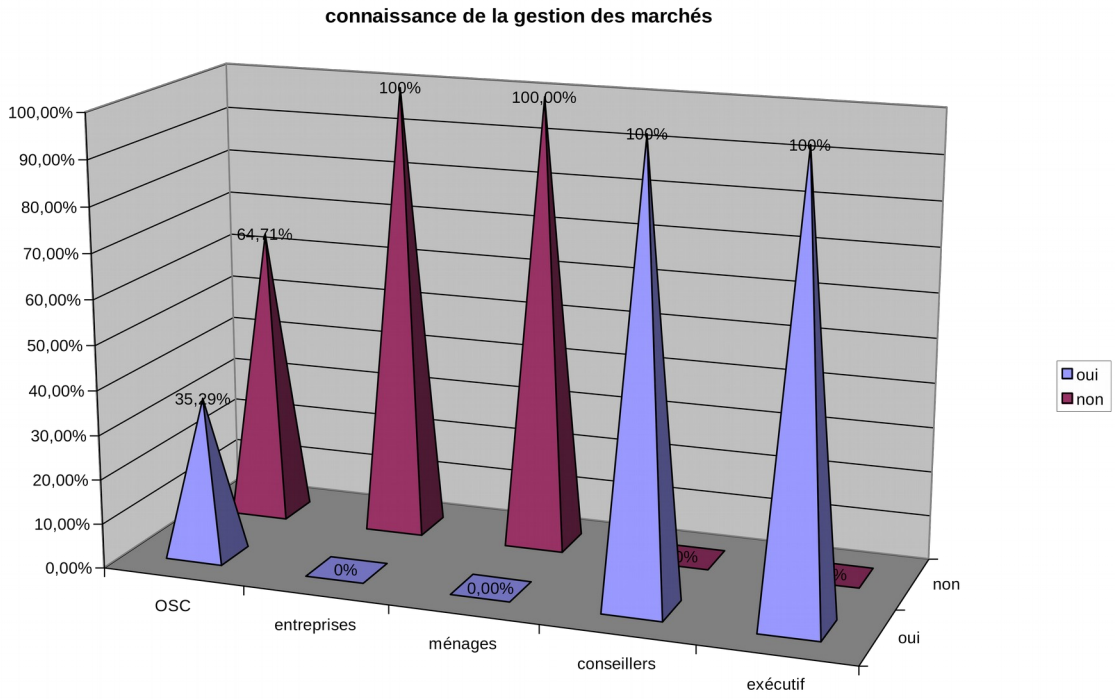

Figure 45 : Connaissances des investissements

Dans la gestion des marchés publics, à la mairie de Yaoundé I, l'exécutif communal a mis sur pied une commission de passation de marché public comme le prévoit la loi. Cette commission est dirigée par un président nommé par le premier ministre sur proposition du Maire.

A la mairie de Yaoundé I, il existe 2 types de procédures de passation de marchés publics :

- La procédure formelle : les marchés publics supérieurs à 5 000 000 de francs CFA rentrent dans ce contexte. Ainsi les règles du code de procédure de passation de marchés publics en vigueur au Cameroun sont utilisées. Il s'agit de lancer un appel à manifestation ; les réponses sont reçues ders différentes sociétés qui ce sont manifestées, puis un dépouillement public et le choix sont faits et les résultats publiés. Un contrat de prestation est signé entre la mairie et la société retenue pour l'exécution des travaux et la commission des grands travaux est chargée du suivi et de l'évaluation desdits travaux.

- La procédure « informelle » : il faut préciser que ce terme n'est pas utilisé de manière péjorative. En effet il s'agit de l'ensemble des marchés en dessous de 5 000 000 de francs CFA. Cette procédure respecte les canons du code de passations de marchés.

c.3) Relation avec la tutelle

Conformément aux articles 66 ; 67 et 68 de la loi n°2004 / 17 du 22 juillet 2004, les collectivités territoriales sont sous la tutelle de l'État, représenté par le gouverneur et le préfet dans la commune et le maire se doit de les informer des actes qu'il prend dans la gestion communale.

Ainsi donc, d'après les données recueillies sur le terrain, de très bonnes relations et une collaboration franche lient la Mairie à sa tutelle. Il n'existe pas de pression tutélaire dans les activités de la Mairie. En plus le préfet participe aux conseils municipaux.

Acteurs du cycle et rôles dans la gestion des affaires locales

d.1) Les acteurs publics et leurs rôles

Les acteurs publics impliqués dans le cycle de la gestion affaires de la mairie sont :

Les autorités de tutelles (le sous préfet ; le préfet ; le gouverneur) tel que prévu par la loi. Leur rôle est de surveiller la conformité des actes que prend le maire avec la réglementation en vigueur. Ils approuveront le Budget communal et le préfet participe au conseil municipal.

Sur la gestion du budget,

- le Ministère des finances met à la disposition de la mairie des fonctionnaires, qui s'occupent de la gestion technique et du suivi des dépenses selon les lignes budgétaires.
- Le FEICOM (Fonds spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunale) qui apporte souvent des prêts et subventions à la commune de Yaoundé I.
- La communauté urbaine de Yaoundé a pour rôle d'octroyer une subvention de fonctionnement à la mairie.

d.2) Les acteurs privés économiques et leurs rôles

Ces acteurs autrement appelés opérateurs économiques sont les véritables bailleurs de fonds de la commune. Les prévisions de recette sont par expérience faite par rapport aux paiements d'impôts et toute autre taxe communale, qu'ils doivent verser à la commune pour exercer leurs activités

d.3) Les acteurs culturels et leurs rôles

Les acteurs culturels interviennent très souvent lors des manifestations publiques où ils sont invités. Il peut s'agir des groupes de danses traditionnelles de toutes les cultures ; des artistes musiciens ; des peintres ; des troupes théâtrales qui par leur activités permettent de mobiliser facilement la population, de les informer et de transmettre des enseignements que de long discours endormiraient, des clubs de sports, des vidéo clubs, etc.

III. Axes d'interventions et programmes prioritaires

La loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, présente les secteurs de compétences des communes. Il s'agit en a*utres:*

- De l'environnement et la gestion des ressources naturelles
- Du développement économique
- De la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat
- Du développement sanitaire et social
- Du développement éducatif, sportif et culturel
- De la Jeunesse, sports et loisirs
- De la culture et la promotion des langues nationale

Le fonctionnement : **La mairie dans la répartition de ses interventions, a divisé ses services par rapport aux axes d'interventions.**

Nous avons donc :

Le service d'hygiène et de l'environnement ;
Le service technique ;
le service social a pour tâche d'apporter des appuis aux personnes vulnérables ;
Le service financier
L'assiette fiscale
Le cabinet du Maire
L'administration générale
L'état civil
Le Secrétariat général

Ces services au quotidien mettent en œuvre le plan de campagne que s'est fixée la mairie pour améliorer les conditions de vie des populations.

Impact des investissements et perception des acteurs

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	29,41%	70,59%	17
entreprises	40%	60%	5
Ménages	32,35%	67,65%	34
Conseillers	100%	0%	5

Exécutif	100%	0%	2

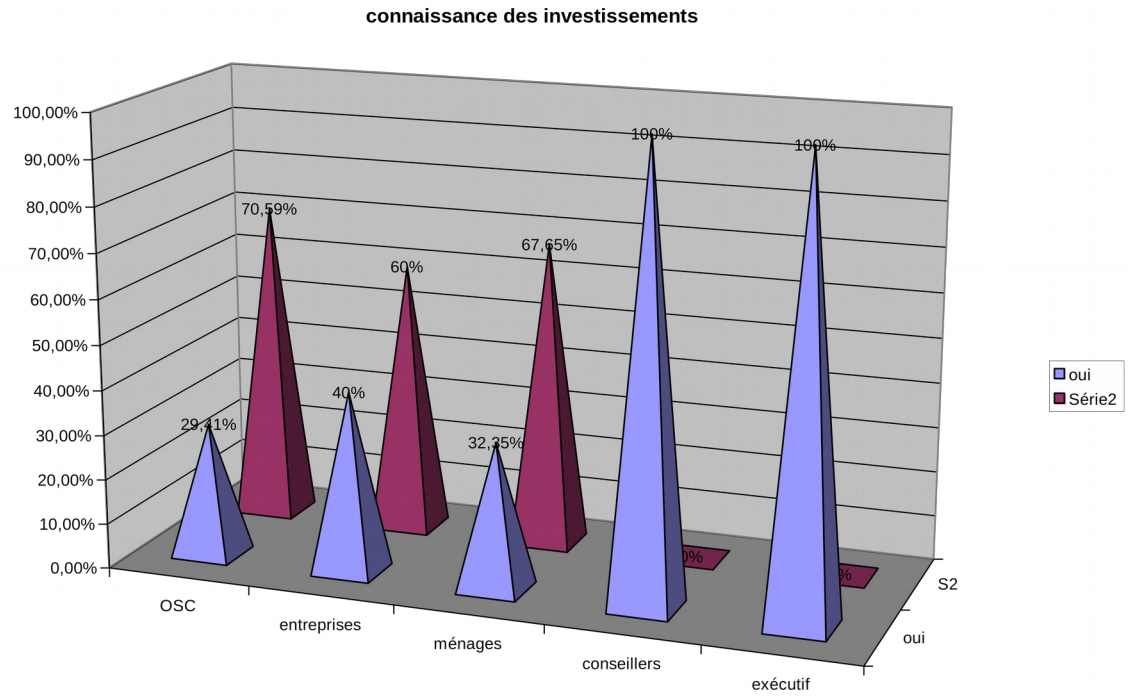

Figure 46 : Participation à la planification

La mairie, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de campagne pour améliorer les conditions de vie de sa population, a prévu d'investir dans différents secteurs tels que l'aménagement ; la formation ; l'accès des population à l'eau potable et à l'électricité et autre service de base.

Mais le graphique ci-dessus nous montre que l'impact perçu de ces investissements est très faible. Notamment au sein des populations et des opérateurs économiques. Seuls les agents publics estiment satisfaisant les résultats d'investissements prévus par la commune. Un accent doit être mis de ce coté.

La planification

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	40,18%	58,82%	17
entreprises	20%	80%	5
Ménages	23,53%	76,47%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

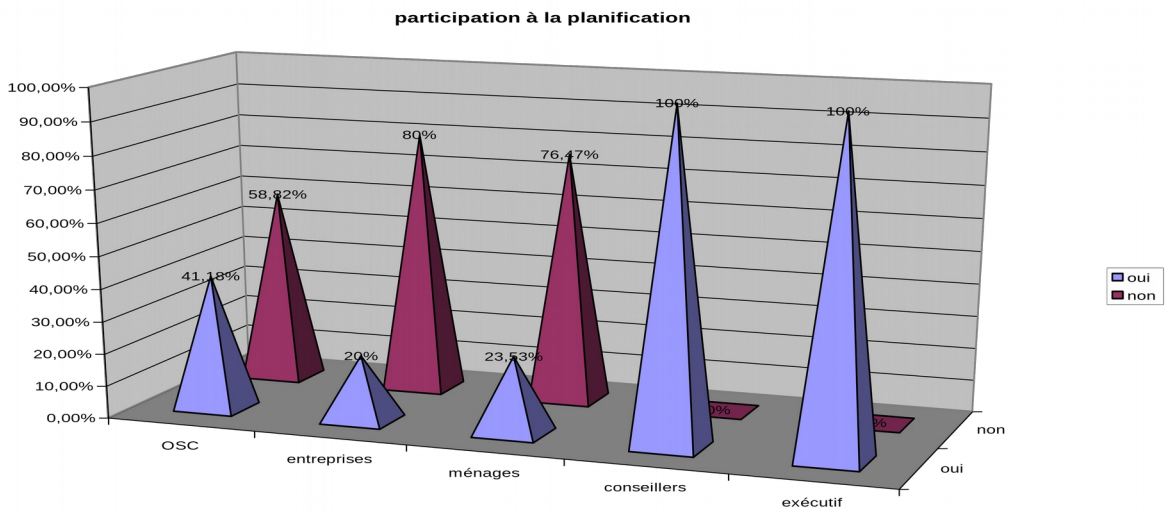

Figure 47 : Connaissance du compte administratif

D'après les données collectées sur le terrain, la planification des activités de la mairie se faisait jusque là par des propositions que présentent les conseillers municipaux. Qui elles émanent des doléances des chefs de quartiers et des personnes qui les rencontrent individuellement. Et le graphique ci-dessus nous précise le taux de participation de la population à la planification communale, qui reste très faible.

IV) Mécanisme d'imputabilité et critères d'évaluation

Les comptes administratifs

Acteurs	Oui	Non	Nombre d'acteurs
OSC	0%	100%	17
entreprises	0%	100%	5
Ménages	0%	100%	34
Conseillers	100%	0%	5
Exécutif	100%	0%	2

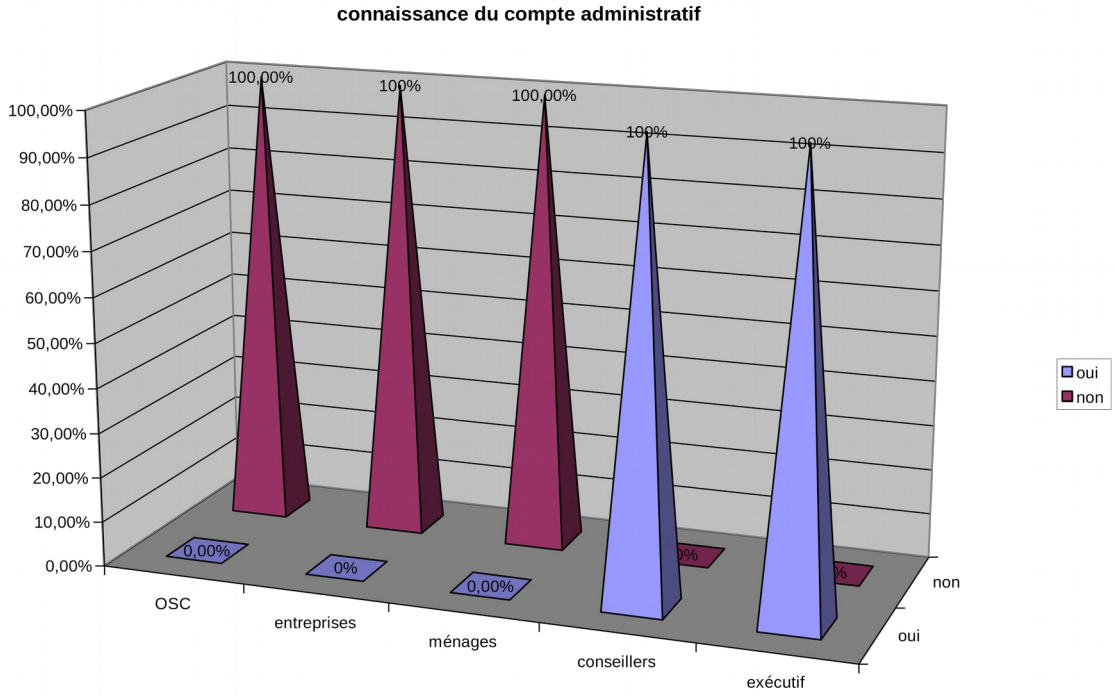

Le compte administratif est un document qui fait le bilan des activités et des dépenses durant un exercice qui s'achève. Le compte administratif de l'exercice 2012 présente…

Le contrôle de gestion

Le maire est selon la loi le seul ordonnateur des dépenses à la commune. Dans la gestion financière il est appuyé par un service financier, une comptabilité matière et un receveur municipal. Pendant l'étude, la remarque faite est qu'avant qu'une dépense ne soit validée, une vérification de la ligne budgétaire est faite par le chef service financier. Les pièces justificatives sont toujours demandées à celui qui exécute la dépense.

V. Analyse du profil de gouvernance

Le dispositif de gouvernance dans la commune de Yaoundé I reste à améliorer. En s'engageant dans la voie du Budget Participatif, la commune entend désormais construire des espaces d'échange fiables avec les populations dans le but de rendre plus visible son action.

VI. GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le patrimoine de la commune est très faible. Il est constitué en partie par l'hôtel de ville en pleine construction en ce moment même.

VII. GESTION DES RELATONS

La commune de Yaoundé 1er entretient plusieurs relations avec les partenaires au développement. Les principaux sont : les CVUC, FEICOM,

VIII. Les forces et faiblesses de la commune

Au niveau de l'institution communale, des nombreuses séances de travail ont eu lieu entre l'équipe d'ASSOAL, le responsable du personnel, le Groupe de travail et les conseillers municipaux pour

déterminer les forces et faiblesses de différentes composantes que sont entre autres les ressources humaines, les ressources financières, le patrimoine communal et la gestion des relations.

Le tableau ci-dessous présente la situation de la commune

Tableau 5 : forces et faiblesses de l'institution communale

Composante	Sous rubrique	Forces	Faiblesses
Mécanisme de gouvernance interne des ressources	Ressources humaines	-forte motivation du magistrat municipal dans la recherche des solutions aux problèmes de la commune -forte motivation au travail de certains cadres et agents	-personnel peu qualifié et manquant de conscience professionnelle -sous effectif des cadres -corruption généralisée dans la plupart des services - absence de sanctions pour les écarts de conduite
	Ressources financières	-présence d'un fichier de contribuables -Respect de délais réglementaires des votes et transmission des Budgets à la tutelle -respect de la procédure Réglementaire en matière de gestion des dépenses -production des états de trésorerie et comptable réglementaire -présence d'une commission de passation de marché	-incivisme fiscal des contribuables -corruption rampante au sein de l'équipe en charge des recouvrements -niveau faible d'investissement -faible mobilisation des ressources propres -
	Gestion du patrimoine communal	-construction de l'hôtel de ville	-manque de bâtiments de location -manque des camions et engins pour l'assainissement - insuffisance des infrastructures marchandes -faible contribution du patrimoine aux recettes communales
	Gestion des relations	-bonne collaboration avec les partenaires au développement et la hiérarchie -bonne collaboration avec les chefferies traditionnelles -participation effective des conseillers aux délibérations	-absence de communication de la commune vers les populations -aucun espace de concertation et de communication entre les conseillers et les populations -Faible implication des conseillers municipaux dans l'accompagnement des populations -faible déploiement des services techniques -incivisme des OE -Relation avec les partenaires non formalisées et pas suffisamment exploités
	Plan de campagne	**Existence d'un document cadre** **Réalisation des activités suivant le document pour certains agents**	Manque d'espaces de concertation, et de participation citoyenne Faible vulgarisation des informations vers les populations (diffusion réduite) Aucune restitution des délibérations municipales par les conseillers en direction des populations **Absence de suivi de la réalisation des activités prévu par les conseillers**
	Plan de développement local	Élaboration en ce moment du plan de développement local Participation citoyenne pour l'élaboration des projets prioritaires Engagement de la commune pour	Absence de projection stratégique

Mécanisme de programmation et de gestion budgétaire		le Budget Participatif	
	Projection financière générale	projection budgétaire en nette progression de 30% pour l'exercice 2013 Implication dans le cycle de programmation et de suivi évaluation des projets prioritaires des populations dans le cadre du BP Mise en place future d'un bureau d'appui au développement local	Sous estimation de la capacité de mobilisation de fonds de la mairie Absence de stratégie de recherche de financement ouvert à l'international
	Répartition budgétaire		Faiblesse budgétaire dans la planification des services sociaux de base. Le budget des services de base prioritaires représente moins de 8%.
Mécanisme de participation	Espaces de participation	Quelques espaces existent et fonctionnent	Nombre limité des espaces de participation Actions d'information non existantes de la part des conseillers municipaux Les organisations citoyennes n'accordent pas d'intérêt au suivi budgétaire
	Espaces de concertation	Accord d'existence d'un espace	Espace de concertation informel Absence d'espace de coordination
	Outils de Communication	Présence de radios et télévision sur le territoire communal Présence des OSC	Inefficacité de la cellule de communication Inefficience de l'utilisation des outils de communication et de l'impact sur la population Absence d'un journal communal Absence d'une radio communautaire Absence d'un site Internet de la commune
	Règles et conditions de la participation	Conditions accessibles Intérêt de la population et des OSC à la gestion communale	Engouement relatif de certains habitants pour la participation Bien que les conditions soient accessibles elles ne sont pas clarifiées. Tribalisme (allogène autochtone) Absence de prise de parole des conseillers municipaux
Système de gestion	**Outils de gestion des partenariats**	Existence de contrats ; de conventions ; d'accord de partenariat ; etc.	Méconnaissance des outils de partenariat de la part des populations Méconnaissance des partenaires de la part des populations Absence de stratégie de recherche de partenariat stratégique et financier
	Outils de gestion des marchés	Respect du code de passation de marchés publics Présence d'une commission de passation de marchés publics Les informations sur les marchés sont disponibles : les appels d'offres sont publiés dans les media Le BIP est connu	les entreprises de marché ne sont pas assez crédibles ou connues
	Relations avec la tutelle	climat favorable au travail entre les deux instances	Dépendance vis-à-vis de la tutelle sur le plan financier et administratif Le contrôle de la tutelle a priori réduit l'efficacité et fragilise l'autonomie de la commune
	Acteurs publics et leurs rôles	Appui technique et financier à la commune	Trop grande implication des acteurs publics dans les activités communales. Confusion entre décentralisation et

			déconcentration
Acteurs du cycle et rôles dans la gestion des affaires locales	**Acteurs privés économiques et leurs rôles**	Multitude d'acteurs économiques Volonté relative de paiement des taxes et impôts	Faible participation aux décisions les concernant Incivisme de certains Faible confiance entre les deux parties
	Acteurs culturels et leurs rôles	Utilisation et valorisation des différentes cultures Transmission d'informations et d'enseignement lors des représentations	Confusion des acteurs culturels et les acteurs d'animation de partis politiques lors des manifestations communales Les pécules passent avant la représentation
Axes d'interventions et programmes prioritaires	**Gestion du fonctionnement**	Mesures coercitives prises récemment par le Maire à l'égard de certains des services en charge de la collecte des impôts	Faible implication de la population et des organisations de la société civile Virulence de la corruption dans la majorité des services de la Mairie Le service est approximatif pour les organes techniques de la mairie Personnel peu qualifié et manquant de conscience professionnelle Sous effectif des cadres : 11 cadres sur un effectif de 193 employés
	Gestion des investissements	Effort manifeste pour l'amélioration des investissements Engagement de la commune pour le BP Mise sur pied des cadel, assemblée communale des délégués…	Faibles prévisions pour les investissements Méconnaissance des projets par la population Pas de dispositif de suivi et d'évaluation des projets par les populations
	Planification	Existence d'un plan de campagne	Faible implication des acteurs de la commune
Mécanisme d'imputabilité et critères d'évaluation	**Les comptes administratifs**	Existence des comptes administratifs Compte administratif en nette évolution	Faible diffusion et faible accès des citoyens au document Le retard dans la validation du compte administratif
	La publication des comptes	Volonté affichée de faire mieux	Faible publication
	L'accès aux informations financières		Accès difficile aux informations pour la population Absence d'une politique d'information financière et budgétaire à l'échelle de la commune
	Le contrôle de gestion	Présence des 3 commissions chargées de veiller au contrôle Un seul ordonnateur de dépenses Contrôle régulier des services compétents de l'Etat Aux dépenses les pièces justificatives sont requises	Contrôle a priori qui rend élastique les délais d'exécution Formalisme des opérations de contrôle plus administratif que technique
	Le contrôle citoyen	Participation de quelques citoyens	Faible participation et pas de suivi indépendant de la part des citoyens Volonté réduite de suivi budgétaire de la part des citoyens Méconnaissance de la possibilité de contrôle citoyen par les acteurs

IX. Atouts de la commune de Yaoundé I

La commune de Yaoundé peut être considérée comme la plus nantie car elle regorge sur tous les plans des atouts indescriptibles :

a) Sur le plan économique :

La CAY I a un centre commercial qui regroupe les plus grands marchés du département. Les marchés : Central, Etoudi, EligEdzoaMfoundi ; les plus grandes surface à l'instar de Casino (score), Mahima, Arno, Tchekenis, Bricolux ; des boite de nuits, grands restaurants, des hôtels de luxe…

b) Zones de distraction

c) Sur le plan infrastructurel

Au niveau des infrastructures, la commune de Yaoundé I regorge un nombre élevé d'édifice de service public (les ministères ; les délégations ; les sièges des institutions internationales) ; de centres commerciaux les entreprises, les établissements du secteur privé laïc et missionnaires ; sur le plan sportif le futur stade Paul BIYA en gestation aux alentours d'Olembé.

d) Sur le plan touristique

Sur ce plan, nous avons déjà parlé des hôtels de luxe qu'on retrouve à Yaoundé I : le Hilton ; le Mont Fébé ; Tango Girafe, Royal, Mercure, Grand moulin, Indépendance. La grotte d'émana, les monts Fébé et Yeyé constituent quelques zones de distraction.

Nous avons comme lieux touristiques : Le mont Yeyé, La cathédrale Notre-Dame des Victoires située au centre-ville, l'hôtel de ville et les monuments environnants, le Bois Sainte Anastasie situé au centre ville, le palais de congrès, les Stèles du Dr Eugène JAMOT, La Chapelle EPC de Djoungolo, etc.

e) Sur le plan social

Nous observons une population très accueillante et très dynamique.

X. Recommandations générales et propositions

1) Mécanisme de programmation et de gestion budgétaire

Au regard des faiblesses relevées plus haut, il est urgent pour la commune :

- d'adopter une méthodologie de planification, et de gestion ;
- de planifier et d'adopter un plan de développement communal assorti de programmes prioritaires.
- de mobiliser et impliquer de plus en plus la population et les opérateurs économiques dans le cycle de planification et de gestion du processus. Il s'agit lors de la période de programmation, de réunir les habitants par bloc, quartier pour recueillir le maximum de doléances avant d'en choisir les priorités. La dynamique enclenchée pour les besoins d'élaboration du plan de développement local doit se poursuivre.

Le schéma ci-dessous l'illustre assez bien. Lorsque la programmation est faite avec la population, il lui devient facile de contribuer, y compris sur le plan financier.

.

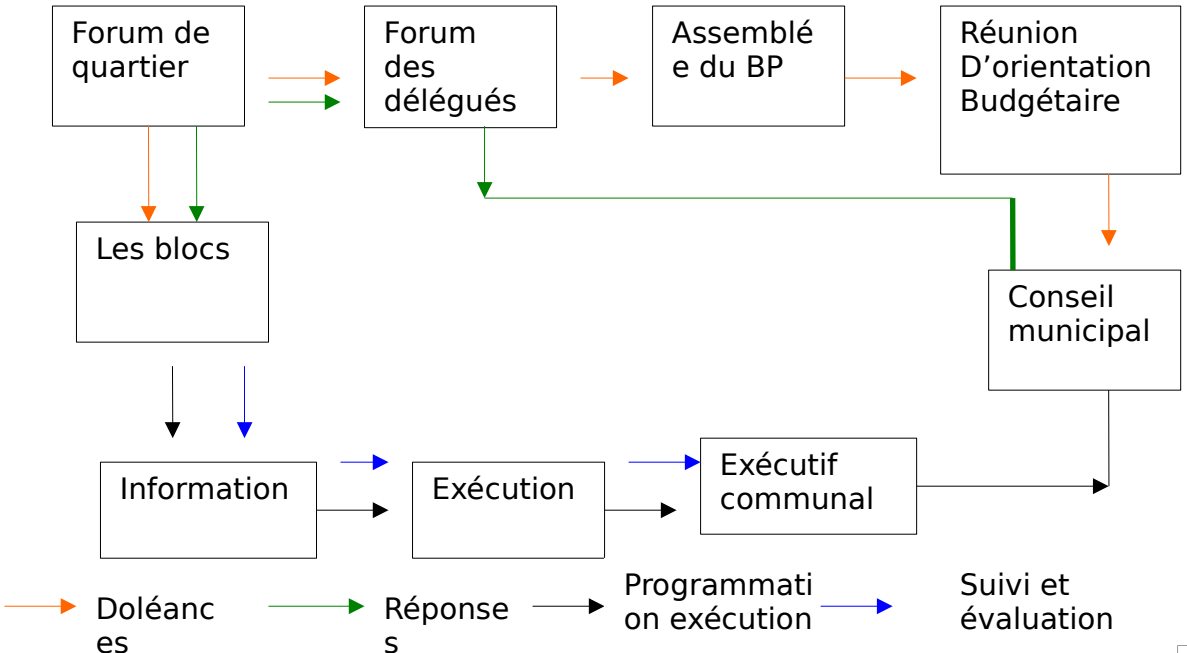

Pour la gestion budgétaire : rendre fluide la circulation de l'information.
Le second point c'est la transparence, le budget de la commune et la répartition ne doivent pas être un tabou ou un secret de polichinelle.

2) Mécanisme de participation

De manière générale, pour favoriser l'implication et l'adhésion de la population dans le processus du développement participatif que promeut la loi de 2004 sur la décentralisation, la commune d'arrondissement de Yaoundé I peut élaborer et mettre en œuvre un plan de communication. Ce plan doit :

- tout d'abord informer, communiquer : ceci passe par une amélioration des outils de communication. Il peut s'agir de : mettre sur pied un journal, mettre sur pied une radio communautaire, publier le journal communal mensuellement en mettant l'accent sur les données budgétaires, d'investissement, de gestion et de suivi des réalisations, d'installer dans chaque quartier des tableaux d'affichage qui informent les habitants sur les activités de la Mairie, les projets et les finances ;
- de dérouler un plan de travail pour les conseillers auprès des quartiers surtout sur le plan de l'information ;
- de façonner des banderoles qui pourraient informer la population sur les activités et celles-ci doivent être disposées sur tous les grands axes de la commune ;
- de réaliser des tracts et des dépliants avec un matériau attrayant qui serait difficile à s'en débarrasser ;
- élaborer des convocations ou des invitations pour la participation des citoyens aux rencontres communales,
- d'organiser la population à la base en s'y impliquant davantage. La méthode la plus usitée de par le monde est le modèle d'implication de la population par le Budget Participatif. *(voir graphique 1 ; 2 ; 3). Il s'agit de :*
- créer des espaces de participation tels que les forums de quartiers
- mettre sur pied une assemblée communale différente du conseil municipal et qui regroupe toutes les forces vives de la commune.
- Mettre sur pied un bureau d'appui au développement local
- Créer une coordination communale pour le suivi du plan de développement communal
- éduquer la population à la citoyenneté, car elle n'est pas toujours au fait de ses devoirs, de ce qu'elle peut attendre de la Mairie, de comment suivre et évaluer la réalisation des projets, de ce à quoi servent les taxes et impôts que les uns et les autres paient.
- Faire connaitre les noms administratifs des quartiers à travers les plaques dans les limites retenues au détriment des dénominations comme : carrefour sorcier, ZekéZeké

XI. Système de gestion

Pour une bonne lisibilité, il faudrait :

- Impliquer la population dans le suivi de la gestion, la réalisation des projets.
- Élaborer et rendre public un manuel de gestion des ressources humaines, financière et comptable de la commune
- Élaborer et rendre public un guide pour le partenariat avec les acteurs privés et sociaux
- Améliorer la qualité du personnel technique et son affectation en fonction des programmes
- Baser les actions de la commune sur un plan de développement local et communal

La commune de Yaoundé I est le siège de nombreuses associations qui peuvent jouer un rôle dans la réalisation de certains projets communaux. La Mairie gagnerait à les renforcer.

XII. Acteurs du cycle et rôles dans la gestion des affaires locales

La gestion commune est une histoire de tous. Pour une commune forte, ambitieuse, solidaire, et dynamique, le magistrat et les conseillers municipaux se doivent d'impliquer le maximum de personnes motivées et qui croient au développement de la commune.

L'accent doit être mis sur l'organisation des groupes à la base. Il s'agit des comités de développement des quartiers ; des associations et organisations qui œuvrent déjà dans le développement, associer des personnes ressources à des réflexions.

Enfin, les actions prioritaires suivantes seront disponibles :

- Élaborer et rendre public un texte adoptant le budget participatif ;
- Élaborer et rendre public un règlement intérieur du budget participatif ;
- Élaborer et rendre public une décision créant les airs de participation.

XIII. Axes d'interventions et programmes prioritaires

Comme recommandation première c'est la prise en compte des axes d'intervention proposés

Par la loi de 2002 il s'agit de : l'environnement et la gestion des ressources naturelles ; du développement économique ; de la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ; **du** développement sanitaire et social ; du développement éducatif, sportif et culturel ; de la Jeunesse, sports et loisirs ; de la culture et la promotion des langues nationales
Ces axes regroupent tous les domaines pour lesquels la population voudrait voir les conditions améliorées. Il est primordial de partir de cette énumération pour faire le *choix des investissements prioritaires. La matrice du Budget Participatif peut être visitée et adaptée :*

Exemple : Priorisation des thèmes par les participants.

Priorité / Thèmes	1	2	3	4	5	Résultats
1) Eau	8	7	7	3	0	1) P1
2) Routes	6	10	2	3	4	2) P2
3) Santé	5	4	2	9	5	3) P4
4) Insertion Jeunes	4	3	11	2	5	4) P3
5) AGR	2	1	3	8	11	5) P5
TOTAL	25	25	25	25	25	

L'inconvénient majeur de cette technique est qu'elle ne tient pas compte de l'élan du cœur.

.
La programmation des priorités doit se faire avec les concernés, en respectant les prévisions et les finances disponibles.

XIV. Mécanisme d'imputabilité

L'imputabilité doit être comprise par la commune comme un principe de gestion au même titre que la durée du mandat.

Les mécanismes d'imputabilité doivent être revus, avec un plan de communication et de restitution des informations et décisions municipales. Le personnel municipal doit être formé et se conformer aux dispositions du plan.
Intégrer un second cycle destiné au suivi et à l'observation des résultats dans le système de gestion transparente.

CHAPITRE IV : SYNTHESE DU DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL DE LA COMMUNE

I- Axes de renforcement des capacités de la commune

Il découle de l'analyse institutionnelle de la commune, les besoins en renforcement présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : axes de renforcement de la Commune

Domaine	Faiblesse	Causes	solutions	Actions ou tâches à mener	Ressources et appuis			responsables	partenaires
Ressources humaines	personnel peu qualifié et manquant de conscience professionnelle -sous effectif des cadres -corruption généralisée dans la plupart des services	- absence de sanctions pour les écarts de conduite -conflit de leadership	-organisation des ateliers de renforcement de capacités du personnel -recruter un personnel compétent et motivé -sanctionner tout écart de conduite -recruter des cadres compétents	-élaboration et mise en œuvre d'un plan de recrutement du personnel -tenue régulière des dossiers du personnel -redynamisation des commissions techniques -organisation des ateliers de formations à l'attention du personnel	-personnel de la CAY 1ER	Budget communal	Matériels didactiques	Maire	ONG, PROJET, programmes
Ressources financières	-absence d'investissement -incivisme fiscal des contribuables -niveau faible d'investissements -faible mobilisation des ressources propres -	-corruption au sein des équipes en charges du recouvrement -absence de la gestion axée sur les résultats -absence d'une politique de recherche des financements auprès des bailleurs de fonds	-sensibilisation les différents opérateurs économiques -développer des stratégies pour accroitre les recettes -sanctionner les agents véreux	-formation sur la gestion financière -élaboration d'une stratégie de recouvrement des créances et taxes -développement des investissements à rentabilité économique -mise à jour des sommiers et fichiers des contribuables	Personnes ressources autorités administratives et traditionnelle	Moyens financiers	Moyens de déplacement	Maire	-PNDP --FEICOM -contribuables -AUTRES ONG
GESTION DU PATRIMOINE COMMUNAL	-manque de voie de communication fiable -manque de bâtiments de location -manque des camions et engins	-manque d'investissement -insuffisances des moyens financiers -manque des partenaires	-entretien périodique des routes -construction bâtiments communaux -achat des camions et engins	-formations sur la gestion du patrimoine communal -formation sur la gestion de la documentation et l'archivage -élaboration et mise en œuvre d'un document de procédures de gestion du patrimoine -sécurisation du patrimoine foncier	-mains d'œuvre	Moyens financiers		Maire	-PNDP -FEICOM -AUTRE ONG
GESTION DES RELATIONS	-Relation avec les partenaires non formelles -	-absence d'un bureau d'appui au développement local -absence de communication de la	-formation en gestion de partenariat -mise en place du budget participatif	-formation à la recherche des partenaires -formation sur la négociation et la gestion de partenariat - création des espaces de	Moyen humain	Moyens financiers	Moyen didactique	Maire	-PNDP -FEICOM Autres ONG

		commune vers les populations -aucun espace de concertation et de communication entre les conseillers et les populations -Faible implication des conseillers municipaux dans l'accompagnement des populations -faible déploiement des services techniques -incivisme des OE		concertation et de communication : assemblée des délégués, comité communal du BP					

II- BESOINS CONSOLIDES PAR COMPOSANTE :

Les corps de métiers :

Le tableau ci-dessous présente dans les détails les différents corps de métiers, les nombres de membre, leur organisation, leurs problèmes et leurs attentes.

Tableau 7 : les corps de métiers

N°	Corps de métiers	Nombre	Nombres des membres présents dans les forums de quartiers	Statuts juridiques			Problèmes	Attentes des corps de métiers
				Niveau d'organisation	formels	informels		
1	coiffeurs		12	00	-	X	-insuffisance des moyens financiers -insuffisance de matériels de travail -manque d'un salon de coiffure	- Agrandissement de l'activité (formation des acteurs) -Achat de l'équipement (matériel) adéquats
2	Vendeurs de boissons (Bar men)		21	00	-	X	-cout élevé de la farine et du sucre -équipements rudimentaire -insuffisance de moyen financier pour faire un stockage de marchandise	-formation des acteurs -accord des micro crédits
3	Exploitants du sable			00	-	X	Insuffisance de matériel de travail	-les besoins de matériels de travail : pelle, brouette, porte tout, sceau, pioche,
4	Exploitants de			00	-	X	Les besoin de matériels de travail :	-Régularité de l'énergie

	moulins						pelle, brouette, porte tout, sceau, pioche.	
5	Maraichers			00	X	X	-insuffisance de terres cultivables -manque de semences améliorées -coût élevé des intrants agricoles -présence de mauvaises herbes -utilisation du matériel agricole artisanal rudimentaire - agricole pauvreté du sol	-aides financières, -disponibilité de l'engrais -réhabilitation des puits d'eau -présence des conseillers techniques agricoles
6	Motos taxi men			00	-	X	-taxe communale élevée -tracasseries policières -vols des motos et agressions -manque d'éclairage publique dans les quartiers -cherté du matériel de travail	-faciliter l'accès aux crédits -entretien des routes -installation des lampadaires -création des nouveaux postes de police
7	Les exploitants de boutiques	30	22	00	-	X	-taxe communale élevée -cherté des produits de premières nécessités à la livraison -non remboursement de dette par des clients -vols et agressions	-facilités d'accès aux crédits -allégement de taxe -diminution des prix de produits à la livraison -création des postes de police
8	Les restaurateurs	26	21	00	-	X	-manque des structures adéquates -manque de moyens financiers -difficultés de ravitaillement en certaines denrées -manque d'équipement (table, chaises, ustensiles de cuisine, four ou foyers améliorés -cherté des produits alimentaires -tracasseries des services d'impôt et d'hygiène -taux élevé de taxes communales -accès difficiles aux crédits	-faciliter l'accès aux micro crédits -acquisition des équipements (tables, chaises, stencils de cuisine, fours ou foyers améliorés -diminution des prix de produits alimentaires (surtout la viande) -disponibilité des points d'eau potables en permanence -de la viande à bon prix
9	Les maçons		12	00	-	X	-manque de moyens financiers -mauvais rémunération	-acquisition du matériel de travail et équipements de maçonnerie -faciliter l'accès aux crédits
10	Les calls boxeurs		33	00	-	X	-insuffisance de moyens financiers pour achat du matériel et crédit de communication -agressions et vols	-faciliter l'accès au micro crédits Création d'un centre de distribution des appareils téléphoniques et accessoires Formation en réparation d'appareils téléphoniques

11	Club-vidéo		12	00	-	X	-absence de l'électricité -manque de main tenanciers Insuffisances de moyens financiers pour achat des matériels adéquats -irrégularité des clients -absence d'un centre de distribution de cassettes et CD	-création d'un centre de distribution de cassette et CD -faciliter l'accès aux crédits
12	bouchers		15	00	-	X	Insuffisance de capitaux -taxe d'abattage élevé -tracasseries des gendarmes -imposition de prix de la viande au kg par les autorités administratives	-accès aux crédits -mise à jour de l'abattoir d'Etoudi
13	Vendeuses de beignets		25	00	-	X	-cherté de produits de matière première Manque de capitaux -instabilité de points d'activité -manque d'organisation des femmes	-moulins -hangars -moyens financiers -stabilité des points d'activités
14	Les réparateurs des motos et vélos		14	00	-	X	-insuffisance de performance -insuffisance du matériel de travail -difficulté de ravitaillement en pièces de rechange -main d'œuvre mal payée -manque de magasin de stockage du matériel de travail -problèmes d'indentification (blouse)	-création d'un point de vente de pièces détachées -réduction des taxes communales
15	Réparateurs des appareils électroniques et électriques		03	00	-	x	-manque d'équipement -manque d'atelier -manque du matériel -insuffisance de performances -mauvais paiement de la main d'œuvre	
16	Les éleveurs		14	00	-	X	-manque de produits vétérinaires Manque de capitaux pour l'engraissement Insuffisance des points d'eau d'abreuvement -insuffisance du personnel qualifié -manque de parcs à vaccination -logement du bétail en matériaux locaux provisoires -insécurité du bétail (vol)	-création d'un pâturage -moyens financiers disponibles -création d'un parc de vaccination -affectation des encadreurs -création des points d'eau d'abreuvement
17	Les exploitants de		4	00	-	X	-manque de matériel de travail	-matériel de travail

	pierres (carrières)						-manque d'équipement -insuffisance des ouvriers -interdiction d'exploitation de certaines carrières -manque de structures de traitement	-Équipement de travail
18	Les cordonniers		3	00	-	X	-manque d'un emplacement au marché -insuffisance de matériel de travail -manque de moyens financiers	-Encadrement et organisation -Moyens financiers pour stockage du matériel
19	Les menuisiers		1	00	-	X	-Manque de moyens financiers -difficulté de collaboration avec les officiels -manque de structures de traitement du bois	-Encadrement et organisation -Disponibilité du matériel de travail -accès au crédit

III- LES COUCHES VULNERABLES :

Le tableau ci-dessous présente dans les détails les différentes couches vulnérables, le nombre des membres rencontrés, leurs problèmes et leurs attentes

TABLEAU 8 : les couches vulnérables

N°	Couches vulnérable	Nombre de membre	Nombre des membres présents à l'entretien	Statuts juridiques			Problèmes liés à leur situation de vulnérabilité	Attentes exprimées par les membres de la couche vulnérable
				Nombre d'organisation	formels	Informels		
1	Les lépreux	12	08	01	*	-	-non assistance (solitude ils vivent généralement seuls -manque d'eau -mauvais logement -insuffisance vestimentaire -manque de soins médicaux -malnutrition	-prise en charge -apprentissage d'un métier -accès au crédit pour pratiquer l'élevage
2	Les handicapés	18	08	00	-	*	-difficulté pour exécuter des travaux champêtres et domestiques -sous scolarisation des enfants -difficulté de déplacement (voiturette, tricycles, appareillage)	-prise en charge (appareillage, voiturettes, tricycles etc.) -apprentissage d'un métier -accès au crédit pour pratiquer l'élevage

							-mauvais logement -insuffisance de points d'eau -manque de moyens financiers pour développer une activité génératrice de revenus	
3	Les orphelins		20	00	-	*	-mauvais logement –insuffisance vestimentaire -malnutrition -manque de moyens financiers pour développement une activité génératrice -accès difficile aux soins de santé, à l'éducation (insuffisance de fourniture scolaire) -allaitement pour les bébés orphelins -exposition aux maladies	-prise en charge scolaire (fourniture, frais exigibles, nourriture et vêtements) -amélioration du logement -accès aux soins médicaux -apprentissage d'un métier -accès au crédit pour développer une activité génératrice
4	Les veuves	25	12	00	-	*	-mauvais logement -insuffisance vestimentaire -insuffisance de points d'eau -malnutrition -difficulté pour envoyer les enfants à l'école -accès difficile aux soins de santé -difficulté de subvenir aux besoins de la famille (savons, pétrole, sel etc.) -problèmes fonciers	-apprentissage d'un métier -accès au crédit pour développer une activité génératrice -
5	Les sourds muets	20	09	00	-	*	-difficulté d'insertion dans la société -limite dans la communication verbale (sentiment d'infériorité) -marginalisation -problème de nerfs -absence d'encadrement -difficulté d'accès aux crédits	-prise en charge -création d'une école et centre de formation pour les sourds-muets -apprentissage d'un métier -accès aux crédits pour développer une activité génératrice de revenus
6	Les vieillards	80	18	00	-	*	-les vieillards sont abandonnés à eux-mêmes -difficultés de subvenir aux besoins nutritionnels -beaucoup de maladies liées à leur situation (les yeux, les oreilles, les courbatures etc.) -insuffisances vestimentaires (draps et couvertures pour lutter contre le froid)	-centre ophtalmologique -centre de rééducation physique -résolution de problèmes de l'eau de boisson et d'abreuvement d'animaux
7	Les aveugles	09	01	00	-	*	-difficultés de subvenir aux besoins nutritionnels -insuffisances vestimentaires (draps et couvertures pour lutter contre le froid) -abandon de la famille et des siens	-centre ophtalmologique -centre de rééducation physique -une école des aveugles

Si les corps des métiers ressentent plusieurs problèmes, les couches vulnérables ont pour principal problème le faible pouvoir d'achat et l'insuffisance d'encadrement

IV. Les besoins en infrastructure par domaine :

Besoins dans le secteur hydraulique/ Eau

Tableau 9 : besoins dans le secteur hydraulique

Quartier		FONCTIONNEMENT DU POINT D'EAU EXISTANT							NOUVEAUX BESOINS HYDRAULIQUES		
	Secteur indicatif au sein de l'Unité de planification	Type de point d'eau	État de l'ouvrage	Exploitation de l'ouvrage	Si pane, cause	Qualité d'eau suffisante	Qualité de l'eau	Entretien et réparation	Nouveaux points d'eau (vi)		
		(i) P	(ii) E/R	(iii) AB		(O/N) N	(iv) C	(v) EN	PUITS	source	Autres
LENDOM		F	R	EX		N	C	RE	4	1	
NKOL ONDOM I, II , III	0	P	E	EX		N	C	EN	5	2	
OLEMBE I, II		F	E	EX		N	C	EN	4	1	
NYOM I, II		F	E	EX		N	C	EN	5	1	
EKOMBITIE		P	R	EX		N	C	RE	6	1	
OKOLO I, II, III,IV		P	R	AS		N	C	RE	8	4	
EMANA		F	R	EX		N	C	RE	9	2	
ETOUDI		P	R	EX		N	T	RE	7		
MBALLA I, II, III …VII		F	R	EX		N	C	RE	10		
TSINGA VILLAGE		P	R	EX		N	C	RE	4	2	
NKOLMINTAG		P	R	EX		N	C	RE	3	2	
EKOUDOU BASTOS		P	R	EX		N	C	RE	2		
MFANDENA		P	R	EX		N	C	RE	3		
NLONGKAK I, II		P		EX		N	C	EN	3		
ETOA MEKI		P		EX		N	C	EN	3		
CENTRE COMMERCIAL				EX		N	C	EN	3		
TOTAL									79	16	

(a) Nombre de personnes par point d'eau
(i)F Forage
P PUITS
ADE Adduction d'eau
S Source
Autres. Préciser

(ii) E Endommagé
R à réhabiliter

(iii) EX exploité
AB Abandonné
AS asséché

(iv)C claire
T Trouble
(v)EN Besoin d'entretien
RE Besoin de réparation
(vi) Saisir le nombre de points d'eau nécessaire

V- Besoins dans le secteur santé

Tableau 10 : Besoins par aire de santé

CENTRE EXISTANT																									BESOIN DE NOUEAU CENTRE
Aire	Population (a)		Besoin en personnel						Besoins en infrastructures		Besoins en équipement du centre					Besoin en aménagement						Gestion du centre			Hôpital CSI
		Statut du centre	médecin	IDE	IB	AS	Matrone	comis	réhabilitation	Nouveau bâtiment	lit	labo	maternité	pharmacie	réfrigérateur	Point d'eau	latrine	rebois ement	clôture	Dispositif de traitement déchet	Logement médecin	Formation comité de gestion	Formation comité de santé		
		(i)	(ii)						(ii)		(ii)					(ii)						(O/N)	(O/N)		
RURALE	86 682	INT		4	3	1	4	2	1	2	25	1	1	0	0	1	4	100	-	-	-	0	0		1
CENTRALE	79 459	INT	2	4	4	3	2	2	0	6	35	1	1	0	0	2	6	100	-	-	-	0	0		1
MANGUIER	108 353	INT	1	4	4	2	3	2	1	4	20	1	1	0	0	1	4	100	-	-	-	0	0		1
DJOUNGOLO	46 953	HOP	4	8	6	3	2	4	1	8	50	1	1	0	0	2	6	100	-	-	-	0	0		1
PILOTE	39 729	INT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	-	-	-				1
			7	20	17	9	11	10	3	20	110	4	4	0	0	6	20	500							5

Création d'un nouveau centre de santé pour 5000 habitants, en fonction du nombre de quartier couvert par la zone concernée et distant de 5km d'un centre existant

VI- Besoins dans le secteur éducation

Tableau11 : Besoins par zone

ZONE	Niveau	Statut École	Effectifs et besoins				salles de classe, équipement et besoins					Besoins en aménagements							lycée	CES	CETIC	Primaire	maternelle	autre
	(ii)	z	(i)	Élèves	Enseignants qualifiés	Besoins en enseignants	Nombre de salle en bon état	table-bancs	Réhabilitation salle	construction	Besoins en table-bancs	Point d'eau	latrines	Bac à ordures	reboisement	clôture	Logt Enst	autres						
							(ii)	(iii)		(iv)	(ii)	(v)	(vi)										(vii)		
RURALE	3	767	PUB	710	6	6	-	120	20	4	235	5	2	1	100		0					1		
CENTRALE	3		PUB	203	2	3	-	40	5	3	70	5	2	1	100		0							
MANGUIER	4	730	PUB	518	3	8	-	240	15	0	20	5	4	2	100		0							
DJOUNGOLO	3	744	PUB	210	0	4	-	40	5	3	75	5	2	1	100		0							
PILOTE	2	784	PUB	135	0	2	-	30	5	2	85	5	2	1	100		0							
	3	744	PUB	807	5	8	-	470	50	12	485	25	12	6	500		0							

Codes de saisie : Normes :
PUB : EP : PRI
(i)
Niveau
(ii) en considérant la norme de 60 élèves par enseignant
(iii) 0 Maternelle
Considérer les salles de classe en dur et en semi-dur

1 SIL, CP
Considérer les bâtiments en mauvais état
2 CE1, CE2
En considérant une table – bancs pour 2 élèves
3CM1, CM2
Préciser les nombres
4 CES
A déterminer suivant les normes sectorielles
5 Lycée
Précision sur les expressions géographiques des aires représentées.

VII. Besoins dans le secteur des infrastructures psycho sociales

Tableau 12 : Besoins dans le secteur des infrastructures psycho sociales

INFRASTRUCTURE EXISTANTE																					BESOIN D'UNE NOUVELLE INFRASTRUCTURE
QUARTIER	Population (a)	Type d'infrastructures					Besoins en bâtiment en Équipement du centre							Besoins en aménagement							
		Foyer communautaire	Centre promotion de la femme	Centre sociale	Centre multifonctionnel	autres	Nombre de bâtiment	réhabilitation	Machines à coudre	Mobiliers	lits	ordinateurs	photocopieuse	autres	Point d'eau	latrine	reboisement	clôture	Disposition de traitement déchet	électrification	Aire de jeux	
						Lèpro serie			(i)									(i)				(ii)
MANGUIER																					construction et équipement d'1 centre promotio

																						n de la femme et de la famille

Nombre de personnes, familles ou ménages bénéficiaires
Préciser les nombres
Tenir compte des normes là ou elles existent

VIII. Besoins dans le secteur des infrastructures marchandes

Tableau 13 : Besoins dans le secteur des infrastructures marchandes

TABLEAU DES BESOINS PAR QUARTIER DANS LE DOMAINE DES EQUIPEMENTS PUBLICS MARCHANDS

QUARTIER	population	EQUIPEMENT EXISTANT																										BESOIN DE NOUVEL EQUIPEMENT
					Type d'infrastructures							Besoins sur l'équipement								Besoins en aménagement									
					magasin	Marché/complexe commerciale	Garerotière	Parc à bétail	abattoir	pépinières	autres	Réhabilitation	comptoir	boutique	hangar	boucherie	Poissonnerie	Chambre froide	autres	Point d'eau	latrine	Dispositif de traitement déchet	rebois sement	électricité	Rampes d'accès pour handicapés	bureau	autres	
					(i)							(i)								(i)								(ii)
RURALE					1	0	1	0	0	0		1	2	8	4	6	2	2		4	4							Construction d'un marché
CENTRALE					5	0	0	0	0	0		0	4	10	10	6	4	2		4	4							
MANGUIER																												
DJOUNG																												

OLO																												
PILOTE																												
TOTAL					6	0	1	0	0	0		1		18	14	12	6	4		0	0	0	0	0	0	0	0	

Nombre de personnes, familles ou ménages bénéficiaires
Préciser les nombres
Tenir compte des normes là ou elles existent

IX. Besoins dans le secteur Éclairage public/Énergie

Tableau 14 :

QUARTIER	Population (a)	REHABILITATION ET ENTRETIEN DE L'OUVRAGE						BESOINS NOUVEAUX						
		Transformateurs à réhabiliter	Groupe à réhabiliter	Poteaux à remplacer	Longueur moyenne tension à remplacer	Longueur basse tension à remplacer	Nombre de branchements ménages réhabilités	Transformateurs	Groupes électrogènes	poteaux	Moyenne tension	Basse tension	Lampadaires	Comités locaux de vigilance
		(i)			(en km)	(en km)		(i)			(en km)	(en km)		
LENDOM		-	-	--		-	50			-	-	-	10	1
NKOLONDOM		-	-	-		-	50	-		-	-	-	25	1
OLEMBE		-	-	-		-	50			-	-	-	20	1
NYOM		-	-	-		-	50	1		-	-	-	30	1
EKOMBITIE		-	-	-		-	50			-	-	-	40	1
OKOLO		-	-	-		-	50			-	-	-	30	3
EMANA		-	-	-		-	50	1		-	-	-	60	1
ETOUDI							50	1					65	1
MBALLA							50	2					40	10
TSINGA							50						20	1
NKOLMINTAG							50						15	1
EKOUDOU BASTOS							50						15	1
MFANDENA							50	2					25	2
ETOA MEKI							50	1					25	2

CENTRE COMMERCIAL								1					20	1
TOTAL		0	-	0		0	700	09	0	0	0	0	460	28

MIN
MAX

(a) Nombre de personnes, familles ou ménages bénéficiaires (i) préciser les nombres

X. Besoins dans le secteur routes

Tableau 15 : Besoins dans le secteur routes

QUARTIERS	REHABILITATION		
	Longueur de route à réhabiliter(en km)	Nature des travaux (aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement)	ponceaux et ponts
LENDOM	3	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	4
NKOLONDOM	7	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	2
OLEMBE	8	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	3
NYOM	8	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	
EKOMBITIE		aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	4
OKOLO	7	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	3
EMANA	6	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	2
ETOUDI	5	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	5
MBALLA	6	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	18
TSINGA VILLAGE	6	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	3
NKOLMINTAG	4	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	2
EKOUDOU BASTOS	4	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	
MFANDENA	5	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	
NLONGKAK	5	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	
ETOA MEKI	5	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	4
CENTRE COMMERCIAL	6	aménagement en terre, revêtement de goudron, drainage des eaux, drainage et assainissement	
	85		50

XI. Principaux problèmes et besoins identifiés et consolidés par secteur

Zones et quartiers	Priorité	Taille de la population concernée	Problèmes	Causes / Origine	Conséquence	Solutions en cours ou envisageables	Acteurs impliqués/ envisagés
ZONE I	1	86 682 habitants	Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Forte poussée démographique Manque d'un système d'identification des nouveaux occupants Inexistence des lampadaires au sein des blocs Le vol des installations effectuées : lampadaires, et des fils électriques… L'oisiveté Faible désenclavement L'inadaptation du transformateur à la masse de la population	Les multiples délestages Agressions Vol Faible tension Dégâts des appareils électriques	Plaidoyer au niveau d'AES SONEL pour le changement des transformateurs -Installation des lampadaires -Adapter les coûts de branchements au revenu de la population -Renforcer les comités de vigilance existants et créer dans les blocs où ils n'existent pas -Sensibilisation des patrouilles Construction des barrières -créer de nouveaux postes de police	AES – SONEL Population ONG Populations Mairie Autorités administratives et traditio

	2		Eau et assainissement	- Mentalités des populations : Ces dernières sont habituées d'utiliser de l'eau de puits, sources. - urbanisation anarchique -Problème d'entretien des points d'eau existants : avant il y'avait des agents de désinfection pour l'entretien des puits ; - La poussée démographique entraîne une mauvaise utilisation des puits - Problème de moyen financier : Certains points d'eau ont été fermés dû au fait que les populations ne payaient pas leur contribution pour l'entretien	Existence de nombreuses maladies : Typhoïde, dysenterie amibienne, maladie de la peau	- Aménagement et traitement des points d'eaux existants Aménagement des sources Réhabilitation des bornes fontaines existantes - Extension du réseau CAMWATER -Construction de forages	Population CAMWATER ONG Entreprises privées MINEE
	3		SANTE	insuffisance des bacs à ordures Manque de sensibilisation de la population contre les maladies hydriques Absence des campagnes d'hygiène	- pollution -cas de maladies hydriques Odeur nauséabonde Prolifération des gènes vecteurs de maladie Environnement malsain	Multiplication des bacs à ordures Sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'entretien des maisons et des bordures des routes des quartiers Canalisation des eaux et aménagement des caniveaux	HYSACAM Populations Mairie ONG
	4		Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	Inexistence d'un système d'encadrement au sein des services compétents pour les jeunes chercheurs d'emploi Découragement des jeunes suite à plusieurs échecs Manque de centres de formation spécialisés Manque de débouchés Pas d'accès aux micro crédits	- Développement des jeux de hasard - Tabagisme -Alcoolisme -Prostitutions Banditisme/Agressions -Délinquance juvénile Violence	-Identifier et renforcer les associations de développement dans l'accueil, l'orientation et la formation des jeunes chercheurs d'emploi - Faire un recensement des jeunes chercheurs d'emploi et porteurs de projet -Renforcement des capacités des jeunes commerçants et autres par diverses formations et par l'octroi du micro crédit -Créer des centres de formation pour occuper les jeunes	MINJEUN PIAASI ONG MINAS MINEFOP Mairie

	5		Éducation de base/ Secondaire	Nombre d'écoles publiques et de lycées insuffisant	-déperditions scolaires -exclusion des élèves -effectifs pléthoriques dans les salles de classe	Construction de nouvelles écoles et lycées	Les pouvoirs publics La Mairie
	6		Infrastructures routières Inondations	-Vandalisme : les travaux d'extension du réseauCDE - Manque d'entretien des routes existantes -Absence des rigoles -Route non bitumées Construction anarchiques : Installation des populations sur les routes -Routes étroites -Installation des matériaux provisoires au niveau des ralliements -Manques de routes de liaison entre les différents blocs	Difficultés de drainage et d'acheminement des cultures des zones périphériques vers le centre ville Évacuation difficile en cas de maladie grave et subite -manque de servitude	Renforcer et organiser les associations de développement existantes dans l'entretien des routes (matériel adéquat) -Nettoyer les axes et mettre de la latérite -Aménagement des servitudes -Construction des caniveaux	Populations Ministère des travaux publics Mairie ONG
	7		HABITAT ET SECURITE FONCIERE	**Dé**veloppement anarchique des quartiers	-difficultés d'obtention des titres fonciers surpopulation Faible diffusion de l'immatriculation foncière Absence de plan de zonage -habitats mal construits -villes et villages non	-conflit foncier -non immatriculation des terres -discrimination à l'égard des femmes dans le partage des terres **-ma**uvaise condition de vie et écroulement des maisons	Minduh CUY CAY 1ER
	8		Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	encadrement des jeunes non existant Accès difficile aux infrastructures de sports et éducation physique	Manque de structures d'encadrement des jeunes -Manque de terrains de sport -Manque de lieux de loisir -manque de centre de formation de stades d'équipements de sport	-oisiveté -Délinquance juvénile -Chômage	Minjeun Ministère des sports et de l'éduca CUY CAY 1ER

	9		INFRASTRUCTURES PSYCHO SOCIALE ET PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA	Pauvreté des parents Mauvaise orientation des enfants Sous information de la communauté (parents et enfants) Sous scolarisation	Grossesses précoces prostitution oisiveté	Création des centres de formation pour la jeune fille Renforcement des capacités des jeunes filles Promotion de l'auto emploi Formation aux petits métiers	MINJEUN PIAASSI ONG MINAS MINEFOP Mairie
	10		INFRASTRUCTURES MARCHANDES	Absence d'un marché	Installation anarchique des commerçants(Messassi)	Construction d'un marché	CAY 1ER CUY
	11		(agriculture de subsistance, maraichage)	Faible productivité agricole Agriculture de subsistance	-Terres insuffisantes -Difficulté d'acquisition d'intrants -Manque d'encadrement	-famine -aide à la production -matériel agricole Moniteurs agricoles	MINAGRI Mincommerce Mairie
	12		Promotion de l'élevage semi-urbaine	**F**aible productivité animale	insuffisance des produits de traitement vol de la volaille	-insuffisance d'encadrement technique Insuffisance des moyens financiers -ignorance des techniques d'élevage	Ministère de l'élevage
	13		Environnement et protection de la nature				

ZONE II	1		Eau et assainissement	- Coût élevé d'acquisition d'eau à CAMWATER - Extension limitée au réseau CAMWATER - Coupure régulière d'eau - Manque de forage à proximité Les sources existantes sont souillées et il y'a manque d'entretien	Maladies liées aux eaux souillées	Extension du réseau CAMWATER Creusage des forages Entretien des sources et puits existants	CAMWATER Populations Mairie ONG MINEE
	2	79 459 habitants	SANTE	Insalubrité Dépôt anarchique des ordures ménagères Manque de campagne d'hygiène et salubrité	Paludisme et autres maladies	Distribution des moustiquaires Installation des bacs à ordures Assainissement des maisons	MINSANTE ONG Mairie Populations
	3		Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	- Analphabétisme - chômage accru - Inexistence d'un système d'encadrement au sein des services compétents pour les jeunes chercheurs d'emploi	Oisiveté Vols Viols Alcoolisme, délinquance tabagisme	Création des centres de formation Accès aux micro crédit aux jeunes Création des activités génératrices de revenus Auto emploi favorisé par les autorités administratives de l'arrondissement	MINJEUN PIAASSI ONG MINAS MINEFOP Mairie
	4		Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Absence de comités de vigilance Chômage des jeunes Manque d'éclairage Inexistence de poste de police	Viols et vols Vandalisme Agressions	Mise sur pied des comités de vigilance Installation des lampadaires Intensification du réseau électrique Création de postes de police	Forces de maintien de l'ordre AES SONEL CUY Mairie Autorités administratives et traditio

	5		Éducation de base/ Secondaire	Nombre insuffisant d'École Publique Effectif pléthorique dans les salles de classe Frais de scolarité élevé insuffisance de lycées techniques et d'école de formation	Déperdition scolaire Chômage des jeunes	Construction de nouvelles salles de classe Construction des écoles Création des lycées techniques	Minesec CUY Mairie ONG locales et internationale
	6		Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	Manque d'espace de jeux Manque de salle de cinéma	Oisiveté Délinquance juvénile Non détection des talents	Construction des aires de jeux Construction d'un centre d'information documentaire	Minjeun Minculture Ministère des sports et de l'éduca CUY CAY 1ER
	7		INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Manque d'entretien	Routes dégradées Absence de servitude	Bitumage reprofilage	CUY Ministère des travaux publics Mairie ONG Entreprises privées
	8		HABITAT ET SECURITE FONCIERE	Manque d'organisation de la communauté Instabilité des habitants Faible esprit associatif escroquerie	Double vente Habitat spontané Inondation des bas fonds	Création des associations et des GIC	MINATD Autorités administratives et traditi

ZONE III	1		EAU & ASSAINISSEMENT	- Extension limitée au réseau CAMWATER - Coupure régulière d'eau - Manque de forage à proximité Les sources existantes sont souillées et il y'a manque d'entretien	Maladies liées aux eaux souillées	Extension du réseau CAMWATER Creusage des forages Entretien des sources et puits existants	CAMWATER Populations Mairie ONG MINEE
	2	108 353 habitants	Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Absence de comités de vigilance Chômage des jeunes Manque d'éclairage Inexistence de poste de police	Viols et vols Vandalisme Agressions	Mise sur pied des comités de vigilance Installation des lampadaires Intensification du réseau électrique Création de postes de police	Forces de maintien de l'ordre AES SONEL CUY Mairie Autorités administratives et traditio
	3		INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Manque d'entretien	Routes dégradées Absence de servitude	Bitumage reprofilage	CUY Ministère des travaux publics Mairie ONG Entreprises privées
	4		Éducation de base/ Secondaire	Nombre d'écoles publiques et de lycées insuffisant	-déperditions scolaires -exclusion des élèves -effectifs pléthoriques dans les salles de classe	Construction de nouvelles écoles Création de lycées d'enseignement général et technique	Les pouvoirs publics La Mairie
	5		SANTE	Insalubrité au niveau des rigoles Faible drainage des eaux dû au fait que les passages d'eau ne sont pas entretenus Constructions anarchiques : absence de caniveaux Nombre insuffisant des centres de santé	-Impacts sur la qualité de l'eau -Perturbation des activités quotidiennes -Pertes des documents de grandes utilités : actes de naissance, diplômes ; attestations, factures.		

6		Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	- - Analphabétisme - Rareté d'emploi - Manque de formation professionnelle	Oisiveté Vols Viols Alcoolisme, délinquance Tabagisme	Création des centres de formation Accès aux micro crédit aux jeunes Création des activités génératrices de revenus	MINJEUN PIAASSI ONG MINAS MINEFOP Mairie
7		Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	Absence d'infrastructures sportives Absence des salles de cinéma	Oisiveté Alcoolisme délinquance	Création des aires de jeux Détection des talents Création des salles de jeux	Pouvoirs publics CUY CAY 1ER
8		HABITAT ET SECURITE FONCIERE	**Dé**veloppement anarchique des quartiers Habitat spontané	-difficultés d'obtention des titres fonciers surpopulation Faible diffusion de l'immatriculation foncière -cout élevé des matériaux de construction	-conflit foncier -absence ou obstruction de voies d'accès dans les quartiers	Minduh CUY CAY 1ER

ZONE IV	1		EAU & ASSAINISSEMENT	- les populations utilisent l'eau des puits - urbanisation anarchique -Problème d'entretien des points d'eau existants : absence des campagnes de désinfection pour l'entretien des puits ; - La poussée démographique entraîne une mauvaise utilisation des puits - Problème de moyen financier : Certains points d'eau ont été fermés dû au fait que les populations ne payaient pas leur contribution pour l'entretien	Existence de nombreuses maladies : Typhoïde, dysenterie amibienne, maladie de la peau	- Aménagement et traitement des points d'eaux existants Aménagement des sources Réhabilitation des bornes fontaines existantes - Extension du réseau CAMWATER -Construction de forages	Population CAMWATER ONG Entreprises privées MINEE
	2		Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Absence de lampadaires Installation défectueuse	Insécurité Vol, viol et agressions	Installation des lampadaires Réhabilitation des infrastructures électriques	CUY ONG Mairie Populations
	3	46 953 habitants	SANTE	Insalubrité Dépôt abusif des ordures ménagères Mauvais des centres existants Nombre insuffisant des centres de santé	Paludisme et autres maladies	Distribution des moustiquaires Installation des bacs à ordures Assainissement des maisons Construction d'un centre de santé	MINSANTE ONG Mairie Populations
	4		Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	- Rareté d'emploi - Manque de formation professionnelle -adéquate	Oisiveté Vols Viols Alcoolisme, délinquance Tabagisme	Création des centres de formation Accès aux micro crédit aux jeunes Promotion des activités génératrices de revenus	MINJEUN PIAASSI ONG MINAS MINEFOP Mairie

5		Education de base/ Secondaire	Nombre insuffisant d'écoles publiques Effectif pléthorique dans les salles de classe	Augmentation de la déperdition scolaire Grande distance entre l'école et la maison	Construction des écoles Dotation en tables bancs Mise à disposition du paquet minimum à la rentrée	Minesec CUY Mairie ONG locales et internationale
6		INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Manque d'entretien Constructions anarchiques	Routes dégradées Absence de servitude	Bitumage reprofilage	CUY Ministère des travaux publics Mairie, ONG Entreprises privées
7		Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	Aire de jeux et salle de loisir non disponibles	Manque de structures d'encadrement des jeunes -Manque de terrains de sport -Manque de lieux de loisir -manque de centre de formation de stades d'équipements de sport (ballons, maillots…)	-oisiveté -Délinquance juvénile -Chômage	Minjeun Ministère des sports et de l'éducaminculture CUY CAY 1ER
8		INFRASTRUCTURES PSYCHO SOCIALE ET PROMMTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	Mauvaise orientation des enfants Sous information de la communauté (parents et enfants) Sous scolarisation	Grossesses précoces prostitution oisiveté	Création des centres de formation pour la jeune fille Renforcement des capacités des jeunes filles Promotion de l'auto emploi Formation aux petits métiers Construction du centre de la femme et de la famille	MINJEUN Minas PIAASSI ONG MINEFOP Mairie
9		HABITAT ET SECURITE FONCIERE				

ZONE V	10		INFRASTRUCTURES MARCHANDES				
	1		Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Absence de lampadaires Installation défectueuse	Insécurité Vol, viol et agressions	Installation des lampadaires Réhabilitation des infrastructures électriques	CUY ONG Mairie Populations
	2	39 729 habitants	Eau et assainissement	- les populations utilisent l'eau des puits - urbanisation anarchique -Problème d'entretien des points d'eau existants : absence des campagnes de désinfection pour l'entretien des puits ; - La poussée démographique entraîne une mauvaise utilisation des puits - Problème de moyen financier : Certains points d'eau ont été fermés dû au fait que les populations ne payaient pas leur contribution pour l'entretien	Existence de nombreuses maladies : Typhoïde, dysenterie amibienne, maladie de la peau	- Aménagement et traitement des points d'eaux existants Aménagement des sources Réhabilitation des bornes fontaines existantes - Extension du réseau CAMWATER -Construction de forages	Population CAMWATER ONG Entreprises privées MINEE
	3		Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	- Rareté d'emploi - Manque de formation professionnelle -adéquate	Oisiveté Vols Viols Alcoolisme, délinquance Tabagisme	Création des centres de formation Accès aux micro crédit aux jeunes Promotion des activités génératrices de revenus	MINJEUN PIAASSI ONG MINAS MINEFOP Mairie

4		SANTE	Insalubrité Dépôt abusif des ordures ménagères Mauvais des centres existants Nombre insuffisant des centres de santé	Paludisme et autres maladies	Distribution des moustiquaires Installation des bacs à ordures Assainissement des maisons Construction d'un centre de santé	MINSANTE ONG Mairie Populations
5		INFRASTRUCTURES ROUTIERES	Manque d'entretien Constructions anarchiques	Routes dégradées Absence de servitude	Bitumage reprofilage	CUY Ministère des travaux publics Mairie ONG Entreprises privées
6		EDUCATION de base/ Secondaire	Nombre insuffisant d'écoles publiques Effectif pléthorique dans les salles de classe	Augmentation de la déperdition scolaire Grande distance entre l'école et la maison	Construction des écoles Dotation en tables bancs Mise à disposition du paquet minimum à la rentrée	Minesec CUY Mairie ONG locales et internationale
7		Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	Aire de jeux et salle de loisir non disponibles	Manque de structures d'encadrement des jeunes -Manque de terrains de sport -Manque de lieux de loisir -manque de centre de formation de stades d'équipements de sport (ballons, maillots…)	-oisiveté -Délinquance juvénile -Chômage	Minjeun Ministère des sports et de l'éduca minculture CUY CAY 1ER

8		INFRASTRUCTURES PSYCHO SOCIALE ET PROMMTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	Mauvaise orientation des enfants Sous information de la communauté (parents et enfants) Sous scolarisation	Grossesses précoces prostitution oisiveté	Création des centres de formation pour la jeune fille Renforcement des capacités des jeunes filles Promotion de l'auto emploi Formation aux petits métiers Construction du centre de la femme et de la famille	MINJEUN Minas PIAASSI ONG MINEFOP Mairie
9		HABITAT ET SECURITE FONCIERE	**Dé**veloppement anarchique des quartiers Habitat spontané	-difficultés d'obtention des titres fonciers surpopulation Faible diffusion de l'immatriculation foncière -cout élevé des matériaux de construction	-conflit foncier -absence ou obstruction de voies d'accès dans les quartiers	Minduh CUY CAY 1ER

Tableau 17 : Priorisation zone III(Manguier)

Priorité/Quartier	MBALLA IV	MBALLA V	MBALLA VI	MBALLA VII	TSINGA VILLAGE	NKOLMITAG	NKOLMBONG	Total	Ordre de priorité
Eau et assainissement	4	2	3	4	4	1	1	19	P1
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	2	4	1	3	7	2	2	21	P2
Infrastructures routières Inondations	1	1	2	7	6	6	5	28	P3
Éducation de base/ Secondaire	8	3	5	1	3	4	6	30	P4
Santé	6	6	4	5	5	5	3	34	P5
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	5	5	6	6	8	3	7	40	P6
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	7	8	9	2	2	9	4	41	P7
Habitat et sécurité foncière	3	7	7	8	11	8	8	52	P8
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	9	9	8	9	9	7	9	60	P9
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	11	11	11	11	1	11	11	67	P10
Infrastructures marchandes	10	10	10	10	10	10	10	70	P11
Promotion de l’élevage semi-urbaine	12	12	12	12	12	12	12	84	P12
Environnement et protection de la nature	13	13	13	13	13	13	13	91	P13

Tableau 18 : Priorisation zone I(Rurale)																
Priorité/Quartier	LENDOM	NKOLONDOM I	NKOLONDOM II	NKOLONDOM III	NKOLNDOBO	NYOM I	OLEMBE I	OLEMBE II	OKOLOI	OKOLO II	EKOMBITIE	NYOM II	OKOLO III-BILIK	NDJONASSI	Total	Ordre de priorité
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	3	1	2	2	1	4	2	1	1	1	2	3	2	1	26	P1
Eau et assainissement	1	4	1	1	2	1	1	2	2	3	1	1	3	8	31	P2
Santé	4	6	3	6	3	5	3	5	5	2	3	4	1	2	52	P3
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	2	2	6	4	6	3	4	4	6	4	7	5	8	3	64	P4
Éducation de base/ Secondaire	6	8	4	8	4	2	5	6	4	4	6	2	6	4	69	P5
Infrastructures routières Inondations	8	9	8	3	8	7	6	3	3	5	5	8	4	6	83	P6
Habitat et sécurité foncière	7	5	9	9	9	9				8	8	9	5	9	87	P7
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	5	7	5	5	5	6	7	7	8	7	4	7	9	7	89	P8
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	9	11	7	7	7	8	8	8	7	6	9	6	7	5	105	P9
Infrastructures marchandes	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	140	P10
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	11	3	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	146	P11
Promotion de l'élevage sémi-urbaine	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	168	P12
Environnement et protection de la nature	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	182	P13

Tableau 19 : Priorisation zone II (Centrale)										
Priorité/Quartier	OKOLOIV	EMANA CENTRE	EMANA CARREFOUR	EMANA SUPER GARAGE	ETOUDI	MBALLA I	MBALLA II	MBALLA III	Total	Ordre de priorité
Eau et assainissement	3	1	1	2	1	2	1	5	16	P1
Santé	1	3	7	1	3	3	3	4	25	P2
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	4	4	2	3	7	3	2	3	28	P3
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	2	2	3	7	2	4	4	6	30	P4
Éducation de base/ Secondaire	6	8	4	4	4	7	7	1	41	P5
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	7	7	5	5	5	6	6	7	48	P6
Infrastructures routières Inondations	8	6	8	8	8	5	5		48	P7
Habitat et sécurité foncière	5	9	6	6	11	9	9	8	63	P8
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	9	5	9	9	6	8	8	9	63	P9
Infrastructures marchandes	10	10	10	10	10	10	10	10	80	P10
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	11	11	11	11	11	11	11	11	88	P11
Promotion de l’élevage sémi-urbaine	12	12	12	12	12	12	12	12	96	P12
Environnement et protection de la nature	13	13	13	13	13	13	13	13	104	P13

Tableau 20 : Priorisation zone IV (DJOUNGOLO)								
Priorité/Quartier	DJOUNGOLO II	DJOUNGOLO III	DJOUNGOLO IV	EKOUDOU-BASTOS	NKOLETON	MFANDENA (ELIG-EDZOA)	Total	Ordre de priorité
Eau et assainissement	1	3	1	5	1	3	14	P1
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	2	1	4	2	4	4	17	P2
Santé	3	5	2	3	2	5	20	P3
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	4	4	3	4	3	2	20	P4
Éducation de base/ Secondaire	6	6	5	1	6	2	26	P5
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	7	7	6	6	5	6	37	P6
Infrastructures routières& Inondations	8	2	7	8	8	7	40	P7
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	5	8	9	9	7	8	46	P8
Habitat et sécurité foncière	9	9	8	7	9	9	51	P9
Infrastructures marchandes	10	10	10	10	10	10	60	P10
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	11	11	11	11	11	11	66	P11
Promotion de l’élevage sémi-urbaine	12	12	12	12	12	12	72	P12
Environnement et protection de la nature	13	13	13	13	13	13	78	P13

Tableau 21 : Priorisation zone I (PILOTE)						
Priorité/Quartier	DJOUNGOLO I (ELIG-ESSONO)	NLONGKAK II	ETOA MEKI	CENTRE COMMERCIAL	Total	Ordre de priorité
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	3	1	1	1	6	P1
Eau et assainissement	2	2	2	3	9	P2
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	1	4	3	4	12	P3
Santé	4	5	6	5	20	P4
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	6	8	4	2	20	P5
Infrastructures routières Inondations	9	3	7	2	21	P6
Éducation de base/ Secondaire	5	9	5	8	27	P7
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	7	6	9	6	28	P8
Habitat et sécurité foncière	8	7	8	9	32	P9
Infrastructures marchandes	10	10	10	10	40	P10
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	11	11	11	11	44	P11
Promotion de l’élevage sémi-urbaine	12	12	12	12	48	P12
Environnement et protection de la nature	13	13	13	13	52	P13

Tableau 22 : PRIORISATION DES AXES AU NIVEAU COMMUNAL

Priorité/Quartier	ZONE MANGUIER	ZONE RURALE	ZONE CENTRALE	ZONE DJOUNGOLO	ZONE PILOTE	Total	Ordre de priorité
Eau et assainissement	19	31	16	14	9	89	P1
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	21	26	30	17	6	100	P2
Santé	34	52	25	20	20	151	P3
Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	40	64	28	20	12	164	P4
Éducation de base/ Secondaire	30	69	41	26	27	193	P5
Infrastructures routières Inondations	28	83	48	40	21	220	P6
Habitat et sécurité foncière	52	87	63	51	32	285	P8
Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	41	89	48	37	20	235	P7
Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	60	105	63	46	28	302	P9
Infrastructures marchandes	70	140	80	60	40	390	P10
Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	67	146	88	66	44	411	P11
Promotion de l'élevage semi-urbaine	84	168	96	72	48	468	P12
Environnement et protection de la nature	91	182	104	78	52	507	P13

CHAPITRE V : PLANIFICATION STRATEGIQUE

I- VISION ET OBJECTIFS DU PCD

I.1- Vision de développement et objectif général de développement

vision :

La vision de l'équipe municipale s'inscrit dans une logique d'intégration consolidée des secteurs de la vie sociale, pour permettre à ses populations de vivre un mieux être souhaité et mérité. Il s'agit en premier, d'appuyer la construction des infrastructures communales sans lesquelles les actions n'auront par d'effets considérables.

La facilitation de l'accès à l'eau potable constitue un axe prioritaire des actions souhaitées par toutes les populations de la commune. La commune se trouve très souvent sous la menace des maladies hydriques, (choléra, dysenterie, cécité…..).

Dans le domaine de la santé, il faut noter que la grande majorité de nos populations restent éloignées des structures sanitaires le nombre des structures sanitaires qui existent n'est pas trop négligeable pour l'ensemble de la commune, même comme signalé plus haut, que leur répartition spatiale reste inégale. Quand même signalons que l'équipement de ces centres hospitaliers en matériels adéquats et médicaments et les pourvoir en personnel de qualité restent indispensables.

La mise à niveau du personnel communal est d'une extrême nécessité. De ce fait il sera question de procéder à un recrutement des cadres compétents et à un renforcement de capacité du personnel existant, dans le but de les arrimer aux défis de la nouvelle gouvernance locale et communale.

La vision de la commune est donc globale car il faudra promouvoir un développement équilibré, embrassant l'ensemble des secteurs, d'une façon graduelle et réaliste, autour d'une institution communale au fonctionnement correct.

.2-objectif général de développement

Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6ème grâce à l'implication des acteurs opérationnels et la synergie d'actions créées entre eux.

3- Programme d'actions des secteurs identifiés

Sous - Secteur 1 : EAU POTABLE

Réhabiliter et renforcer le système d'accès à l'eau potable au bénéfice des habitants de la Commune de Yaoundé 1er d'ici 2017.

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous - Secteur 1 : EAU POTABLE			
1	ZONE I, II, III, IV, V	- Réhabilitation de 10 forages dans la Commune de Yaoundé 1er - Aménagement de 16 sources d'eau naturelles et l'extension de ces réseaux avec installation de bornes fontaines publiques (4 par sources) - La construction de 79 forages et la mise en place des comités d'animation, - Plaidoyer auprès des autorités compétentes (CDE) pour l'extension du réseau CAMWATER et l'appui au branchement d'au moins 5000 ménages,	TCT CT C&MT LT

Objectif spécifique Sous - Secteur 2 : Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité

Réhabiliter et renforcer le système d'accès à l'éclairage publique et à la sécurité au bénéfice des habitants de la Commune de Yaoundé 1er d'ici 2017.

Sous - Secteur 2 : Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité			
2	ZONE I, II, III, IV, V	Création d'un comité de vigilance dans chaque Quartier (soit au total 28 comités de vigilance) Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des comités de vigilance (Construction des barrières de sécurité (herses)) Plaidoyer pour la création d'un poste de police dans le quartier Mise en place d'un système d'éclairage public par l'installation de 460 lampadaires dans la Commune Plaidoyer pour la Réhabilitation des infrastructures électriques (installation de 9 nouveaux transformateurs à forte puissance). Mettre sur pied un dispositif de système d'alarme sifflet dans le quartier par la sensibilisation des populations à avoir chacun un sifflet dans son domicile pour alerter en cas de braquage ou de vol Appui à la réhabilitation de 700 nouveaux branchements de ménages au réseau électrique formel	CT CT LT TCT LT TCT MT

Objectif spécifique Sous - Secteur 3 : Santé

Renforcer le système de protection sanitaire et l'offre de la qualité des soins dans les hôpitaux de la Commune de Yaoundé 1er

Sous – secteur 3 : Santé			
3	ZONE I, II, III, IV, V	Plaidoyer pour l'affectation de 73 nouveaux personnels dans les hôpitaux de la Commune Construction de 20 nouveaux bâtiments d'accueil pour malades dans les hôpitaux publics de la Commune Appui à l'équipement des centres de santé publics par l'installation de 110 lits, 4 laboratoires d'analyse, 4 maternités, 6 forages, 20 latrines améliorées, 5 espaces verts Construction de 5 Nouveaux de centre de santé Intégré public par zone administrative Structuration et mise en œuvre des comités mutualistes dans chaque zone du quartier sous l'accompagnement de la MCSY Campagne de sensibilisation et de présentation des produits de la MCSY aux habitants au sein des comités mutualistes créés Suivi des mutualistes et de la qualité des soins	LT M&LT M&LT LT CT CT
	ZONE I,III,IV	Réhabilitation des hôpitaux publics (3)	LT

Objectif spécifique Sous - Secteur 4 : Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)

Apporter un appui technique et financier au développement du secteur informel et à l'amélioration du cadre des PME dans la Commune afin de soutenir le développement durable de la Commune et la création de nouvelles ressources.

Sous - Secteur 4 : Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)			
4	ZONE I, II, III, IV, V	Identification des Associations et groupes de jeunes au sein des quartiers Renforcement des compétences et connaissances des jeunes chercheurs d'emploi aux techniques de recherche d'emploi par l'accompagnement à la maîtrise de l'outil informatique Formation des jeunes au montage de projets et à la gestion d'une AGR Appui aux jeunes par le financement de leur micro projets Construction d'un centre de formation des jeunes en mécanique auto, menuiserie, informatique et couture Signature d'un accord de partenariat avec le FNE et tout autre programme au Cameroun sur les questions d'appui à la promotion de l'Auto emploi pour faciliter la création des PME et PMI de production locale dans la Commune	TCT C&MT C&MT MT LT TCT

Objectif spécifique Sous - Secteur 5 : Éducation de base/ Secondaire

Renforcer le système éducatif et la qualité des services de base dans les lycées et écoles de la Commune

Sous – section 5 : Éducation de base/ Secondaire			
5	ZONE I, II, III, IV, V	Construction d'une école primaire et maternelle et d'un Lycée Technique et Un Lycée d'Enseignement général à Manguier	LT
		Appui à l'équipement des écoles et lycées (485 tables bancs, 12 latrines, 25 forages publics, 6 bacs à ordures)	TCT
		Réhabilitation de 50 salles de classe dans les écoles publiques de Yaoundé 1er	MT

Objectif spécifique Sous - Secteur 6 : Infrastructures routières Inondations

Réhabiliter et renforcer les infrastructures routières pour une amélioration de la circulation des personnes et des biens de la Commune de Yaoundé 1er d'ici 2017.

Sous – secteur 6 : Infrastructures routières Inondations			
6	ZONE I, II, III, IV, V	Construction et réhabilitation de 85 Km de voies dans la Commune de Yaoundé 1er	M&LT
		Construction de 50 dalots de franchissement, ponceaux et passerelles pour faciliter la traversée des rivières existantes et améliorer la circulation des personnes et des biens	M&LT
		Formation et équipements des comités d'entretien des voies dans les quartiers pour améliorer le contrôle citoyen des travaux et des entreprises recrutées	CT

Objectif spécifique Sous - Secteur 7 : Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)

Doter la Commune d'infrastructures sportives et culturelles pour accompagner les processus d'encadrement des jeunes.

Sous – secteur 7 : Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)			
7	ZONE I, II, III, IV, V	Création des centres multifonctionnels de promotion pour jeunes (5) Création d'une bibliothèque publique communale Réhabilitation et création des espaces verts (5), espaces de détente et terrain de jeu communaux (5) pour les jeunes Recrutement et affectation des encadreurs de jeunes (25) Sensibilisation et organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (100) sur le sport, le développement communautaire, la culture comme vecteur de lutte contre la corruption en milieu jeunes et la dépravation des mœurs	M&LT CT C&MT M&LT TCT

Objectif spécifique Sous - Secteur 8 : Habitat et sécurité foncière

Améliorer l'habitat et l'environnement urbain de la commune de Yaoundé 1er par le développement des projets pilotes de structuration des Coopératives et de promotion des processus de protection foncière.

Sous – secteur 8 : Habitat et sécurité foncière			
8	ZONE I, II, III, IV, V	- Mise en place de 25 Coopératives d'habitat de mal logés - Organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (50) sur les procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir - Accompagnement des communautés par le suivi d'un certain nombre de dossiers de demande d'obtention du titre foncier dans les services compétents - Mise sur pied d'un bureau d'appui aux mutuelles et coopératives d'habitat dans l'organigramme de la Commune de Yaoundé 1er - Études d'identification de toutes les zones classées Non Pratique à la Construction et Sensibilisation des populations contre l'habitat spontané	C&MT C&MT MT CT MT

Objectif spécifique Sous - Secteur 9 : Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille.

Doter la Commune d'infrastructures Psychosociales et de promotion de la femme et de la famille.

Sous – secteur 9 : Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille

9	ZONE RURALE	Construction d'un centre de personne vivant avec un handicap Construction d'un Grenier Communautaire Communal	LT
	ZONE I, II, III, IV, V	Acquisition de 400 cannes, 100 tricycles, 250 paires de béquilles, 25 prothèses jambe, 50 prothèses auditives Création des activités génératrices de revenues (200 AGR) pour les personnes vulnérables et (500) pour les femmes Identification et Appui aux orphelins et enfants vulnérables en fourniture scolaire (500) Consolidation des accords de collaboration avec le MINAS et le MINPROFF pour l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires Promotion et soutien financiers des projets sociaux portés par des organisations de femmes et personnes handicapées dans la Commune de Yaoundé 1er	MT TCT CT TCT M&LT

Objectif spécifique Sous - Secteur 10 : Infrastructures marchandes
Doter la Commune d'une infrastructure marchande dans la zone rurale pour faciliter l'écoulement des produits agricoles et relancer le flux économique.

Sous – secteur 10 : Infrastructures marchandes			
10	ZONE III	Réhabilitation et entretien des marchés locaux	LT
	ZONE I	Construction d'un marché régulier	LT

Objectif spécifique Sous - Secteur 11 : Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)

Appuyer et soutenir le développement et la semi-professionnalisation de l'agriculture maraichage.

Sous – secteur 11 : Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)			
11	ZONE I et quartier TSINGA Villages, les bas fonds marécageux	Organisation des petits producteurs, acquisition et distribution des intrants agricoles	C&MT
		Appui à l'organisation des microprojets pour la négociation des financements auprès du MINADER et des programmes nationaux soutenant l'agriculture	C,M&LT
		Assainissement et entretien des bas fonds marécageux	MT
		- Consolidation des accords de collaboration avec le MINAS et le MINPROFF pour l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires	TCT

Objectif spécifique Sous - Secteur 12 : Promotion de l'élevage semi-urbaine

Appuyer et soutenir le développement et la professionnalisation de l'élevage semi-urbaine

Sous – secteur 12 : Promotion de l'élevage semi-urbaine			
12	ZONE I,II,III	Mise en place d'un programme d'identification et de contrôle vétérinaire des élevages pratiqués dans la Commune de Yaoundé 1er	MT
		Organisation des petits éleveurs, acquisition et distribution des races animales améliorées et des aliments pour accroître la production locale	C&MT
		Sécurisation du parc à bétail d'ETOUDI	MT

Objectif spécifique Sous Secteur 13 : Environnement et protection de la nature

Animer le plan de promotion et de sensibilisation des habitants et usagers pour la protection durable de l'environnement et la sécurisation des services de base rendus disponibles.

Sous – secteur 13 : Environnement et protection de la nature			
13	ZONE I, II, III, IV, V	Campagne de sensibilisation sur la protection de la nature en milieu urbain avec la pose de 150 bacs à ordures dans les quartiers de la Commune de Yaoundé 1er	TCT
		Curage du Lit du MFOUNDI et des autres cours d'eau de la Commune	LT
		Création d'une Journée citoyenne d'Hygiène/ Salubrité et d'Investissement facilitant l'implication de tous les acteurs	TCT
		Mise en place d'un programme de sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'entretien des maisons et des bordures des routes	MT
		Programme d'acquisition et de distribution des moustiquaires imprégnées	C&MT
		Programme de Reboisement des espaces vides de la commune pour réduire le réchauffement de la commune	M&LT LT
		Mise en place d'une unité de fabrication du composte	LT
		Mise en place d'une mini centrale énergétique à partir des déchets fécaux	LT
		Mise en place d'une unité de récupération du plastique et fabrication des pavés…	

II. Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal

Objectifs spécifiques sectoriels

Renforcer la participation communautaire au suivi et à l'évaluation des opérations du plan de développement local

Projets prioritaires

N°	Localité de mise en œuvre	Projets	Priorité
Sous secteur 1 : appui institutionnel			
1	Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er	-identification des besoins en renforcement des capacités du personnel et des élus -organisation des sessions de formations -renforcement des capacités des membres de l'exécutif et des chefs de service à l'appropriation des mécanismes et du système de gestion des ressources transférées -mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan marketing pour l'organisation de l'assemblée générale constitutive du cadre de concertation pluri acteurs PCD -organisation et animation des réunions du cadre de concertation -organisation des réunions de concertation avec les opérateurs économiques de la commune	COURT MOYEN ET LONG TERME
2	Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er	-élaboration et mise en application d'une politique de gratification des agents de recouvrement des recettes communales -acquisition de la réserve foncière propre de la commune -identification et viabilisation de toutes les sources potentielles de richesses répertoriées dans l'espace	COURT MOYEN ET LONG TERME
Sous Secteur 2 : Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre			
3		Formation des autorités traditionnelles politiques, administratives et municipales de la commune en gouvernance Renforcement de la collaboration entre les structures de Police et de gendarmerie au sein de la Commune et les Comités de vigilance existants dans les quartiers	COURT MOYEN ET LONG TERME
Sous secteur 3 : Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen			
4	ZONE I, II, III, IV, V	Promotion de la vie associative Appui à la structuration des populations à la base Renforcement des capacités des organisations existantes	COURT MOYEN ET LONG TERME
5		Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL	
6		Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	
Sous secteur 4 : suivi évaluation			
7	ZONE I, II, III, IV, V	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PCD à la commune	
8		Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences	
9		Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL	

III- CADRE LOGIQUE DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DIFFERENTS SECTEURS

EAU POTABLE

Objectif global								
Objectif spécifique 1								
Logique d'intervention		**Source de vérification**	**Moyen de vérification**	**Période de vérification**				
Finalités	**Indicateurs d'impacts**							
Les OSC locales deviennent des acteurs centraux du développement du quartier.	Degré de mobilisation et de participation des communautés à la mise en œuvre de différents projets du plan de développement local	- Rapports d'enquêtes Rapports et différents comptes rendus des projets dans les quartiers	Enquêtes Revue des documents des projets	Toute la durée du plan				
Projets	**Activités**	**Indicateurs de suivi / performance**	**Sources de vérification**	**Période de vérification**	**Suppositions majeures**	**Acteurs impliqués**	**Localités de mise en œuvre**	**Budget**
2.5.1Renforcement et viabilisation du	**2.5.1** réhabilitation de 10 forages	10 forages réhabilités	Rapports d'activités opérateurs **Forages** **Photos**	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, entreprises, CDE **Bénéficiaires :** populations	CAY I	10 000 000

système d'accès à l'eau potable	**1.1.2. Aménagement de 16 sources d'eau naturelles et l'extension de ces réseaux avec installation de bornes fontaines publiques (4 par sources)** **-**	16 sources d'eau naturelles aménagées et mises à la disposition des populations	Rapports d'activités opérateurs **Forages**	ANNEE 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, entreprises, CDE **Bénéficiaires :** populations	CAY I	40 000 000
	1.1.3. La construction de 79 forages et la mise en place des comités d'animation,	- 79 forages construits	-Rapports d'activités opérateurs -rapports d'activités des comités de gestion **-Photos**	ANNE 1 A ANNE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, entreprises, CDE **Bénéficiaires :** populations **Partenaires d'appui sollicités** MINDUH, UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France	CAY I	400.000.000

	1.1.4. Plaidoyer auprès des autorités compétentes (CDE) pour l'extension du réseau CDE et appui au branchement d'au moins 2000 ménages,	Les travaux d'extension, du réseau sur 2000 ménages réalisés avec la participation des communautés locales	Rapports d'activités opérateurs Sites des ouvrages Ménages des zones concernées	Année 2 à année 5	- Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu - Que les ménages apportent effectivement leurs contributions	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, entreprises, CDE **Bénéficiaires :** populations **Partenaires d'appui sollicités** MINDUH, UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France, CDE	CAY I	**100 000 000**

Sous - Secteur 2 : Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité

Objectif global	
Objectif spécifique 1	

Logique d'intervention		**Source de vérification**	**Moyen de vérification**	**Période de vérification**
Finalités	**Indicateurs d'impacts**			
Les OSC locales deviennent des acteurs centraux du développement du quartier.	Degré de mobilisation et de participation des communautés à la mise en œuvre de différents projets du plan de développement local	- Rapports d'enquêtes Rapports et différents comptes rendus des projets dans les quartiers	Enquêtes Revue des documents des projets	Toute la durée du plan

Projets	**Activités**	**Indicateurs de suivi / performance**	**Sources de vérification**	**Période de vérification**	**Suppositions majeures**	**Acteurs impliqués**	**Localités de mise en œuvre**	**Budget**
Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	Création d'un comité de vigilance dans chaque Quartier (soit au total 40 comités de vigilance)	40 comités de vigilance crées dans les quartiers de Yaoundé 1er	Rapports d'activités Ménages des zones concernés	Année 1 à année 5	- Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu - Que les populations s'impliquent activement dans le	**Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, entreprises, CDE **Bénéficiaires :** populations **Partenaires d'appui sollicités** DGSN, MINAT UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France	CAY I	10.000 000

	1.1.2. Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des comités de vigilance (Construction des barrières de sécurité (herses))	3 Séminaires de formation organisés et tenus 40 comités de vigilance structurées et opérationnels	Rapports Photos	Année 1 à année 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.** OSC, population, élites **Bénéficiaires :** populations **Partenaires d'appui sollicités** DGSN, MINAT	CAY I	10 000 000
	A- **1.1.3.** Plaidoyer pour la création d'un poste de police dans le quartier	plaidoyer mené en direction du délégué général à la sûreté Nationale	Rapports Poste de police mis sur pied	Année 1	Que toutes les élites, les associations et les populations de l'arrondissement de Yaoundé I se mobilisent activement pour la réussite du plaidoyer Que les autorités en charge de la sécurité soient réceptives	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre : CAY I** **Opérateurs.:** OSC, populations, élites **Bénéficiaires :** population **Partenaires d'appui sollicités :** ASSOAL, FMO, administration locale, CUY	CAY I	1.000 000
	B- **1.1.4.** Mise en place d'un système d'éclairage public par l'installation de 460 lampadaires dans la Commune ,	Au moins 460 lampadaires installés Tous les lampadaires défectueux réhabilités	Rapport comité de suivi Rapports des opérateurs	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** **Opérateurs : CUY, CAY I** **Bénéficiaires :** population **Partenaires d'appui sollicités :** ASSOAL, autres potentiels partenaires au développement	CAY I	50.000.000

	C- Plaidoyer pour la Réhabilitation des infrastructures électriques (installation de 9 nouveaux transformateurs à forte puissance).	19 Transformateurs installés	Transformateurs réhabilités et installés	Année 2 et Année 4	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** **Opérateurs : AES -SONEL** **Bénéficiaires :** population **Partenaires d'appui sollicités** :ASSOAL, autres potentiels partenaires au développement		1 000 000
	2.2.5 Mise sur pied d'un dispositif de système d'alarme par sifflet au sein des ménages - Organisation des campagnes de sensibilisation de proximité dans le quartier	Campagnes de proximité organisées et animées 10 000 000 sifflets achetés	Photos Rapports Sifflets	Année 1	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu Que les populations intègrent désormais cette approche d'intervention sécuritaire	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Comités de développement du quartier, délégué et chefs traditionnels **Bénéficiaires :** population **Partenaires d'appui sollicités :** ASSOAL, FMO, administration locale, CUY, Médias		4 000 000
	D- Appui à la réhabilitation de 700 nouveaux branchements de ménages au réseau	**700 nouveaux branchements effectués**	Branchements effectués	Année 2 et Année 4	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** **Opérateurs : AES -SONEL** **Bénéficiaires :** population **Partenaires d'appui sollicités** : ASSOAL, autres potentiels partenaires au développement		25 000 000

SOUS SECTEUR SANTE								
Amélioration du dispositif sanitaire	- Plaidoyer pour l'affectation de 73 nouveaux personnels dans les hôpitaux de la Commune	- 73 personnels affectés dans les hôpitaux	-	ANNEE1 A ANNEE 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : CPPDL **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, cabinets d'études, consultants **Bénéficiaires** OSC de NKOLBISSON **Partenaires d'appui sollicités :** ASSOAL (MCSY),SCAC, MINSANTE, MINDUH, CORDAID		4 .000 000
	- appui à la Construction de 20 nouveaux bâtiments d'accueil pour malades dans les hôpitaux publics de la Commune	- un plan d'action élaboré - les ressources nécessaires pour la mise en œuvre mobilisées	- sièges Comités - document du plan d'action - comptes rendus et autres rapports	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Entreprises de construction **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, MINSANTE, et autres potentiels bailleurs de fonds		200 000 000

	Appui à l'équipement des centres de santé publics par l'installation de 110 lits, 4 laboratoires d'analyse, 4 maternités, 6 forages, 20 latrines améliorées, 5 espaces verts	Les centres de santé reçoivent 110 lits, 4 laboratoires d'analyse, 4 maternités, 6 forages, 20 latrines améliorées, 5 espaces verts	- sièges Comités - document du plan d'action - comptes rendus et autres rapports des comités de gestion	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Entreprises **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, MINSANTE, et autres potentiels bailleurs de fonds		350 000 000
	Construction de 5 Nouveaux de centre de santé Intégré public par zone administrative	05 centres de santé sont crées et équipés	- document du plan d'action - comptes rendus et autres rapports des comités de gestion	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Entreprises de construction **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, MINSANTE, et autres potentiels bailleurs de fonds		375 000 000

	Structuration et mise en œuvre des comités mutualistes dans chaque zone du quartier sous l'accompagnement de la MCSY	Des comités pour les mutuelles de santé sont créés au bénéfice des populations	-Rapports d'activité des comités -	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Minsanté, ONG **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, MINSANTE, et autres potentiels bailleurs de fonds		10 000 000
	Campagne de sensibilisation et de présentation des produits de la MCSY aux habitants au sein des comités mutualistes créés	Des produits sont élaborés par la Mutuelles de santé et proposés aux populations	-liste des personnes et structures sensibilisées -rapports d'activité des comités	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** MCSY **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, MINSANTE, et autres potentiels bailleurs de fonds		10 000 000
	Suivi des mutualistes et de la qualité des soins							2.000.000
Sous - Secteur 4 : Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)								

	- Identification des Associations et groupes de jeunes au sein des quartiers	Au moins une centaine de fiches de recensement et d'identification élaborée et disponible Au moins dix agents recenseurs identifiés	Fiche de recensement Base de données	Année 1	Que les jeunes chercheurs d'emploi y trouvent un intérêt auxdites sessions Que les promoteurs à l'emploi et à la promotion de l'insertion sollicités apportent le concours escompté	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Cabinets et ASSOAL autres organisations d'accompagnement **Bénéficiaires :** Jeunes **Partenaires d'appui sollicités :** PIAASI, MINJEC, MUSSED, MUTEC, PLATE FORME AGR CAMEROUN	Jeunes chercheurs d'emploi des quartiers	2 000 000
	- Renforcement des compétences et connaissances des jeunes chercheurs d'emploi aux techniques de recherche d'emploi par l'accompagnement à la maîtrise de l'outil informatique	10 sessions de formation sur les techniques de recherches d'emploi 05 sessions de formation organisés et tenus	Rapports Photos Attestations Fiches de présence	Année 1 à 3	Que les jeunes chercheurs d'emploi y trouvent un intérêt auxdites sessions Que les promoteurs à l'emploi et à la promotion de l'insertion sollicités apportent le concours escompté	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs FNE:** **Bénéficiaires :** Jeunes chercheurs d'emploi **Partenaires d'appui sollicités :** Autorités traditionnelles, administratives et municipales ; ASSOAL	Jeunes chercheurs d'emploi	10 000 000

	- Formation des jeunes au montage de projets et à la gestion d'une AGR -	Au moins 05 sessions de formation organisés et tenus	Rapports Photos Fiches de présence Attestations de formation	Année 1 et 2	Que les jeunes chercheurs d'emploi y trouvent un intérêt auxdites sessions Que les promoteurs à l'emploi et à la promotion de l'insertion sollicités apportent le concours escompté	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** Cabinets de montage de projets, ASSOAL et autres organisations d'accompagnement **Bénéficiaires :** Jeunes **Partenaires d'appui sollicités :** PIAASI, MINJEC, MUSSED, MUTEC, PLATE FORME AGR CAMEROUN	Jeunes chercheurs d'emploi	10.000 000
	- Appui aux jeunes par le financement de leursmicro-projets	Au moins 150 jeunes appuyés financièrement	AGR des jeunes opérationnelles	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Comités de développement des quartiers.** **Bénéficiaires :** Jeunes en difficulté **Partenaires d'appui sollicités : Ambassades, BIT, PIAASI, MINAS, MINJEC**	En faveur des jeunes	50 000 000

	- Construction d'un centre de formation des jeunes en mécanique auto, menuiserie, informatique et couture -	01 centre d'accueil, psychosocial, d'encadrement et de formation construit ciblé sur les métiers porteurs tels que l'informatique, la mécanique auto, la couture et la menuiserie avec une bibliothèque locale Le site de construction est mis à disposition par les habitants du quartier Le projet opérationnel monté et les financements mobilisés - Un bâtiment construits et équipés en matériel d'animation, d'un espace loisir (salle de lecture, vidéo) d'un espace ressource et	Centre de formations	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Entreprises de constructions** **Bénéficiaires :** Jeunes en difficulté **Partenaires d'appui sollicités : Ambassades, BIT, MINJEC ,MINFORPRA**		150 000 000

	- Signature d'un accord de partenariat avec le FNE et tout autre programme au Cameroun sur les questions d'appui à la promotion de l'Auto emploi pour faciliter la création des PME et PMI de production locale dans la Commune	-Convention signée avec les partenaires au développement -Accord cadre Accompagnement des jeunes	-Rapport des sessions -Accord de financement des projets	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Entreprises de constructions** **Bénéficiaires :** Jeunes en difficulté **Partenaires d'appui sollicités : Ambassades, BIT, MINJEC, MINFORPRA, FNE**		1 000 000
Sous – section 5 : Éducation de base/ Secondaire								
	Appui à la construction d'une école primaire et maternelle et d'un Lycée Technique et Un Lycée d'Enseignement général à Manguier	Une école primaire, un lycée Technique, un lycée d'enseignement général construit dans la zone Manguier	-dossier d'appel d'offres -rapport comités de suivi	année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, Mindub, Minesec, et autres potentiels bailleurs de fonds		250 000 000

	- Appui à l'équipement des écoles et lycées (485 tables bancs, 12 latrines, 25 forages publics, 6 bacs à ordures) -	-485 Tables bancs fabriqués -12 latrines, 25 forages et 6 bacs à ordures aménagés dans les écoles et lycées	-dossier d'appel d'offres -rapport comités de suivi	anné e 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, Mindub, Minesec, et autres potentiels bailleurs de fonds		40 000 000
	- Réhabilitation de 50 salles de classe dans les écoles publiques de Yaoundé 1er	50 salles de classes sont réhabilitées dans les écoles publiques	-dossier d'appel d'offres -rapport comités de suivi	anné e 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs :** **Bénéficiaires :** Populations **Partenaires d'appui** sollicités : Entreprises citoyennes, Mindub et autres potentiels bailleurs de fonds		50 000 000
Sous - Secteur 6 : Infrastructures routières Inondations								

	- Construction et réhabilitation de 85 Km de voies dans la Commune de Yaoundé 1er	85 KM de route réhabilités	Rapports des comités de suivi Rapports des opérateurs photos	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Populations** **Bénéficiaires : Populations** **Partenaires d'appui sollicités : CUY, ASSOAL, ASSEJA, HYSACAM, CIPRE, PNDP, FEICOM**		1.000 000 000
	- Construction de 50 dalots de franchissement, ponceaux et passerelles pour faciliter la traversée des rivières existantes et améliorer la circulation des personnes et des biens	**Construction de 50 dalots de franchissement,** **Construction des ponceaux et passerelles**	Rapports des comités de suivi Rapports des opérateurs photos	Année 1 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Populations** **Bénéficiaires : Populations** **Partenaires d'appui sollicités : CUY, ASSOAL, ASSEJA, HYSACAM, CIPRE, PNDP, FEICOM**		100 000 000

	- Formation et équipements des comités d'entretien des voies dans les quartiers pour améliorer le contrôle citoyen des travaux et des entreprises recrutées	Comités citoyens d'entretiens crées, formés et équipés	Rapports des comités d'entretien photos	Année 2 à 5	Que les partenaires d'appui sollicités apportent le concours financier attendu	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs : Populations** **Bénéficiaires : Populations Partenaires d'appui sollicités : CUY, ASSOAL, ASSEJA, HYSACAM, CIPRE, PNDP, FEICOM**		10 000 000
Sous - Secteur 7 : Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)								
	- Création d'un centre multifonctionnels de promotion pour jeunes	Un dossier technique disponible et les financements mobilisés	Rapports et comptes rendus divers	Année 4	Que les ressources prévues soient mobilisées	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** CUY, SCAC, ASSOAL etc.		80.000.000
	- Création d'une bibliothèque publique communale -	Un dossier technique disponible et les financements mobilisés	Rapports et comptes rendus divers	Année 4	Que les ressources prévues soient mobilisées	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** CUY, SCAC, ASSOAL etc.	Hôtel de ville de CAY I	10.000.000

	- Réhabilitation et création des espaces verts (5), espaces de détente et terrain de jeu communaux (5) pour les jeunes -	des sites mis à disposition par les communautés locales	PV de session de terrain	Année 2 à 4	Un site mis à disposition par les communautés locales	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** CUY, SCAC, ASSOAL etc.		25.000.000
	- Recrutement et affectation des encadreurs de jeunes (25) -	05 encadreurs pour jeunes mis à la disposition des 05 zones de la commune	-Contrat -Rapport d'activité	Année 3 à 4	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE,CUY, SCAC, ASSOAL etc.		15.000.000
	- Sensibilisation et organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (100) sur le sport, le développement communautaire, la culture comme vecteur de lutte contre la corruption en milieu jeunes et la dépravation des mœurs	-100 forums de quartiers organisés -Formations des populations sur la mutualisation des efforts	-Rapports -photos	Année 1 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE,CUY, SCAC, ASSOAL etc.		30.000.000

Sous - Secteur 8 : Habitat et sécurité foncière								
	- - Mise en place de 25 Coopératives d'habitat de mal logés -	25 coopératives d'habitat créées	Rapports d'activité	Année 1 à 5	Les partenaires sollicités apportent leur appui	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, SCAC, ASSOAL etc.		25.000.000
	- - Organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (50) sur les procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir -	-50 forums de quartiers organisés sur les procédures d'obtention des TF -Formations des populations sur la mutualisation des efforts	-Rapports -photos	Année 1 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE,CUY, MINDUH,SCAC, ASSOAL etc.		12.500.000
	- Accompagnement des communautés par le suivi d'un certain nombre de dossiers de demande d'obtention du titre foncier dans les services compétent	Au moins 10 dossiers d'obtention du TF montés	Rapports quittance	Année 1 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE,CUY, MINDUH,SCAC, ASSOAL etc.		2.000.000

	Mise sur pied d'un bureau d'appui aux mutuelles et coopératives d'habitat dans l'organigramme de la Commune de Yaoundé 1er -	Bureau d'appui crée et fonctionnel	Arrêté municipal	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE,CUY, MINDUH,SCAC, ASSOAL etc.		5.000.000
	Études d'identification de toutes les zones classées Non Pratique à la Construction et Sensibilisation des populations contre l'habitat spontané	Zones classées non pratiques à la construction identifiées	Rapport disponible	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, MINDUH,SCAC, ASSOAL etc.		10.000.000
Sous – secteur 9 : Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille								

	Construction d'un centre de personne vivant avec un handicap	Un centre des handicapés construit	Rapport opérateur photos	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, MINDUH, SCAC, Minas, ASSOAL etc.		70.000.000
	Construction d'un Grenier Communautaire Communal	Un grenier construit et opérationnel	Rapport opérateur PV session	Année 3 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, SCAC, Minas, ASSOAL etc.		20.000.000
	Acquisition de 400 cannes, 100 tricycles, 250 paires de béquilles, 25 prothèses jambe, 50 prothèses auditives	Matériel pour handicapés disponible	Rapport d'activité du comité de suivi	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, SCAC, Minas, ASSOAL etc.		30.000.000

	Création des activités génératrices de revenues (200 AGR) pour les personnes vulnérables et (500) pour les femmes	Au moins 200 micro projets mis en place au profit des personnes vulnérables	Rapport d'activité	Année 1 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, MINDUH, MINPROF, SCAC, MIMEPESA, Minas, ASSOAL etc.		40.000.000
	Identification et Appui aux orphelins et enfants vulnérables en fourniture scolaire (500)	Liste des enfants défavorisés disponible et matériel scolaire mis à leur disposition	Rapport comité de suivi	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, MINDUH, SCAC, Minas, ASSOAL etc.		50.000.000

	Consolidation des accords de collaboration avec le MINAS et le MINPROFF pour l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires	Personnel technique mis à la disposition de la commune	Note d'affectation Rapport d'activité	Année 2 à 5	Les partenaires sollicités apportent effectivement leur contribution	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC, entreprises, COMMUNE **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, CUY, MINDUH, SCAC, Minas, ASSOAL etc.		1.000.000
Sous - Secteur 10 : Infrastructures marchandes								
	Réhabilitation et entretien des marchés locaux	Infrastructures marchandes viabilisées et mis à jour	Rapport opérateur Rapport et comptes rendus d'exécution	Année 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations de NKOLBISSON **Partenaires sollicités :** Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		10 000 0000

	Construction d'un marché régulier	Un marché construit dans la zone rurale	Rapport opérateur Rapport et comptes rendus d'exécution	Année 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : CPPDL **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		50 000 000
Sous - Secteur 11 : Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)								
	- Organisation des petits producteurs, acquisition et distribution des intrants agricoles	Intrants agricoles distribués aux producteurs	Rapport et compte rendu	Année 1 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINADER, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		10 000 000

	- Appui à l'organisation des microprojets pour la négociation des financements auprès du MINADER et des programmes nationaux soutenant l'agriculture	Conventions et accords de partenariat signés	Rapport comité de suivi	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINADER, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		2 000 000
	- Assainissement et entretien des bas fonds marécageux	Zones de marécage viabilisées dans les quartiers de la commune	Rapport comité de suivi photos	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINADER, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		1O 000 000
Promotion de l'élevage semi-urbaine								

	Mise en place d'un programme d'identification et de contrôle vétérinaire des élevages pratiqués dans la Commune de Yaoundé 1er	Programme d'identification et du contrôle vétérinaire mis en place	Rapport d'activité	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINEPIA, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
	Organisation des petits éleveurs, acquisition et distribution des races animales améliorées et des aliments pour accroître la production locale	GIC et autres associations des éleveurs mis en place Disponibilité des espèces améliorées	Rapports d'activité	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINEPIA, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

	Sécurisation du parc à bétail d'ETOUDI	Clôture construite	Rapport opérateurs	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINEPIA, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		30 000 000
Sous Secteur 13 : Environnement et protection de la nature								
	Appui à la pose de 150 bacs à ordures dans les quartiers de la Commune de Yaoundé 1er	150 bacs à ordures posés dans les quartiers	Rapport opérateur	Année 1	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** HYSACAM, CUY, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

	Curage du Lit du MFOUNDI et des autres cours d'eau de la Commune	Lit du MFOUNDI curé	Rapport du comité de suivi	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINDUH, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		10 000 000
	- Création d'une Journée citoyenne d'Hygiène/ Salubrité et d'Investissement facilitant l'implication de tous les acteurs -	Tous les jeudis, on assiste à un investissement humain général dans l'arrondissement de Yaoundé 1er et tout est fermé jusqu'à 14h	Rapports Programme d'entretien Photos	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINDUH, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		1 000 000

	- Mise en place d'un programme de sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'entretien des maisons et des bordures des routes -	Campagne d'hygiène et salubrité lancée	Rapport d'activité	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINDUH, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
	- Programme de Reboisement des espaces vides de la commune pour réduire le réchauffement	Opération commune verte lancée	Rapport comité de suivi	Année 2 à 5	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** MINDUH, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal								
Sous secteur 1 : appui institutionnel								

	identification des besoins en renforcement des capacités du personnel et des élus -	Programme et thème de formation disponible	Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		1 000 000
	organisation des sessions de formations -renforcement des capacités des membres de l'exécutif et des chefs de service à l'appropriation des mécanismes et du système de gestion des ressources transférées -	Sessions organisées sur le système de gestion des ressources humaines	Rapport des sessions	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		25 000 000

	mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan marketing pour l'organisation de l'assemblée générale constitutive du cadre de concertation pluri acteurs PCD -	Cadre de concertation pluri acteur mis en place	Rapport des ateliers Arrêté municipal	Anné e 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		25 000 000
	organisation et animation des réunions du cadre de concertation -organisation des réunions de concertation avec les opérateurs économiques de la commune	Rencontre avec les opérateurs régulièrement tenus	PV des rencontres	Anné e 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

	élaboration et mise en application d'une politique de gratification des agents de recouvrement des recettes communales -	Montant des gratifications connu de tous Accroissement des recettes	États financiers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
	identification et viabilisation de toutes les sources potentielles de richesses répertoriées dans l'espace géographique de la commune - acquisition de la réserve foncière propre de la commune -	Sources potentielles de richesse identifiées	Rapport comité de suivi Fichier des contribuables	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

	élaboration et mise en application d'un manuel de procédure de gestion des ressources de la commune	Manuel de gestion des procédures des ressources humaines disponible	Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

Sous Secteur 2 : Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre								
	Formation des autorités traditionnelles politiques, administratives et municipales de la commune en gouvernance	Atelier de formation organisé Thèmes des sessions connus	Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
	Renforcement de la collaboration entre les structures de Police et de gendarmerie au sein de la Commune et les Comités de vigilance existants dans les quartiers	Patrouille mixte Collaboration effective	Rapport d'activité	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		2 000 000
Sous secteur 3 : Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen								

	Promotion de la vie associative Appui à la structuration des populations à la base Renforcement des capacités des organisations existantes	Campagne de sensibilisation et atelier de formation	Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		15 000 000
	Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PCD	Vision du PCD clairement expliquée	Rapport des ateliers	Année 1	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		51 000 000

	Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement	Plan d'action défini Stratégies de mobilisation connues de tous	Rapport des ateliers	Année 1	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
Sous secteur 4 : suivi évaluation								
	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PCD à la commune	Cellule de suivi mise en place	Rapport d'activité	Année 1	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000

	Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences		Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 000 000
	Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PCD		Rapport des ateliers	Année 1 à 2	Que les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet soient disponibles	**Maîtrise d'ouvrage** : **Maîtrise d'œuvre :** Cellule d'animation municipale **Opérateurs.** OSC **Bénéficiaires** populations **Partenaires sollicités :** FNE, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc		5 500 000

IV. Coût estimatif du PCD

TABLEAU 20 : coût estimatif du PCD

Le PCD est estimé à quatre milliards Cinquante huitmillionsfrancs CFA. (4 058 000 000 frs CFA)

N°	DESIGNATION	Coût estimatif (FCFA)	Source de financement
01	Eau potable	550 000000	Commune, BIP et partenaires
02	Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	101 000000	Commune, BIP et partenaires
03	SANTE	951 000 000	Commune, BIP et partenaires
04	Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	223 000 000	Commune, BIP et partenaires
05	Éducation de base/ Secondaire	340 000000	Commune, BIP et partenaires
06	Infrastructures routières Inondations	111 0000000	Commune, BIP et partenaires
07	Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	160 000000	Commune, BIP et partenaires
08	Habitat et sécurité foncière	54500000	Commune, BIP et partenaires
09	Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	211 000000	Commune, BIP et partenaires
10	Infrastructures marchandes	60 000000	Commune, BIP et partenaires
11	Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	22 000000	Commune, BIP et partenaires
12	Promotion de l'élevage semi-urbaine	40 000000	Commune, BIP et partenaires
13	Environnement et protection de la nature	26 000000	Commune, BIP et partenaires
14	Appui institutionnel (INSTITUTION COMMUNALE)	116 000000	Commune, BIP et partenaires
15	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	7 000000	Commune, BIP et partenaires
16	Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen	71 000000	Commune, BIP et partenaires
17	suivi évaluation	15500000	Commune, BIP et partenaires
	TOTAL	4 058 000 000	

Source : Résultat des diagnostics participatifs réalisés dans l'espace géographique en vue de l'élaboration du PCD de la commune de Yaoundé 1er

V- DEVEOPPEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE :

Objectifs spécifiques sectoriel

- Accroître les potentialités économiques des communautés afin qu'elles puissent jouer un rôle important dans le cadre du financement de leur développement.

- Renforcer le partenariat avec les acteurs externes pour soutenir la mise en œuvre de certains projets du plan de développement local.

La commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er a une population qui, dans son ensemble pratique une économie de subsistance basée, essentiellement sur la quête permanente et quotidienne de la satisfaction des besoins physiologiques et de l'accès aux services sociaux de base.

De façon générale, les capacités de mobilisation de ressources externes demeurent faibles et se justifient par la non - appropriation des supports de planification et la méconnaissance de sources de financement existantes etc.

Le budget actuel de la Commune affecté au développement des quartiers se situe autour 100.000.000fcfa par an. Il est affecté à la réalisation des travaux : aménagement des routes et ouvrages connexes, pose lampadaires et réfection d'ouvrages d'accès à l'eau potable et à la santé.

En outre, Il a été constaté un faible recouvrement des recettes municipales dû à la faiblesse structurelle du secteur de production et à l'absence de mesures incitatives destinées à impulser l'entreprenariat des communautés locales. Elle a pour conséquence d'entretenir la précarité de la situation financière de la commune, de limiter l'investissement et la réalisation des projets d'équipement au sein de la localité.

Le présent plan de développement Communal ambitionne doter la commune des mesures correctives en vue d'enrayer lesdites inconvenances/faiblesses ; accroître de façon substantielle et significative les potentialités du secteur de production, de mieux tirer profit de sa position centrale au cœur de la ville et des affaires politico-économiques de la capitale Yaoundé, de nouer des partenariats avec des entreprises internationales, de structurer le partenariat Nord-Sud entre entrepreneur du Nord et entreprise citoyenne de la Commune et par conséquent optimiser le taux de recouvrement des recettes municipales en l'occurrence les impôts libératoires et autres droits (droits d'occupation des espaces sur le marché, taxes sur le transport etc.) au niveau local , contribuant ainsi à doubler l'enveloppe budgétaire municipale alloué aux investissements des quartiers.

A l'observation, les ressources extérieures ne sont pas non plus importantes. De ce fait, il importe dans le cadre dudit plan de développement de poursuivre et de densifier la mobilisation de toutes les forces vives de sorte qu'elles puissent constituer une véritable source importante de financement du développement.
Globalement, au bout de 5 ans, la modernisation/urbanisation de la commune, va nécessiter un investissement total de 4 058 000 000 FCFA (Quatre milliards cinquante huitmillionsde francs CFA), tout en impulsant une dynamique de développement local durable.

Pour recouvrer cette somme d'argent en vue du financement dudit PCD, trois pistes de recherche seront explorées à l'instar de :

Les ressources externes : qui pourront être mobilisées auprès des partenaires au développement d'horizons divers : ETAT/PPTE/MINISTERES, FEICOM ; PNDP ; CUY, Fondation France Liberté, OIF, SCAC, MANOS UNIDAS, FONDATION DE FRANCE, HAUT COMMISSARIAT DU CANADA AU CAMEROUN, PNUD, UNION EUROPEENNE, BAD, PLAN CAMEROUN, etc. grâce à un partenariat bien construit **Organisations Locales – ONG externes – Commune**.

CHAPITRE VI :
PROGRAMMATION DES DIFFERENTES ACTIONS A MENER

I. PROGRAMMATION : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT)

Tableau 22 : CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT) (MT 2014 – 2017)

N°	SECTEUR	PROJET	QTE	LIEU D'IMPLANTATION	FINANCEMENT (FCFA)		Période de réalisation
					Source	Montant	
01	Eau potable	Aménagement de sources d'eau naturelles et l'extension de ces réseaux avec installation de bornes fontaines publiques (4 par sources)	16	ZONE I, II, III, IV, V	Commune MINDUH, UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France CAMWATER	40 000 000	2014- 2017
		La construction des forages et la mise en place des comités d'animation	79			300 000 000	2014- 2017
		Plaidoyer auprès des autorités compétentes (CDE) pour l'extension du réseau CAMWATER et appui au branchement d'au moins 2000 ménages	2000			100 000 000	2014- 2017
		Sous-TOTAL1				**440 000 000**	
02	Éclairage/ lumière/ Énergie/ Sécurité	Création de comité de vigilance dans chaque Quartier	28	ZONE I, II, III, IV, V	DGSN, MINATD UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France FMO, administration locale, CUY	10 000 000	2014- 2017
		Renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des comités de vigilance (Construction des barrières de sécurité (herses)				10 000 000	2014- 2017
		Mise en place d'un système d'éclairage public par l'installation de 460 lampadaires dans la Commune	460			50 000 000	2014- 2017
		Mise sur pied d'un dispositif de système d'alarme par sifflet au sein des ménages - Organisation des campagnes de sensibilisation de proximité dans le	28			4 000 000	2014- 2017

		quartier					
		Sous –Total 2				**74 000 000**	
03	SANTE	Appui à l'équipement des centres de santé publics	110 lits 4 laboratoires d'analyse 4 maternités 6 forages 20 latrines améliorées 5 espaces verts	CAY I	COMMUNE ASSOAL (MCSY), SCAC, MINSANTE, MINDUH, Entreprises citoyennes, et autres potentiels bailleurs de fonds	350 000 000	2014- 2017
		Structuration et mise en œuvre des comités mutualistes dans chaque zone de la sous l'accompagnement de la MCSY :		CAY I		10 000 000	2014- 2017
		Campagne de sensibilisation et de présentation des produits de la MCSY aux habitants au sein des comités mutualistes créés :		CAY I		10 000 000	2014- 2017
		Suivi des mutualistes et de la qualité des soins :		CAY I		2 000 000	2014- 2017
		Sous –Total3				**372 000 000**	
04	Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	Renforcement des compétences et connaissances des jeunes chercheurs d'emploi aux techniques de recherche d'emploi par l'accompagnement à la maîtrise de l'outil informatique :		CAY I	COMMUNE PIAASI, MINJEC, MUSSED, MUTEC, PLATE FORME AGR CAMEROUN, MINJEC Ambassades, BIT MINAS MINEFOP, FNE	5 000 000	2014
		Formation des jeunes au montage de projets et à la gestion d'une AGR :		CAY I		5.000 000	2014
		Appui aux jeunes par le financement de leur micro projets :		CAY I		35 000 000	2014 – 2016
		Construction d'un centre de formation des jeunes en mécanique auto, menuiserie, informatique et couture :	1	CAY I		150 000 000	2015
		Signature d'un accord de partenariat	1			1 000 000	2014

		avec le FNE et tout autre programme au Cameroun sur les questions d'appui à la promotion de l'Auto emploi pour faciliter la création des PME et PMI de production locale dans la Commune					
		Sous – TOTAL4				**196 000 000**	
05	Éducation de base/ Secondaire	Construction d'une école primaire et maternelle et d'un Lycée Technique et Un Lycée d'Enseignement général à Manguier :	1 école 1 Lycée d'enseignement technique 1 Lycée d'enseignement général	MANGUIER	Entreprises citoyennes, MINEDUB, MINESEC, et autres potentiels bailleurs de fonds	250 000 000	2015
		Appui à l'équipement des écoles et lycées	(485 tables bancs, 12 latrines, 25 forages publics, 6 bacs à ordures)	CAY I		40 000 000	2014 – 2015
		Réhabilitation de 50 salles de classe dans les écoles publiques de Yaoundé 1er :	50 salles de classe	CAY I		35 000 000	2014
		Sous –TOTAL 5				**325 000 000**	
06	Infrastructures routières Inondations	Construction et réhabilitation de 85 Km de voies dans la Commune de Yaoundé 1e :	85 Km	CAY I	COMMUNE, CUY, ASSOAL, ASSEJA, HYSACAM, CIPRE, PNDP, FEICOM	1.000 000 000	2014
		Construction de 50 dalots de franchissement, ponceaux et passerelles pour faciliter la traversée des rivières existantes et améliorer la circulation des personnes et des biens :	50 dallots	CAY I		100 000 000	2015
		Formation et équipements des comités d'entretien des voies dans les quartiers pour améliorer le contrôle citoyen des travaux et des entreprises recrutées :		CAY I		4 000 000	2014
		SOUS TOTAL6				**1 104 000 000**	
07	Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la	Création des centres multifonctionnels de promotion pour jeunes (5)	5	CAY I		80.000.000	2015
		Création d'une bibliothèque publique	1	CAY I		10.000.000	2014

	jeunesse)	communale :			COMMUNE, FNE,CUY, SCAC, ASSOAL etc		
		Réhabilitation et création des espaces verts (5), espaces de détente et terrain de jeu communaux (5) pour les jeunes :	5 espaces verts 5 espaces de loisirs	CAY I		25.000.000	2015
		Recrutement et affectation des encadreurs de jeunes (25) :		CAY I		15.000.000	2015
		TOTAL 7				**130 000 000**	
08	Habitat et sécurité foncière	Mise en place de 25 Coopératives d'habitat de mal logés :	25	CAY I	FNE, CUY, SCAC, MINDUH, ASSOAL etc.	25.000.000	2014
		Organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (50) sur les procédures d'obtention du titre foncier et du permis de bâtir :	50	CAY I		12.500.000	2014
		Accompagnement des communautés par le suivi d'un certain nombre de dossiers de demande d'obtention du titre foncier dans les services compétents :		CAY I		2.000.000	2014
		Mise sur pied d'un bureau d'appui aux mutuelles et coopératives d'habitat dans l'organigramme de la Commune de Yaoundé 1er :	1	CAY I		5.000.000	2014
		Etudes d'identification de toutes les zones classées Non Pratique à la Construction et Sensibilisation des populations contre l'habitat spontané :		CAY I		10.000.000	2015
		TOTAL 8				**54 500 000**	
09	Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	Construction d'un centre de personne vivant avec un handicap :	1	CAY I	COMMUNE ,FNE, CUY, MINDUH, SCAC, MINAS, ASSOAL , MINPROF, MIMEPESA etc	70.000.000	2015
		Construction d'un Grenier Communautaire Communal :	1	CAY I		20 000 000	2015
		Acquisition de 400 cannes, 100 tricycles, 250 paires de béquilles, 25 prothèses jambe, 50 prothèses	400 cannes, 100 tricycles, 250 paires de béquilles, 25 prothèses jambe, 50			30.000.000	2014

		auditives :	prothèses auditives				
		Identification et Appui aux orphelins et enfants vulnérables en fourniture scolaire (500) :		CAY I		50.000.000	2014
		TOTAL 9				**170 000 000**	
10	Infrastructures marchandes	Réhabilitation et entretien des marchés locaux		CAY I	COMMUNE, UNION EUROPEENNE, ASSOAL, MANOS UNIDAS ETC	10 000 000	2015
		Construction d'un marché régulier :	1	CAY I		50 000 000	2015
		TOTAL 10				60 000 000	
11	Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	Organisation des petits producteurs, acquisition et distribution des intrants agricoles :		CAY I	COMMUNE, MINADER, Union Européenne, ASSOAL, MANOS UNIDAS etc	10 000 000	2014
		Appui à l'organisation des microprojets pour la négociation des financements auprès du MINADER et des programmes nationaux soutenant l'agriculture :		CAY I		2 000 000	2015
		Assainissement et entretien des bas fonds marécageux :		CAY I		10 000 000	2015
		TOTAL 11				22 000 000	
12	Promotion de l'élevage semi-urbaine	Mise en place d'un programme d'identification et de contrôle vétérinaire des élevages pratiqués dans la Commune de Yaoundé 1er :		CAY I	COMMUNE, MINADER, MINEPIA, Union Européenne, MANOS UNIDAS etc	5 000 000	2015
		Organisation des petits éleveurs, acquisition et distribution des races animales améliorées et des aliments pour accroître la production locale :		CAY I		5 000 000	2015
		Sécurisation du parc à bétail d'ETOUDI :		ETOUDI		30 000 000	2015
		TOTAL 12				40 000 000	
13	Environnement et protection de la nature	Appui à la pose de 150 bacs à ordures dans les quartiers de la Commune de Yaoundé 1er	150 bacs à ordures posés		COMMUNE, HYSACAM, CUY, Union	5 000 000	2014

			dans les quartiers				
		Curage du Lit du MFOUNDI et des autres cours d'eau de la Commune :		CAY I		10 000 000	2015
		Mise en place d'un programme de sensibilisation de la population sur l'intérêt de l'entretien des maisons et des bordures des routes :		CAY I	Européenne, MANOS UNIDAS etc	5 000 000	2014
		Programme de Reboisement des espaces vides de la commune pour réduire le réchauffement de la commune		CAY I		5 000 000	2015
		TOTAL 13				25 000 000	
Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal							
1	Appui institutionnel	identification des besoins en renforcement des capacités du personnel et des élus		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	0	
		organisation des sessions de formations -renforcement des capacités des membres de l'exécutif et des chefs de service à l'appropriation des mécanismes et du système de gestion des ressources transférées :		CAY I		20 000 000	2014
		mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan marketing pour l'organisation de l'assemblée générale constitutive du cadre de concertation pluri acteurs PCD		CAY I		15 000 000	2014
		organisation et animation des réunions du cadre de concertation -organisation des réunions de concertation avec les opérateurs économiques de la commune		CAY I		4 000 000	2014
		élaboration et mise en application d'une politique de gratification des agents de recouvrement des recettes communales		CAY I		5 000 000	2014

		acquisition de la réserve foncière propre de la commune		CAY I		50 000 000	2014
		-identification et viabilisation de toutes les sources potentielles de richesses répertoriées dans l'espace géographique de la commune :		CAY I		5 000 000	2014
		TOTAL				**99 000 000**	
2	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Formation des autorités traditionnelles politiques, administratives et municipales de la commune en gouvernance :		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	2 000 000	2014
		Renforcement de la collaboration entre les structures de Police et de gendarmerie au sein de la Commune et les Comités de vigilance existants dans les quartiers		CAY I		2 000 000	2014
		TOTAL				**4 000 000**	
	Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen	Promotion de la vie associative Appui à la structuration des populations à la base Renforcement des capacités des organisations existantes		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	7 000 000	2014
		Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL		CAY I		31 000 000	2014
		Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement		CAY I		2 000 000	2014
		TOTAL				40 000 000	
	suivi évaluation	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la commune :		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	4 000 000	2014
		Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des		CAY I		3 000 000	2014

		compétences :					
		Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL		CAY I		4 000 000	2014
		TOTAL				11 000 000	
TOTAL GENERAL			/	/		**3 166 500 000**	

II. Coût du CDMT

TABLEAU23 : coût du CDMT

N°	DESIGNATION	Coût estimatif (FCFA)
01	Eau potable	440 000 000
02	Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	74 000 000
03	SANTE	372 000 000
04	Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	196 000 000
05	Éducation de base/ Secondaire	325 000000
06	Infrastructures routières Inondations	1104000000
07	Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	130 000000
08	Habitat et sécurité foncière	54 500000
09	Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	170000000
10	Infrastructures marchandes	60 000000
11	Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	22000000
12	Promotion de l'élevage semi-urbaine	40000000
13	Environnement et protection de la nature	25 000000
14	Appui institutionnel	99 000000
15	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	4 000000
16	Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen	4 0000000
17	suivi évaluation	11 000000
	TOTAL	3 166 500 000

III-CADRE SOMMAIRE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE DU CDMT

Le tableau ci-dessous résume les types des projets, les impacts socio-environnementaux potentiels et les mesures d'optimisation, ou d'atténuation envisageables

Tableau 24 : gestion environnementale de CDMT

Type des micros projet	**Im**pacts socio environnementaux positifs	**Impact socio environnementaux négatif**	**Mesures socio environnementaux d'atténuation**
Microprojets de construction des infrastructures communautaires de base : **-construction des salles de classe :** **-construction des latrines** **Électrification**	**-les enfants fréquentent dans les meilleures conditions** **Pratique de l'hygiène et salubrité publique** **-éclairage des ménages et éclairage public** **Amélioration des conditions de vie des populations**	**-l'expropriation des populations pour l'implantation des salles de classe et destruction de biodiversité** **Pollution des eaux souterraines** **-destruction des arbres sur le passage du réseau électrique** **-perte des espèces utiles à la pharmacopée traditionnelle** **Vagabondage sexuel des ouvriers des chantiers**	**-attribution des nouveaux sites aux populations expropriées et plantation des arbres dans les écoles** **Traitement des fosses** **-compensation des personnes déguerpies conformément aux dispositions du PDIR** **-reboisement des zones affectées à l'activité** **-respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes) et arrosage du chantier** **-sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA** **-mettre en place des panneaux de signalisation du chantier**
Microprojets structurants : **-entretien des routes,**		**Augmentation de la prévalence des IST/VIH/SIDA, lié à la concentration de la main d'œuvre**	**Destruction des parties arables des champs par le prélèvement des terres en vue de l'entretien de la route** **-mettre en place des panneaux de signalisation du chantier** **-respect des règles de sécurité au chantier (port de masques, bottes) et** **-sensibilisation sur les IST/VIH/SIDA**

V. Programmation d'Investissement Annuelle des projets prioritaires

Tableau 25 : programme annuelle des projets prioritaires(PIA) 2013 (TCT et CT)

N°	SECTEUR	PROJET	QTE	LIEU D'IMPLANTAT °	FINANCEMENT (FCFA)		Période de réalisation
					Source	Montant	
01	Eau potable	Aménagement de sources d'eau naturelles et l'extension de ces réseaux avec installation de bornes fontaines publiques (4 par sources)	16	ZONE I, II, III, IV, V	Commune MINDUH, UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France CAMWATER/CDE	40 000 000	2013
		La construction des forages et la mise en place des comités d'animation	20			100 000 000	2013
		Sous-TOTAL1				**140 000 000**	
02	Éclairage/ lumière/ Énergie/ Sécurité	Plaidoyer pour la création d'un poste de police dans le quartier	28	ZONE I, II, III, IV, V	DGSN, MINATD UNIDAS, OIF, ASSOAL, Fondation France FMO, administration locale, CUY	1 000 000	2013
		Plaidoyer pour la Réhabilitation des infrastructures électriques (installation de 9 nouveaux transformateurs à forte puissance).				1 000 000	2013
		Appui à la réhabilitation de 700 nouveaux branchements de ménages au réseau	700			25 000 000	2014
		Sous –Total 2				**27 000 000**	
03	SANTE	- Plaidoyer pour l'affectation de 73 nouveaux personnels dans les hôpitaux de la Commune	- 73 personnels affectés dans les hôpitaux	CAY I	COMMUNE ASSOAL (MCSY), SCAC, MINSANTE, MINDUH, Entreprises citoyennes, et autres potentiels bailleurs de fonds	4 000 000	2015
		appui à la Construction de 20 nouveaux bâtiments d'accueil pour malades dans les hôpitaux publics de la Commune	un plan d'action élaboré les ressources nécessaires pour la mise en œuvre mobilisées			200 000 000	
		Construction de 5 Nouveaux de centre de		CAY I		375 000 000	2014

		santé Intégré public par zone administrative					
		Sous –Total3				**579 000 000**	
04	Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	- Identification des Associations et groupes de jeunes au sein des quartiers	Au moins une centaine de fiches de recensement et d'identification élaborée et disponible Au moins dix agents recenseurs identifiés		COMMUNE PIAASI, MINJEC, MUSSED, MUTEC, PLATE FORME AGR CAMEROUN, MINJEC Ambassades, BIT MINAS MINEFOP, FNE	2 000 000	
		Renforcement des compétences et connaissances des jeunes chercheurs d'emploi aux techniques de recherche d'emploi par l'accompagnement à la maîtrise de l'outil informatique :		CAY I		5 000 000	2014
		Formation des jeunes au montage de projets et à la gestion d'une AGR :		CAY I		5.000 000	2014
		Appui aux jeunes par le financement de leur micro projets :		CAY I		15 000 000	2014 – 2016
		Sous – TOTAL4				**27 000 000**	
05	Éducation de base/ Secondaire	Réhabilitation de 50 salles de classe dans les écoles publiques de Yaoundé 1er :	50 salles de classe	CAY I	Entreprises citoyennes, MINEDUB, MINESEC, et autres potentiels bailleurs de fonds	15 000 000	2014
		Sous –TOTAL 5				**15 000 000**	
06	Infrastructures routières Inondations	Formation et équipements des comités d'entretien des voies dans les quartiers pour améliorer le contrôle citoyen des travaux et des entreprises recrutées :		CAY I	COMMUNE, CUY, ASSOAL, ASSEJA, HYSACAM, CIPRE, PNDP, FEICOM	6 000 000	2014
		SOUS TOTAL6				**6 000 000**	

07	Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	Sensibilisation et organisation des Universités Itinérantes Citoyennes (100) sur le sport, le développement communautaire, la culture comme vecteur de lutte contre la corruption en milieu jeunes et la dépravation des mœurs	-100 forums de quartiers organisés -Formations des populations sur la mutualisation des efforts	CAY I	COMMUNE, FNE,CUY, SCAC, ASSOAL etc	30.000.000	2015
		TOTAL 7				**30 000 000**	
08	Habitat et sécurité foncière	RAS	25	CAY I	FNE, CUY, SCAC, MINDUH, ASSOAL etc.	0	2013
		TOTAL 8				**0**	
09	Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	Création des activités génératrices de revenues (200 AGR) pour les personnes vulnérables et (500) pour les femmes	Au moins 200 micro projets mis en place au profit des personnes vulnérables	CAY I	COMMUNE ,FNE, CUY, MINDUH, SCAC, MINAS, ASSOAL , MINPROF, MIMEPESA etc	40.000.000	2013
		Consolidation des accords de collaboration avec le MINAS et le MINPROFF pour l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires	1	CAY I		1 000 000	2013
		TOTAL 9				**41 000 000**	
10	Infrastructures marchandes	RAS		CAY I	COMMUNE, UNION EUROPEENNE, ASSOAL, MANOS UNIDAS ETC	0	
		TOTAL 10				60 000 000	
11	Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	RAS		CAY I	COMMUNE, UNION EUROPEENNE, ASSOAL, MANOS UNIDAS ETC	0	
		TOTAL 11				0	
12	Promotion de l'élevage semi-urbaine	RAS		CAY I	COMMUNE, UNION EUROPEENNE, ASSOAL, MANOS UNIDAS ETC	0	
		TOTAL 12				0	
13	Environnement et	- Création d'une Journée citoyenne	Tous les jeudis, on		COMMUNE,	1 000 000	2014

	protection de la nature	d'Hygiène/ Salubrité et d'Investissement facilitant l'implication de tous les acteurs -	assiste à un investissement humain général dans l'arrondissement de Yaoundé 1er et tout est fermé jusqu'à 14h		HYSACAM, CUY, Union Européenne, MANOS UNIDAS etc		
		TOTAL 13				1 000 000	
Programme d'actions de renforcement de la participation communautaire au développement local et municipal							
1	Appui institutionnel	identification des besoins en renforcement des capacités du personnel et des élus		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	1 000 000	
		organisation des sessions de formations -renforcement des capacités des membres de l'exécutif et des chefs de service à l'appropriation des mécanismes et du système de gestion des ressources transférées :		CAY I		5 000 000	2014
		mise en place d'une stratégie de communication et d'un plan marketing pour l'organisation de l'assemblée générale constitutive du cadre de concertation pluri acteurs PCD		CAY I		10 000 000	2014
		organisation et animation des réunions du cadre de concertation -organisation des réunions de concertation avec les opérateurs économiques de la commune		CAY I		1 000 000	2014
		TOTAL				**17 000 000**	
2	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	Formation des autorités traditionnelles politiques, administratives et municipales de la commune en gouvernance :		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	3 000 000	2014
		TOTAL				**3 000 000**	
	Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen	Promotion de la vie associative Appui à la structuration des populations à la base Renforcement des capacités des		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS	8 000 000	2014

		organisations existantes					
		Renforcement des capacités des acteurs locaux par rapport à la vision et outils de gestion, de suivi – évaluation du PDL		CAY I		20 000 000	2014
		Mise en œuvre d'une stratégie conjointe de communication et de mobilisation des ressources pour le financement du plan de développement		CAY I	etc	3 000 000	2014
		TOTAL				**31 000 000**	
	suivi évaluation	Mise en place et animation d'une cellule de suivi du PDL à la commune :		CAY I	COMMUNE, FNE, Union Européenne, PASC, MANOS UNIDAS etc	1 000 000	2014
		Renforcer les espaces réseaux d'échange et de mutualisation des compétences :		CAY I		2 000 000	2014
		Organisation des comités de suivi et d'évaluation du PDL		CAY I		1 500 000	2014
		TOTAL				**4 500 000**	
TOTAL GENERAL			/	/		**891 500 000**	

TABLEAU 26 : le coût du PIA

N°	DESIGNATION	Coût estimatif (FCFA)
01	Eau potable	140 000 000
02	Éclairage/lumière/Énergie/Sécurité	27 000 000
03	SANTE	579 000 000
04	Insertion socio professionnelle (Formation pratique, emplois et création des PME)	27 000 000
05	Éducation de base/ Secondaire	15 000 000
06	Infrastructures routières Inondations	6 000 000
07	Infrastructures sportives et culturelles (encadrement de la jeunesse)	30 000 000
08	Habitat et sécurité foncière	0
09	Infrastructures Psycho-sociales et promotion de la femme et de la famille	41 000 000
10	Infrastructures marchandes	0
11	Agriculture (agriculture de subsistance, maraichage)	0
12	Promotion de l'élevage semi-urbaine	0
13	Environnement et protection de la nature	1 000 000
14	Appui institutionnel	17 000 000
15	Administration territoriale, décentralisation et maintien de l'ordre	3 000 000
16	Communication interne/Externe et promotion du contrôle citoyen	31 000 000
17	suivi évaluation	4 500 000
	TOTAL	931 500000

V. PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA

Description de la passation du marché/
IL faut souligner d'amblée que tours les marchés suivent la même procédure, selon les procédures en vigueur au Cameroun en matière des marchés publics en général, le mode de passation de marché est l'attribution au moins disant après concurrence.

On distingue de manière générale deux principaux types de marché selon les seuils :

- de 0 à 5 millions, la procédure est simple même si elle fait appel à la concurrence
- plus de 5 millions de FCFA, la procédure fait intervenir la commission de passation de marché :

1-séance d'examen du projet d'avis d'appel d'offre et du dossier d'appel d'offre
2-séance de dépouillement des offres
3-séance d'examen de rapport de la sous commission d'analyse en vue de faire une proposition d'attribution au maître d'ouvrage
4-séance d'examen de projet de marché.

Une sous commissions techniques peut siéger au moins 4 fois pour analyser les offres.

Le maître d'ouvrage programme ses marchés en tenant compte des durées de réalisation et insère chaque année dans le journal de programmation. Il conçoit un projet d'avis d'appel d'offre et un projet de dossier d'appel d'offre qu'il soumet à l'examen de la commission des marchés. Celle-ci se réunit et après examen et amendement éventuel de ces documents, les renvoie au maître d'ouvrage qui les corrige conformément aux amendements de la commission des marchés, le maître d'ouvrage, publie alors l'avis d'appel d'offre qui peut été, un avis, d'appel d'offre ouvert national

Après avoir collecté tous les dossiers des concurrents, le maître d'ouvrage saisit alors la commission des marchés qui siège immédiatement. Elle procède au dépouillement des dossiers en commençant par l'examen du dossier administratif des concurrents. Un barème de notation selon des critères prédéfinis permet à la commission des marches de juger les différents dossiers la procédure s'arrête à ce niveau pour tous les dossiers qui n'auront pas satisfaits aux conditions ; Pour les bons dossiers, la commission examine le dossier financier.

Le rapport de sous commission d'analyse permet à la commission de faire une proposition d'attribuer au maître d'ouvrage des que le maître d'ouvrage a retenu, il publie les résultats en précisant le nom de l'attributaire, le montant de son offre et les détails d'exécution.

PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA

TABLEAU 27 : PLAN DE PASSATION DES MARCHES DU PIA

PROJETS	Élaboration de la requête	Préparation dossiers d'appel d'offres	Lancement de la procédure d'appel d'offres	Période de soumission	Ouverture et évaluation des cotisations, décision d'attribution et notification	Signatures du contrat	enregistrement	Période d'exécution	Réception provisoire des travaux
	DUREE ESTIMEE EN SEMAINES								
	8sem.	2 sem.	1sem	3sem	1sem	2sem	1sem	12-16sem	1sem
Réhabilitation des forages défectueux	27 Mars au 23 Avril	24 Avril au 7 Mai	8 au 14 Mai	15 Mai au 4 juin	5 au 11 juin	12 juin au 25 juin	25 au 31 juin 2013	1er juillet au 25 Sept	1er au 7 Oct 2013
Installation de 460 lampadaires dans les quartiers	27 Mars au 23 Avril	24 Avril au 7 Mai	8 au 14 Mai	15 Mai au 4 juin	5 au 11 juin	12 juin au 25 juin	25 au 31 juin 2013	1er juillet au 25 Sept	1er au 7 Oct 2013
Connexion au réseau électrique	27 Mars au 23 Avril	24 Avril au 7 Mai	8 au 14 Mai	15 Mai au 4 juin	5 au 11 juin	12 juin au 25 juin	25 au 31 juin 2013	1er juillet au 25 Sept	1er au 7 Oct 2013
Amélioration et réfection des voies en terre de la CAY 1er	27 Mars au 23 Avril	24 Avril au 7 Mai	8 au 14 Mai	15 Mai au 4 juin	5 au 11 juin	12 juin au 25 juin	25 au 31 juin 2013	1er juillet au 25 Sept	1er au 7 Oct 2013

CHAPITRE VII : MECANISMME DE SUIVI-EVALUATION

I. mise en place du comité de concertation(cc)

Au terme du processus de diagnostic, l'exécution des actions planifiées a été confiée à un organe exécutif composé des membres élus par l'assemblée générale de la communauté, parmi ceux ayant activement pris part à l'atelier de diagnostic participatif niveau quartier. Cet organe encore appelé comité Communal de concertation (CCC) est composé de manière à permettre la participation de toutes les sensibilités de la communauté à l'effort de développement communautaire. Le cc est l'organe exécutif appelé encore Assemblée Générale du Budget Participatif.

II. Attributions du CC

Les missions du comité de concertation sont de manière générale les suivantes :

- Veiller au respect des statuts, du règlement intérieur et des décisions de l'assemblée générale
- Représenter la communauté dans les missions de développement
- Assurer la préparation de l'assemblée générale, appliquer ses décisions et lui en rendre compte
- Présenter à l'approbation de l'assemblée générale le programme d'activités, le budget et les rapports d'activités.
- Approuver les rapports des commissaires aux comptes
- Informer la communauté des ses obligations et de sa contribution à la réalisation des microprojets :
- S'assurer que la maintenance des ouvrages est faite par les bénéficiaires :
- Veiller à la mobilisation de la contribution des bénéficiaires de services :
- Présenter au CSE les rapports des activités menées au niveau des villages

III. COMPOSITION DU CCC

Le CCC comprend :

- Les postes administratifs :
  - 01président et éventuellement 01 vice président,
  - 01 secrétaire général et éventuellement 01 secrétaire Général Adjoint,
  - 01 Trésorier,
  - 02 commissaires aux comptes ;

- Les postes facultatifs : les conseillers
- Les postes qualité : le conseiller Municipal du CC ou des CC de son rayon de compétence

IV. Rôles et attributions de différents membres

Les attributions des membres du comité de concertation s'articulent ainsi qu'il suit

- Président est responsable du bon fonctionnement de l'association. IL convoque et préside les réunions de l'assemblée générale et du comité de concertation. Il représente l'association dans tous les actes de la vie civile et décide des opérations de gestion courante. Il est chargé de veiller à l'utilisation judicieuse des fonds ou des dotations matérielles et financières, à l'entretien des équipements. IL organise les activités de l'association et rédige les rapports périodiques de gestion.
- Il est assisté d'un vice –président qui le remplace, en cas d'absence ou d'empêchement. Celui-ci reçoit du président, délégation de certaines fonctions.
- Le secrétaire Général est chargé de la tenue des registres nominatifs des membres, de l'enregistrement des sommes versées, de la rédaction des procès verbaux des réunions de l'association, de la correspondance et de la conservation des archives.
- IL est assisté d'un secrétaire adjoint, celui-ci remplace le secrétaire en cas d'absence.
- Le Trésorier est responsable de la perception, de la garde et de la gestion des fonds de l'association dans les conditions fixées par l'assemblée Générale.
- Les commissaires aux comptes sont chargés de veiller à la transparence de la gestion des fonds. A cet effet ils contrôlent les opérations comptables et financières, certifient les états financiers présentés par le comité de concertation à la clôture de chaque exercice, présentent leur rapport l'assemblée générale.

V. Mécanismes de suivi évaluation du CCC

La communauté doit assurer le suivi de mise en œuvre des solutions endogènes, en même temps que par une évaluation régulière, elle doit apprécier et mesurer les résultats des actions menées. Ce suivi évaluation permettra également d'informer l'ensemble des intervenants sur l'exécution des activités endogènes, de déplanifier certaines actions, si cela est nécessaire, et d'évaluer l'engagement de chaque acteur dans l'exécution de celle-ci. Il est important pour cela de formaliser les fréquences des réunions de CC et les Assemblées Générales du Budget Participatif et de suivi de la mise en œuvre du plan Communal qui constituent le cadre d'harmonisation de toutes les activités.

VI. Mise en place du comité du suivi évaluation du PCD

La mise en œuvre du PCD relève de la compétence de l'exécutif communal et nécessite des moyens humains, matériels et financiers. Compte tenu de la diversité, la complexité et la spécificité de certaines actions à mener, il est nécessaire pour la réussite de la mise en œuvre efficace du plan, d'impliquer tous les acteurs du développement œuvrant dans la commune.

En somme, le Comité de suivi du processus de validation du plan Communal de Yaoundé 1er devra s'étendre aux Comités d'Animation et de suivi du plan créés dans les quartiers tout en tenant compte de la diversité des acteurs en présence aussi bien du secteur économique, société civile, que politico-administrative.

I. INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION (PAR RAPPORT AU PIA)

La commune va utiliser des indicateurs appropriés de suivi et d'évaluation pour veiller à la mise en œuvre du PCD relatif aux activités du PIA ainsi que les tableaux des solutions endogènes comme indiqués dans le tableau qui suit :

Tableau 28 : - INDICATEURS DE SUIVI ET D'EVALUATION (PAR RAPPORT AU PIA)

secteur	Activités /Projets	Indicateurs de suivi et d'évaluation
Éducation de base	Construction d'un bloc de 2 salles de classes	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, rapport d'étape, bâtiment construit, PV de réception
	Construction d'un bloc de latrines	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage de travaux, rapport d'étape, bâtiment construit, PV de réception
	Équipement d'un bureau de Maître	Bon de commande, livraison de l'équipement livrés, réception des équipements
	Réfection de 6 salles de classes	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, rapport d'étape, bâtiment construit, PV de réception
	Équipement des salles de classe en tables bancs	Bon de commande, livraison des équipements, PV de réception des équipements
	Appui aux APEE des écoles publiques	Demande d'appui, enregistrement de la demande, étude de la demande, réception de l'appui
Eau et énergie	Entretien des biefs et puits	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, rapport d'étape, bief et puits entretenus, PV de réception
	Connexion au réseau électrique	Localisation et matérialisation des sites, dossier technique, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, PV de l'état des lieux, plan de construction du réseau disponible, réception du réseau construit, PV de réception du réseau, mise en service
Travaux publics	Construction d'un ponceau	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, rapport d'étape, radier construit, PV de réception
	Construction d'un dalot	Localisation et matérialisation des sites dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage de travaux, rapport d'étape, dalot construit, PV de réception
	Entretien des voies communales	Localisation et matérialisation des sites, dossiers techniques, PV d'attribution des marchés, chronogramme des activités détaillés, attestation de démarrage des travaux, rapport d'étape, voies entretenues, PV de réception

II. DISPOSITIF OUTILS ET FREQUENCE DU REPORTING

Le suivi-évaluation du plan concerne tous les acteurs de la mise en œuvre. Mais le noyau central du dispositif doit être l'administration communale et le comité de suivi du PCD

Le suivi est une fonction permanente qui vise essentiellement à fournir à l'exécutif communal et aux autres parties prenantes, des indicateurs sur l'état d'avancement des projets en cours de réalisation dans la mise en œuvre du PCD. Il permet de :

- Apprécier le niveau d'atteinte des résultats escomptés
- S'assurer si les activités programmées se déroulent normalement selon les périodes, les moyens et les responsabilités prévues par le plan,
- Relever les écarts ou changements des situations ou des acteurs ainsi que les mobiles ayant permis de les produire :
- Constituer une banque de données qui facilitera la réactualisation du plan le moment venu.
- Informer régulièrement la population et les bailleurs de fonds pour les permettre de prendre des mesures correctives à temps

Avant la tenue de chaque session du conseil municipal, un rapport global devra être dressé pour que le conseil municipal ait toute la mesure de la mise en œuvre du plan ; pour les projets qui s'étendent sur le moyen terme, le reporting devra être fait à mi parcours et une fois le chantier achevé.

Le suivi du PCD par le comité de suivi, les animateurs constituant l'Assemblée du Budget Participatif sus cités s'effectuera à travers les outils de suivi comme le tableau du bien être, des entretiens semi structurés avec les partenaires, les communautés à travers les comités de concertation, les leaders d'option et les chefs traditionnels pendant les visites programmées et inopinées en situation de travail. Des entretiens seront également organisés avec l'équipe de pilotage pour apprécier certaine situation. Le suivi est physique et financier.

Le suivi physique se fera à deux niveaux

- Au niveau du cycle du PCD (diagnostic, élaboration, sensibilisation, mise en œuvre, suivi évaluation et programmation) ;
- Au niveau du cycle de vie des micro-projets (identification, conception, mobilisation, du financement, réalisation, gestion, maintenance et pérennisation.

Le suivi financier s'articulera autour de l'exécution du budget global du micro-projet et du budget mensuel et annuel de l'activité.

Les rapports de suivi devront présenter les points saillants des observations faites sur le terrain et proposer des recommandations qui facilitent la mise en œuvre du PCD et la pérennisation des acquis.

Les éléments à prendre en compte lors du suivi sont

- Date de la visite
- Localité visitée
- Objet de la visite
- Activités
- Montant perçu
- Niveau de réalisation
- Écarts /changements constatés par rapport à l'ancienne situation
- Difficultés rencontrés par rapport à l'ancienne situation
- Difficultés rencontrées et solutions envisagées

III. MECANISME DE PREPARATION DU PIA ET DE REVISION DU PCD

Le PCD a précisé les actions à mener par domaine ainsi que leurs années d'exécution. Les programmes annuels seront des extraits du programme pluriannuel. Ils doivent indiquer précisément

les activités à mener, les tâches les indicateurs de résultat, le délai de réalisation, les moyens nécessaires ainsi que les responsables par activité et le lieu exact où s'exécutera chaque projet.

Ces programmes annuels seront élaborés à la fin de chaque année pour l'année suivante par l'exécutif communal en collaboration avec le comité de suivi puis soumis à l'adoption du conseil communal.

Les conseillers communaux, les délégués de quartiers et les délégués de jeunes & femmes joints au Comité Communal de Concertation CCC évaluent le niveau de réalisation des projets contenus dans le PIA et le CDMT. De même le CDMT est enrichi des projets susceptibles d'être réalisés au cour des trois prochaines années.

Le maire pourra faire appel à l'Organisation d'Appui Local (ASSOAL) qui l'a appuyé dans l'élaboration de PCD et les responsables des services techniques déconcentrés de l'ETAT.
Si le projet prévoit la contribution des communautés, il faudra s'assurer que ces bénéficiaires sont prêts à mobiliser leur quote-part.

Les différents projets doivent prendre en compte les aspects suivants :

La prise en compte du genre
La participation des bénéficiaires à l'identification et à la mise en œuvre du projet
La prise en compte des aspects environnementaux.

IV. PLAN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PCD

La communication occupe une place de choix dans la mise en œuvre du plan. Une bonne stratégie de communication interne et externe permet d'assurer une meilleure participation des acteurs à l'exécution du plan et aussi de négocier avec d'autres acteurs, la mobilisation des ressources nécessaires.

La mobilisation des ressources est nécessaire pour le financement des projets importants, dans le processus de mise en œuvre d'un PCD, A cet effet, la Commune doit :

- Renforcer sa capacité d'investissement en maîtrisant ses charges de fonctionnement et en améliorant son niveau de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales ;
- Renforcer la participation des acteurs privés : élites, opérateurs économiques, etc… pour le financement des activités du plan à travers des dons et legs, les souscriptions volontaires,
- Saisir les opportunités qu'offre l'État ;
- Renforcer la participation des communautés directement bénéficiaires pour la réalisation des investissements et autres ;
- Faire recours à la coopération décentralisée. Elle doit identifier d'autres partenaires du NORD et du SUD pour renforcer l'impact de cette coopération décentralisée,
- Mettre en œuvre un processus de communication très actif et attractif des partenaires à s'intéresser aux projets issus du plan

Tableau 29 : plan de communication sur la mise en œuvre du PCD :

Objectif global : faire connaître le plan communal de développement				
Objectifs spécifiques	**Activités**	**résultats**	**indicateurs**	**Coût**
1-amener le conseil et les populations à s'approprier le PCD de la commune de YAOUNDE 1er	➢ Organisation d'une journée de présentation du PCD à la mairie ➢ Organisation des journées explicatives dans tous les quartiers de la commune ➢ Confection des affiches ➢ Campagne d'explication du PCD dans les lieux culturels	Les populations sont informées de l'existence du PCD	Nombres de personnes informées	10 000 000
2-intéresser les élites ainsi que les potentiels investisseurs de la commune au PCD	➢ Identification et élaboration de la liste des différents partenaires ➢ Confection des dépliants de présentation du PCD (1500 exemplaires) ➢ Organisation des journées explicatives avec la présence des partenaires au développement ➢ Confection des affiches, banderoles ➢ Négociation des tranches d'antenne dans les médias nationaux (publics et privés	Les élites et les investisseurs sont intéressés par le PCD	Nombre des acteurs et élites qui financent les projets dans le PCD	10 000 000
3-Amener les acteurs de développement et les éventuels bailleurs de fonds à financer des projets inscrits dans le PCD	➢ Identification des acteurs de développement et des bailleurs de fonds ➢ Prise de contact pour apporter d'amples explications aux concernés	Les bailleurs de fonds et les acteurs de développement financent les projets programmés dans le PCD	Nombre d'acteurs de développement et des bailleurs qui financent le PCD	10 000 000
TOTAL DU PLAN DE COMMUNICATION				30 000 000

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Nous pouvons retenir en fin de compte, que le plan communal de développement est un outil de diagnostic des problèmes, de prise de conscience, de détermination des atouts, d'orientation, de programmation, de canalisation et de certification du développement d'une commune. il s'agit en gros d'un outil de développement intégré, car issu des désidératas, des besoins, des souhaits des problèmes des populations identifiés à chaque échelon de la société.

Le processus de l'élaboration du plan de développement de YAOUNDÉ 1ER (PCD) a connu la mobilisation et l'implication de tous les acteurs de développement. L'OAL, conformément à son cahier de charge a eu à conduire les opérations de diagnostic participatif dans les quarante quartiers de la commune, au niveau de l'espace urbain communal et de l'institution communale.
Le PCD constitue pour l'exécutif communal, un outil guide de rayonnement stratégique parce que permet :

- D'assurer la prise en charge du développement du milieu par les communautés elles mêmes d'une part et les acteurs locaux d'autres part ;
- D'améliorer, l'efficacité de l'intervention communale ;
- De faciliter l'accès de tous aux services sociaux de base ;
- De faciliter l'accès de tous à l'information et la communication ;
- De mieux valoriser les potentialités locales.

Cet important outil ne peut être valorisé qu'à travers sa mise en œuvre qui n'est possible que grâce à l'engagement effectif des différentes parties prenantes (l'exécutif communal, le conseil municipal, la tutelle, les populations bénéficiaires, l'administration, les services techniques, les ONG, les projets et programmes de développement etc….

Ceci se traduit à travers les actions suivantes :

- La mobilisation des ressources nécessaires pour la réalisation des actions retenues
- L'élaboration des programmes annuels pour mieux cibler les activités à réaliser
- L'élaboration des micros projets retenus
- Le suivi et l'évaluation permanente du plan

Vivement que les bénéficiaires en fasse bon usage.

BIBLIOGRAPHIE

- Manuel de praticien des appuis au processus d'élaboration des PDL et PDC
- Manuel de formation des Organisations d'Acteurs Locaux (OAL)
- Différents rapports des délégations départementales des ministères techniques :
- Document Stratégique pour la Croissance et l'emploi
- Environnement et protection durable de la nature
- DDMDI et PME, jeunesse…..
- Code de procédure ARMP
- Document de stratégie Urbaine
- Plan Directeur d'Urbanisme de Yaoundé
- Stratégie sectorielle des Ministères
- Présentation PIAASI

ANNEXES

Annexe1 : fiches des micros projets
Annexe 2 : programme des rencontres de diagnostic et de priorisation
Annexe3 : feuilles de présence
Annexe4 : cartes de l'espace urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er
Annexe 5 : quelques figures
Annexe 6 : quelques photos
Annexe7 : liste des villages et quartier de la commune
Annexe 8 : arrêté communal portant création du COPIL
Annexe 9 : discours de bienvenue de Monsieur le Maire à l'atelier de validation
Annexe 10 : discours d'ouverture officielle de l'atelier de planification par Monsieur le Préfet du Département du MFOUNDI
Annexe 11 : Quelques documents transmis par les habitants au Maire

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDÉ URBAN COUNCIL

YAOUNDE 1 CITY COUNCIL

BUDGET PARTICIPATIF

FICHE TECHNIQUE DE PROJET

Titre du projet:	Projet de Renforcement de l'Eclairage Public de la CAY 1er (PREPY 1)
Contexte:	L'absence d'éclairage public est la principale cause de l'insécurité dans la CAY 1er. Mais au delà de cette absence d'éclairage, il se pose aussi le problème de connexion des habitants au réseau AES SONEL et la faiblesse de certains transformateurs qui endommage les appareils, cause des problèmes de vue aux élèves et étudiants. Pour résoudre ce problème, la Mairie doit s'engager à réaliser ce projet au bénéfice de sa population à très court terme (Mars – Mai 2013).
Localisation des réalisations:	LENDOM, NKOLONDOM (I, II, III), NYOM (I, II) OLEMBE (I,II) EKOMBITIE, OKOLO (I, II, III, IV), EMANA CENTRE, EMANA CARREFOUR, ETOUDI, MBALLA (I, II, III, IV, IV, V, VI, VII), TSINGA VILLAGE, NKOLMBONG, NKOLMITAG DJOUNGOLO (I, II, III, IV), EKOUDOU BASTOS, MFANDENA, NKOL-ETON, ETOA-MEKI, le Centre Commercial
Produit attendu:	43 points obscurs sont éclairés
Indicateurs:	460 lampadaires installés ; 43 comités d'entretien de lampadaires sont mis sur pied(CAD);
Cibles bénéficiaires:	leshabitants de la commune de Yaoundé 1er
Actions prioritaires:	étude de faisabilité; sensibilisation et mobilisation des habitants (CAD); organisation des habitants en comité de suivi du projet et d'entretien des lampadaires; acquisition et pose de lampadaires; cérémonies de rétrocession des lampadaires aux CAD;

	construction et suivi du partenariat avec AES Sonel et la CUY[1]
Période:	Mars 2013
Indicateurs de performance:	le nombre de lampadaires installés et fonctionnels
Source de vérification:	compte rendu; rapport d'exécution; procès verbaux
Coût estimatif total:	50 000 000 FCFA
Plan de financement:	Budget communal; apport des populations

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DU MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER

est du ressort de la Commu

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work –Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDÉ URBAN COUNCIL

YAOUNDE 1 CITY COUNCIL

BUDGET PARTICIPATIF

FICHE TECHNIQUE DE PROJET

Titre du projet:	Renforcement des capacités des délégués des Comités d'Animation pour le Développement Local de la CAY 1er
Contexte:	Mise sur pied des structures de concertation dans le cadre du BP à Yaoundé 1er : Comité d'Animation pour le développement local, Assemblée Communal des délégués, Comité Communal de Concertation. Il sera question aussi dans ce projet d'animer les Universités Itinérantes Citoyennes sur les projets à réaliser.
Quartier de localisation	LENDOM, NKOLONDOM (I, II, III), NYOM (I,II) OLEMBE(I,II) EKOMBITIE, OKOLO (I, II, III, IV), EMANA CENTRE, EMANA CARREFOUR, ETOUDI, MBALLA (I, II, III, IV, IV, V, VI, VII), TSINGA VILLAGE, NKOLMBONG, NKOLMITAG DJOUNGOLO (I, II, III, IV), EKOUDOU BASTOS, MFANDENA, NKOL-ETON, ETOA-MEKI, le Centre Commercial
Produit attendu:	Les 200 Délégués des CAD de Yaoundé 1er imprégnés du rôle qui est le leur dans le développement local
Indicateurs:	200 Délégués des 43 Comités d'Animation pour le Développement Local formés sur les thématiques de la participation Citoyenne et le rôle d'un CAD
Cibles bénéficiaires:	leshabitants de la commune de Yaoundé 1er
Actions prioritaires:	étude de faisabilité; sensibilisation et mobilisation des habitants (CAD ;
Période:	Mars 2013
Indicateurs de performance:	le nombre de Délégués formés ; nombre de restitutions organisées par les délégués
Source de vérification:	compte rendu; rapport d'exécution

Coût estimatif total:	5 000 000 FCFA
Plan de financement:	Budget communal;

BUDGET PARTICIPATIF

FICHE TECHNIQUE DE PROJET

Titre du projet:	Projet de Renforcement du service d'accès à l'eau potable : Appui à la mise en place des mini systèmes de captage et de redistribution d'eau dans les quartiers de Ydé 1er.
Contexte:	la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er connaît une évolution croissante de sa population et c'est ainsi que le besoin en eau potable va grandissant. Pour pallier à la faiblesse de l'offre de ce service, les familles s'orientent vers des cours d'eau et des puits au dépend de leur santé, avec pour corolaire les maladies hydrique. L'importance de mettre sur pied ce projet n'est plus à démontrer car il permettra à la population, non seulement de pouvoir acquérir facilement de l'eau potable, mais aussi diminuer les cas de maladies hydriques.
Localisation du quartier:	LENDOM: 1 source; NKOLONDOM: 2 sources; NYOM: 1 source; OLEMBE: 1 source; EKOMBITIE: 1 source; OKOLO: 4 sources; EMANA: 2 source; TSINGA VILLAGE: 2 source; NKOLMINTAG: 1 source
Produit attendu:	L'accès à l'eau potable par les populations de la CAY 1er est amélioré.
Indicateurs:	64 bornes fontaines réalisées; au moins 16 comités d'entretien des points d'eau sont constitués
Cibles bénéficiaires:	populations des quartiers sus cités
Actions prioritaires:	étude de faisabilité; mobilisation et sensibilisation de la population; mettre sur pied des comités d'entretiens et de gestion des ouvrages; construction de 16 ouvrages; organisation de cérémonies de réception; rétrocession des ouvrages aux populations; formation des membres des comités.
Période:	2013

Indicateurs de performance:	nombre de bornes fontaines réalisées; nombre de comité constitués;
Source de vérification:	comptes rendus;rapports d'exécution
Coût estimatif total	40 000 000 FCFA
Plan de financement	Budget communal; apport des populations

DECOUPAGE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE I

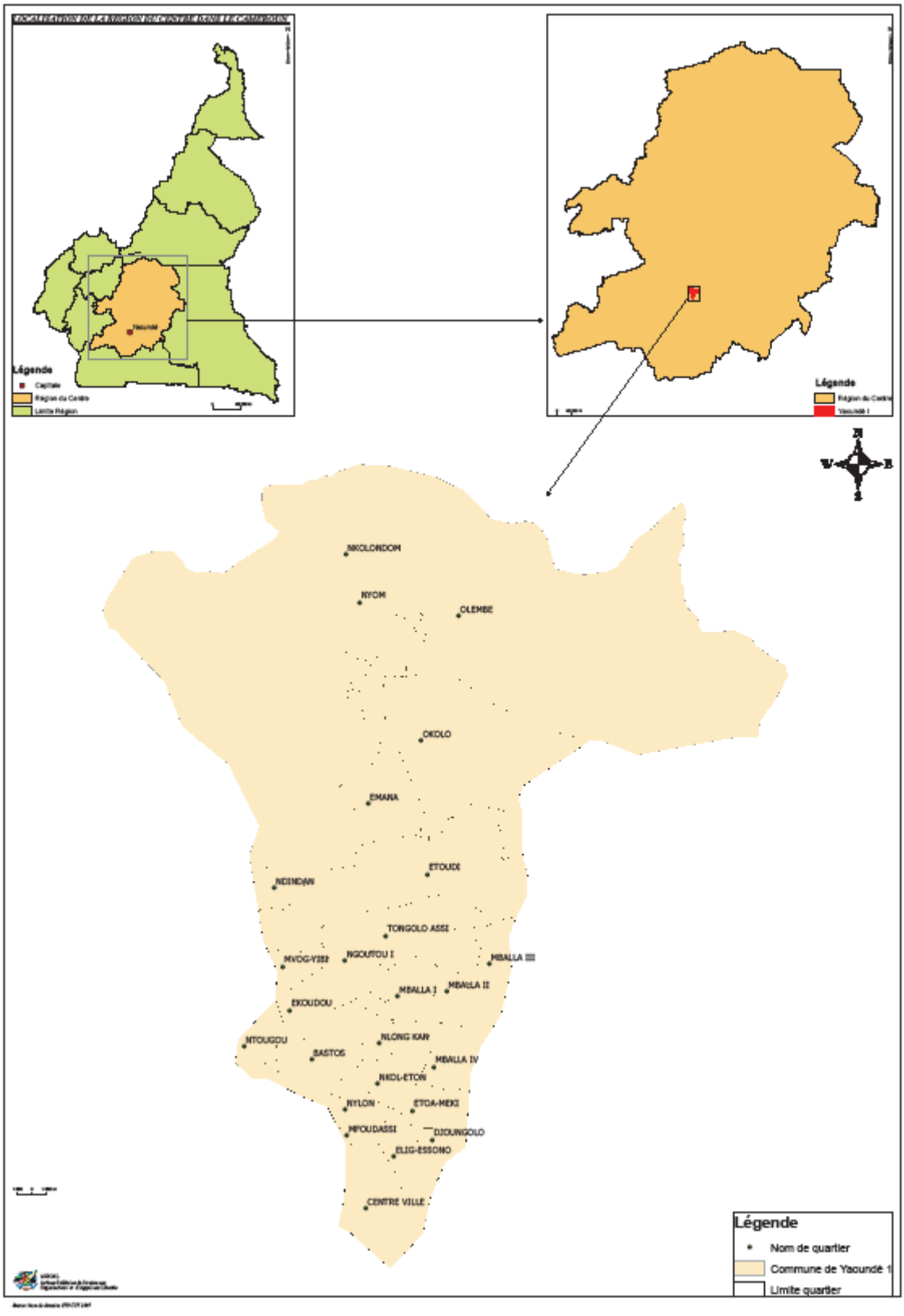

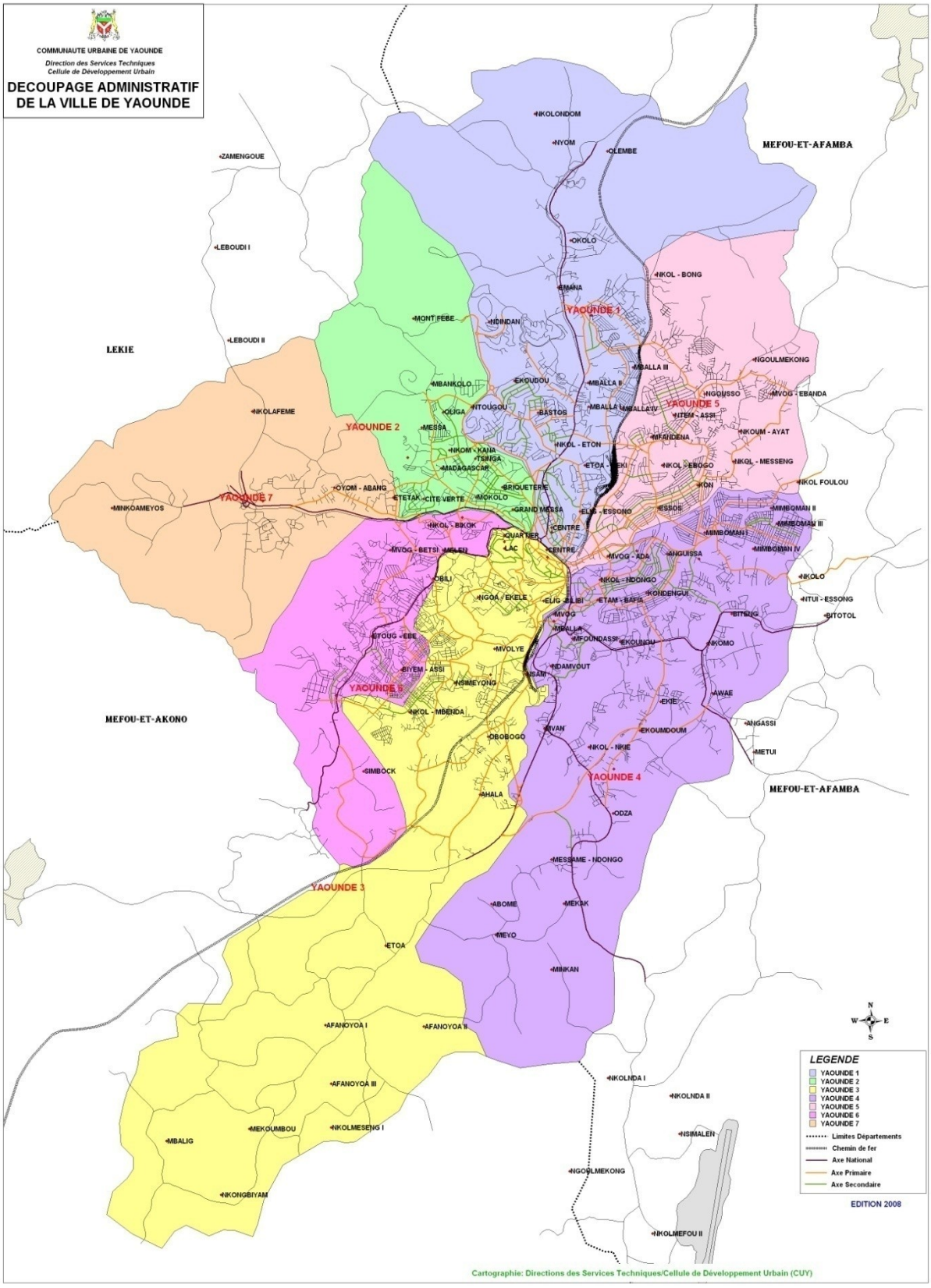
COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE
Direction des Services Techniques
Cellule de Développement Urbain
DECOUPAGE ADMINISTRATIF
DE LA VILLE DE YAOUNDE
MEFOU-ET-AFAMBA
LEKIE
MEFOU-ET-AKONO
MEFOU-ET-AFAMBA
YAOUNDE 1
YAOUNDE 2
YAOUNDE 3
YAOUNDE 4
YAOUNDE 5
YAOUNDE 6
YAOUNDE 7
NKOLONDOM
NYOM
OLEMBE
ZAMENGOUE
LEBOUDI I
LEBOUDI II
OKOLO
NKOL - BONG
EMANA
MONT FEBE
NDINDAN
NKOLAFEME
MBANKOLO
EKOUDOU
MBALLA II
MBALLA III
NGOULMEKONG
NGOUSSO
MVOG - EBANDA
ITOUGOU
OLIGA
BASTOS
MBALLA I
MBALLA IV
ITEM - ASSI
MESSA
NKOUM - AYAT
MFANDENA
NKOL - ETON
NKOM - KANA
TSINGA
MADAGASCAR
ETOA - MEKI
NKOL - EBOGO
NKOL - MESSENG
OYOM - ABANG
BRIQUETERIE
NKOL FOULOU
MINKOAMEYOS
ETETAK - CITE VERTE
MOKOLO
GRAND MESSA
ELIG - ESSONO
ESSOS
MIMBOMAN II
NKOL - BIKOK
QUARTIER
CENTRE
MIMBOMAN III
MIMBOMAN I
MVOG - BETSI
MELEN
LAC
CENTRE
MVOG - ADA
ANGUISSA
MIMBOMAN IV
OBILI
NKOL - NDONGO
NKOLO
NGOA / EKELE
ELIG - ELIBI
ETAM - BAFIA
KONDENGUI
NTUI - ESSONG
MVOG
BITSIG
BITOTOL
MBALLA
MFOUNDASSI
EKOUNOU
NKOMO
ETOUG - EBE
MVOLYE
NDAMVOUT
BIYEM - ASSI
NSIMEYONG
AWAE
EKIE
NKOL - MBENDA
NGASSI
EKOUMDOUM
MVAN
DROBOGO
NKOL - NKIE
METUI
SIMBOCK
AHALA
ODZA
MESSAME - NDONGO
ABOME
MEKAK
MEYO
ETOA
MINKAN
AFANOYOA I
AFANOYOA II
AFANOYOA III
NKOLNDA I
NKOLNDA II
MEKOUMBOU
NKOLMESENG I
MBALIG
NSIMALEN
NGOULMEKONG
NKONGBIYAM
NKOLMEFOU II
N
W
E
S
LEGENDE
YAOUNDE 1
YAOUNDE 2
YAOUNDE 3
YAOUNDE 4
YAOUNDE 5
YAOUNDE 6
YAOUNDE 7
Limites Départements
Chemin de fer
Axe National
Axe Primaire
Axe Secondaire
EDITION 2008
Cartographie: Directions des Services Techniques/Cellule de Développement Urbain (CUY)